

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35
 Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Les ayatollahs et les autres

Khomeiny peut transformer les enfants iraniens en esclaves. Il peut laisser élaborer des lois qui visent à établir un système social sans jours de congés payés, sans assurances-chômage, sans syndicats. Il peut torturer, massacrer.

Dans quelque abîme d'immoralité qu'il descende, l'opinion occidentale adopte une attitude molle à son égard.

Le super-ayatollah est devenu, certes, le symbole de la réaction obtuse. Mais à gauche, parce qu'on n'avait pas prévu que l'autocratie du chah serait remplacé par un régime pire, on reste traumatisé. Mais à droite, on rêve toujours de l'immense marché que constitue l'Iran.

Et depuis que Téhéran a mis hors la loi le parti communiste pro-soviétique Toudeh, les hommes d'affaires occidentaux affluent à nouveau au pays des mollahs et songent déjà à le voir basculer dans le camp antisoviétique.

Il est certain que, depuis quelques mois, les artisans et les commerçants du «bazaar» qui constituent l'ossature de l'économie iranienne ont repris du poil de la bête.

On a également beaucoup remarqué le nouveau slogan: «La Grande-Bretagne est mauvaise; l'Amérique est pire que la Grande-Bretagne; et l'Union soviétique est pire que les deux ensemble.»

Ces faits ne doivent toutefois pas nous aveugler.

Les commerçants du «bazaar», qui ont provoqué la chute du chah, sont sans doute plus modérés, en matière économique, que les intégristes religieux. Une partie d'entre eux est toutefois fort déconsidérée dans les masses populaires. Ils ont, en effet, profité des troubles endémiques pour se remplir les poches et ont joué un rôle énorme dans la galopade périlleuse de l'inflation.

Or, pour se maintenir au pouvoir, Khomeiny et la potée de ses frères ayatollahs ont besoin du peuple. Il est donc peu probable qu'il cède le pouvoir aux marchands.

D'autre part, même s'il est décapité, le parti Toudeh ressuscitera sous une forme ou sous une autre. L'URSS en a trop besoin, pour le laisser mourir. Elle l'utilisera, comme elle employa les Kurdes et d'autres minorités, pour déstabiliser le gouvernement.

Enfin Téhéran n'étant pas sûr de la fidélité de ses forces armées, Khomeiny sera encore obligé longtemps de composer avec les fanatiques gardes révolutionnaires (Pasdaran) et divers groupes armés tout aussi radicaux, tels les Mujahedin-Englab-i-Islami.

Dans de telles circonstances, il apparaît que l'Occident aurait tort de se faire trop d'illusions.

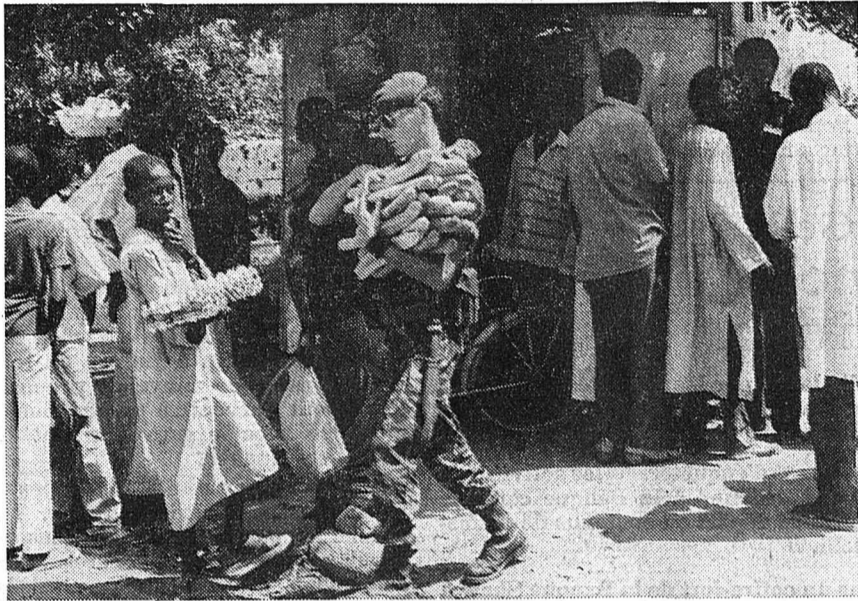
Ces prochains mois, la lutte pour le pouvoir va se poursuivre en Iran et les atrocités continueront, hélas! à s'y multiplier.

Willy BRANDT

Retrait des forces libyennes du Tchad
 Habré prêt à négocier avec Kadhafi

Hissène Habré a offert hier de négocier avec le colonel Kadhafi sur le retrait des forces libyennes du Tchad, proposition qu'il n'avait pas explicitement faite depuis longtemps. Mais il a rejeté toutes les conditions politiques avancées par le colonel, ce qui semble compromettre un éventuel futur dialogue.

Les négociations avec la Libye, si elles avaient lieu, ne pourraient concerner que le départ des troupes de Tripoli du Tchad mais les exigences politiques de la Libye, considérées comme «une tentative d'annexion du Tchad», ne seraient en aucun cas abordées: Hissène Habré a été clair hier au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à N'Djamena.



Même au Tchad, les soldats français ne renoncent pas à leur petit déjeuner traditionnel: la baguette est de rigueur. (Bélino AP)

En outre le président tchadien a rejeté tout dialogue avec le chef du GUNT, Goukouni Oueddei. La Libye est la seule partie avec laquelle le Tchad est en conflit puisqu'elle «occupe militairement la moitié de notre territoire (...) au mépris de la conscience internationale» et le gouvernement tchadien ne saurait négocier qu'avec elle, a-t-il expliqué. En revanche, a ajouté le président, Goukouni Oueddei ne parle qu'au nom d'«éléments mercenaires» et ne peut être considéré comme un interlocuteur valable.

Le président tchadien a tenu à remettre les pendules à l'heure en ce qui concerne les rapports avec la France et à gommer les dissensions. Les relations avec Paris sont désormais «claires et débarrassées de tout malentendu», a-t-il souligné, ajoutant qu'il ne soupçonnait plus le gouvernement français d'intriguer derrière son dos avec la Libye comme il l'avait laissé entendre le 7 août.

Mieux, Hissène Habré a tenu à exprimer sa reconnaissance envers la France, qui a envoyé au moins 800 parachutistes-instructeurs au Tchad. Il n'a pourtant pas abandonné sa demande d'aide supplémentaire, le leitmotiv depuis le début du conflit. La «mission d'instruction» et d'entraînement confiée aux paras est encore insuffisante pour repousser les troupes du colonel Kadhafi a-t-il répété. «Nous demandons à la France de faire plus, avec l'aide d'autres pays, afin de mettre un terme à l'agression.»

► Page 2

Pologne: pour contrer d'éventuelles manifestations
 Gdansk sous haute surveillance

Vingt-quatre heures à peine après la mise en demeure de Lech Walesa aux autorités, celles-ci ont réagi sans attendre en plaçant hier et jusqu'au 15 septembre la voïvodie (département) de Gdansk sous haute surveillance, pour empêcher toute manifestation et velléité de grèves.

Lundi, M. Walesa avait menacé le pouvoir d'organiser une manifestation le 22 août à Gdansk, si d'ici là des négociations n'avaient pas été rouvertes avec Solidarité.

De source officielle, on a appris hier que le ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, avait décidé d'introduire pendant la période du 16 août au 15 septembre dans la voïvodie de Gdansk «une procédure accélérée des tribunaux de simple police», applicable à toute personne qui participerait à des réunions et rassemblements contraires à la loi.

Les tribunaux de simple police sont habilités à prononcer des peines allant jusqu'à trois mois de prison ferme.

Ces mesures n'épargnent pas l'Eglise: en est effectivement passible «quiconque - en d'autres termes les prêtres - mettrait les lieux de culte à disposition de rassemblements dont le caractère est étranger à la religion».

En clair, il s'agit pour les autorités de tenter d'empêcher la réalisation des mots d'ordre de la «commission Solidarité» des chantiers navals Lénine, entérinés lundi par Lech Walesa, et qui envisagent de déclencher du 23 au 31 août des grèves perlées dans toute la Pologne.

► Page 2



Accueil fleuri pour M. Honecker à l'aéroport de Varsovie, où le dirigeant est-allemand a été reçu par le général Jaruzelski. (Bélino AP)

En Afghanistan
 La résistance frappe au cœur de Kaboul

La résistance afghane a lancé dans la nuit du 13 au 14 août sa plus importante opération au cœur de Kaboul en attaquant simultanément au mortier et à la roquette la forteresse de Bala-Hissar, la Radio-Télévision et l'ensemble résidentiel de Microrayon où logent les dignitaires

du régime, a-t-on appris hier à Islamabad de sources diplomatiques occidentales.

Selon des diplomates occidentaux en poste dans la capitale afghane depuis l'intervention soviétique voici trois ans et demi, c'est la première fois que la

guerre entre de manière si visible à Kaboul.

Selon des rumeurs non confirmées circulant à Kaboul, le nombre des victimes soviétiques serait «très élevé».

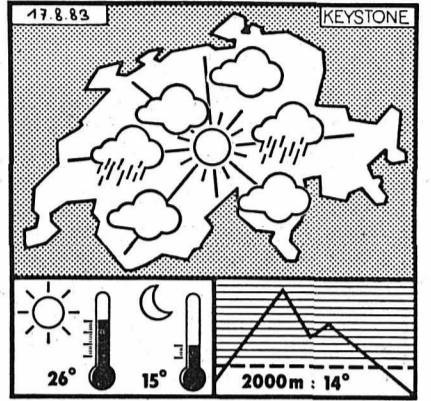
Dans le sud et l'ouest de Kaboul, quartiers infiltrés depuis de nombreux mois par la résistance, deux postes militaires afghans ont été attaqués à la roquette, tandis que les assassinats et enlèvements des membres du parti ou de la police secrète se sont multipliés.

Les diplomates n'écartent pas la possibilité que des membres de la fraction «khalq», minoritaire au sein du parti et du gouvernement, aient coordonné avec la résistance certaines opérations visant des membres de la tendance «parcham» au pouvoir.

Cinquante civils afghans ont, par ailleurs, été tués ou blessés la semaine dernière dans une «maison de thé» sur le bord de la grand-route, près de Mazar-i-Sharif, au nord du pays, par l'équipage d'un char soviétique qui a ouvert le feu sur eux après que l'un des soldats eut été abattu par un tireur isolé.

A l'entrée de la vallée du Panjshir, au nord de Kaboul, la résistance et les diplomates font état de concentrations de chars et de blindés soviétiques, qui pourraient constituer les premiers préparatifs d'une nouvelle offensive contre ce bastion de résistance où un cessez-le-feu de six mois vient de prendre fin.

► Page 2



M

météo

Jura, Plateau, Alpes: le temps sera souvent très nuageux avec des orages parfois forts, puis des averses et enfin des éclaircies à partir de l'ouest en fin de journée. Vent du sud-ouest faiblissant en montagne.
 Sud des Alpes: nuageux, puis en partie ensoleillé.
 Evolution probable pour jeudi et vendredi: temps en bonne partie ensoleillé et chaud. Quelques orages épars en fin de journée.

Mercredi 17 août 1983
 33e semaine, 229e jour
 Fête à souhaiter: Hyacinthe

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	6 h. 31	6 h. 32
Coucher du soleil	20 h. 41	20 h. 39
Lever de la lune	16 h. 47	17 h. 46
Coucher de la lune	0 h. 51	1 h. 27

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	748,66	748,54
Lac de Neuchâtel	429,37	429,36

S

sommaire

Casino de Lugano: la directrice étranglée
 SUISSE Page 5

Presque autant de travailleurs au noir que de chômeurs
 ECONOMIE Page 6

R

région
 2e cahier

Canton du Jura
 La foudre s'abat sur une ferme
 PAGE 11



le VRAI spécialiste en électro-ménager et agencements de cuisines

68190



Serre 90
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 23 00 55

MONDE

E

entre autres

Attentats à la pudeur

Trop de tueries inutiles, de palabres stériles, de reculades indignes et de promesses creuses: lassé, le public n'applaudit plus guère aux numéros éculés du grand cirque de la diplomatie internationale.

Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si, dans l'espoir de rameuter des foules blasées, les meneurs de jeu visent de plus en plus bas. On ne s'adresse plus à la raison, à l'intelligence, mais à la corde sensible, au cœur pour ne pas dire aux tripes.

Il y a quelques semaines, une jeune Américaine, Samantha, ayant eu la naïveté de le confondre avec le Père Noël et de lui confier ses angoisses enfantines à propos de la guerre, le nouveau No 1 soviétique et ancien chef du KGB, M. Youri Andropov s'était empressé de l'inviter en URSS pour la rassurer sur son profond désir de paix. Le tout accompagné évidemment d'une grandiose opération de propagande où ne manqua que l'image de l'ours moscovite faisant sauter la fillette yankee sur ses genoux.

Aujourd'hui, c'est au tour des Etats-Unis de pouvoir faire joujou avec les rêves d'adolescent d'un Soviétique de 16 ans, Andreï, fils d'un diplomate en poste en Amérique.

Auteur d'une fugue, le jeune homme eut l'étrange idée, avant de réintégrer de lui-même le domicile paternel, d'écrire des lettres au président Reagan et à un journal new-yorkais.

Missives dans lesquelles il critiquait vivement sa patrie et exprimait le désir de demeurer aux States.

Un souhait probablement sincère, comme le sont le plus souvent les mouvements de contestation radicale qui animent à un moment donné les adolescents contre leurs parents en particulier et la société en général. Profondément sincères donc mais presque toujours très éphémères.

Aussi est-il un peu triste que Washington juge utile d'en profiter pour, à son tour, mettre Moscou dans ses petits souliers en entonnant le grand air des droits de l'homme.

Samantha l'Américaine et Andreï le Russe: deux cas et deux mondes très différents.

Mais surtout deux enfants dont on abuse sans vergogne pour amuser la galerie.

Moralement, cela frise l'attentat à la pudeur.

Roland GRAF

Ethiopie: otages suisses bientôt libérés ?

Le Front populaire de libération du Tigré (FPLT), qui détient depuis deux semaines une dizaine de ressortissants suisses, est prêt à les libérer «à condition que Terre des hommes vienne les chercher en passant par Addis Abeba». Cette condition a été confirmée hier à l'ATS tant par la représentation du FPLT à Rome que par l'organisation humanitaire à Lausanne.

Un délégué de Terre des hommes quittera la Suisse aujourd'hui pour Khartoum, d'abord, où il contactera le FPLT, puis Addis Abeba. De là, il devra se rendre dans la province du Tigré, au nord du pays. Pour ce faire, il devra au préalable obtenir une autorisation spéciale du gouvernement éthiopien, qui a décrété cette province zone interdite, a précisé M. Bruno Barthélemy, directeur de Terre des hommes (TdH).

Le porte-parole du FPLT à Rome, interrogé par téléphone, a affirmé que les rebelles avaient capturé ces dix Suisses (six hommes et quatre femmes) «à seule fin d'assurer leur protection» étant donné que des affrontements se déroulaient entre maquisards et forces gouvernementales dans la région de Wollo (à 500 km. au nord d'Addis Abeba), où se trouvait le groupe.

De son côté, M. Barthélemy précise qu'au cours des divers contacts que son organisation a établis avec les rebelles, ces derniers ont également laissé entendre qu'ils voulaient «montrer aux étrangers» les réalisations du FPLT dans le Tigré sur le plan social et politique.

Six employés de TdH et quatre visiteurs, parents et amis, avaient disparu le 3 août, lors d'une opération militaire menée par le FPLT dans toute la région du Wollo, et notamment contre le village d'orphelins de Jari, où TdH organisait des cours de formation professionnelle pour 350 orphelins.

L'organisation humanitaire s'est immédiatement mise en rapport avec les représentations du front à Khartoum, à Rome et en RFA. Mais ces divers contacts n'ont abouti que lundi à la confir-

mation par le FPLT qu'il détenait bien ces dix personnes. Durant ces douze jours, TdH s'est gardée de divulguer ces disparitions, craignant de compromettre d'éventuelles négociations avec les rebelles.

L'ambassade de Suisse à Khartoum et le Département fédéral des Affaires étrangères ont également gardé le silence. (ats)

Quatre Jurassiens

Parmi les dix ressortissants enlevés au début du mois par les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (FPLT), quatre sont Jurassiens. Il s'agit de Jean-Michel Kucmann, de Bassecourt, chef du village d'enfants à Jari, ainsi que de son frère Mario Kucmann, de Pascal Corbat et de Marcelline Gurtner, tous trois de Bassecourt également. (Imp)

A l'encontre de Licio Gelli L'Argentine lance un mandat d'arrêt international

Un mandat d'arrêt international a été lancé par les autorités argentines contre Licio Gelli, le «grand maître» de la Loge maçonnique «P-2», a-t-on appris hier à Buenos Aires, de source judiciaire.

M. Oscar Salvi, le magistrat argentin chargé d'enquêter sur les activités de la loge «P-2» en Argentine, a d'autre part ordonné à la Banque centrale argentine de saisir tous les comptes-courants, dépôts ou contenus de coffres-forts existant en Argentine au nom de Gelli.

Dix kilos d'or ont ainsi été saisis dans un coffre-fort de la Banque Shaw à Buenos Aires.

Licio Gelli, qui a disparu la semaine dernière de la prison suisse de Champ-Dollon, avait été «conseiller économique» auprès du dernier gouvernement constitutionnel argentin, renversé lors du coup d'Etat militaire de mars 1976, et il était porteur d'un passeport argentin. (ats, afp)

Gdansk sous...

Page 1

A la lumière des événements du 31 août dernier, qui avaient donné lieu à des manifestations massives dans tout le pays, faisant cinq morts, la montée en première ligne de Lech Walesa, jusqu'ici cantonné dans une prudente réserve, constitue un tournant décisif.

Elle apporte la preuve que Solidarité a choisi de passer à l'offensive et de radicaliser la lutte pour arracher la réalisation des 21 points des accords «historiques» de Gdansk.

M. Erich Honecker reçu à Varsovie

D'autre part, M. Erich Honecker, chef du Parti socialiste unifié est-allemand, est arrivé hier à Varsovie. Le numéro un est-allemand est le premier dirigeant d'un pays du Pacte de Varsovie à effectuer une visite en Pologne depuis les événements de l'été 1980 et la création des syndicats autogérés Solidarité aujourd'hui interdits. (ats, afp, reuter)

Habré prêt à négocier avec Kadhafi

Page 1

«Considérant notre devoir de protection du Tchad», le ministre de la Défense a annoncé hier soir le renforcement de l'assistance française par l'envoi d'un détachement d'instructeurs dans la zone de Biltine-Arada.

Mais Paris mise davantage sur la négociation. Ainsi dans un article intitulé «La stratégie de M. Mitterrand au Tchad», le journal «Le Monde», sous la signature d'Eric Rouleau qui se réfère à un entretien récent avec le chef de l'Etat, explique que la France considère que le colonel Kadhafi «devrait logiquement donner sa chance à la négociation, sans ruse, ni détours».

«On espère à Paris que les derniers succès de son armée, notamment à Faya Largeau, lui ont suffisamment sauvé la face pour lui permettre d'être réaliste». Mais ce pari sur la négociation n'exclut pas la fermeté. Selon «Le Monde»,

● **TEGUCIGALPA.** - Le Honduras a invité cinq pays d'Amérique centrale, dont le Nicaragua, à envoyer des observateurs aux manœuvres militaires américano-honduriennes.

l'envoi de parachutistes français a été «conçue pour adresser au colonel Kadhafi davantage qu'un avertissement, une sommation: toute tentative de sa part pour s'engager sur la route de N'Djamena se heurtera aux forces françaises». (ap)

En Afghanistan La résistance frappe au cœur de Kaboul

Page 1

Les Moudjaheddine du Panjshir ont d'ailleurs attaqué le 12 août plusieurs postes militaires afghans situés au débouché de la vallée, faisant de nombreuses victimes parmi les gouvernementaux. Les guerriers du «commandant» Massoud, le chef du Panjshir, ont également détourné la cargaison de cinq camions lourds apportant des vivres d'Union soviétique à Kaboul. Ils ont remis aux chauffeurs des récipissés indiquant que la marchandise avait été réquisitionnée par la résistance.

Les diplomates font enfin état d'une sanglante embuscade tendue le 11 août sur la route de Ghazni à Kandahar, au sud du pays, contre un convoi militaire afghan. (ats, afp)

Recherches accélérées aux Etats-Unis

Les micro-ondes, le dernier cri en matière d'armes

Les Etats-Unis sont en train d'accélérer discrètement leurs recherches sur les armes à micro-ondes, qui, selon certains experts, pourraient poser à l'avenir des problèmes non négligeables quant au contrôle des armements.

Selon le Pentagone, et selon les chercheurs des laboratoires militaires et les experts de la Défense du Congrès, ces études sont dues en partie à ce qui semble être une avance technologique des Soviétiques dans plusieurs domaines du micro-rayonnement.

Le secrétaire à la Défense, M. Weinberger, a fait allusion à ce genre d'armes dans son rapport sur le «Pouvoir militaire soviétique», publié au printemps dernier: «Les Soviétiques, a-t-il dit, montrent un intérêt certain pour les technologies de radio-fréquence, en particulier pour la possibilité de mettre au point des générateurs à micro-ondes, ce qui montre qu'ils ont l'intention de mettre au point une telle arme».

Depuis le discours du 23 mars de M. Reagan, où il évoquait la possibilité d'un bouclier défensif contre les missiles nucléaires, on s'est penché à Washington sur l'utilisation possible des lasers, des faisceaux de particules, et des systèmes laser à rayon-X.

Cependant, selon les experts en micro-ondes, leur technologie est plus «mûre» et elle pourra être utilisée plus rapidement pour les armes à énergie dirigée.

Dans l'optique du grand Maghreb arabe

M. Kadhafi en Tunisie

Le colonel Moammar Kadhafi, chef de la Révolution libyenne, est arrivé hier à Monastir (sud de Tunis), où séjournera l'été le président Bourguiba, pour une visite officielle de 48 heures.

Le colonel libyen a été accueilli à son arrivée, avec les honneurs militaires, par le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, qui représentait le président Bourguiba. Ce dernier qui souffre d'un refroidissement doit garder la chambre, dans le palais présidentiel d'été de Skanes, à quelques kilomètres de Monastir.

La visite devait avoir lieu initialement les 10 et 11 août, mais avait été reportée à la demande du colonel Kadhafi, apparemment en raison des derniers développements au Tchad.

Le principal thème des entretiens aura trait au développement de la coopéra-

tion bilatérale dans l'optique du grand Maghreb arabe, auquel se réfèrent depuis le début de l'année les cinq capitales maghrébines et qui a déjà abouti à un rapprochement tuniso-algérien spectaculaire.

Dans ce contexte, les entretiens de Monastir se présentent comme la suite logique de ceux entamés par la Grande commission tuniso-libyenne, il y a quatre semaines (19 et 20 juillet) à Tripoli, et qui avaient donné une nouvelle impulsion à la «complémentarité» économique entre les deux pays.

La question très actuelle du Tchad, qui suscite un intérêt particulier dans les cercles dirigeants tunisiens, pourrait être évoquée au cours des entretiens. (ats, afp)

En bref

● **SANAA.** - (Nord-Yémen). Les chefs d'Etat du Nord et du Sud-Yémen, MM. Ali Abdallah Saleh et Ali Nasser Mohamed, ainsi que le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, ont tenu à Sanaa une réunion à huis-clos.

● **WASHINGTON.** - Le Département américain de la justice a reconnu que des officiers américains avaient aidé le criminel de guerre nazi Klaus Barbie à échapper aux poursuites judiciaires engagées contre lui par la France pour crimes de guerre.

● **MOSCOU.** - M. Yermak Loukianov, citoyen belge d'origine soviétique condamné à mort pour «crimes de guerre» le 8 juillet, ne sera pas livré aux autorités belges, a annoncé l'agence Tass.

● **KOWEIT.** - Le département d'Etat a exprimé sa «profonde désapprobation» à la suite d'un refus du gouvernement koweïtien d'agréeer M. Brandon Grove comme nouvel ambassadeur des Etats-Unis, car il avait auparavant occupé les fonctions de consul-général à Jérusalem.

Retour de M. Nkomo au Zimbabwe «Nous avons besoin d'un arrangement»

De retour de cinq mois d'exil à Londres, le chef de l'opposition du Zimbabwe, M. Joshua Nkomo, est arrivé hier matin à Harare où il a déclaré avoir de nouvelles propositions pour parvenir à un règlement politique avec le gouvernement de M. Robert Mugabé.

Au cours d'une conférence de presse tenue à son domicile d'Harare, M. Nkomo a annoncé sans donner plus de détails qu'il ferait une déclaration aujourd'hui au Parlement au cours de la séance où les députés doivent décider s'il peut encore conserver son siège.

«Un plan ne peut marcher que si les gens sont prêts et désireux de parler de nouveaux points, à découvrir le problème et à identifier les différents élé-

ments qui l'ont causé, et à prescrire un remède.» «Nous avons besoin d'un arrangement qui débouche sur une solution permanente.»

M. Nkomo avait fui le Zimbabwe en mars dernier au plus fort des opérations antiguerilla de l'armée dans sa province du Matabeleland qui, selon lui, ont fait des centaines de victimes dans la population civile. Il avait alors accusé M. Mugabé d'avoir donné l'ordre de le tuer, ce que le premier ministre avait catégoriquement démenti.

Un petit groupe de ses partisans du ZAPU était là pour l'accueillir avec des chants à l'aéroport et un autre l'attendait devant sa maison, dans le quartier d'Highfield. (ats, reuter)

construites que les armes nucléaires, les engins à micro-ondes pourraient un jour être utilisés par de nombreuses nations, si cette technologie n'est pas contrôlée», déclare le rapport. (ap)

TRIBUNE LIBRE

Cour des miracles

Dans «L'Impartial» du vendredi 5 août, je lis l'Opinion de M. Willy Brandt consacrée au nouveau gouvernement de la République d'Italie, Etat voisin et respectable, même s'il connaît toutes sortes de difficultés politiques, économiques et sociales. Je lis que ce gouvernement est «un peu la Cour des miracles», c'est-à-dire exactement, selon le dictionnaire, «un lieu mal famé, peuplé de mendiants, de voleurs». Les ministres seraient des «éclopés» se retrouvant «tête-bêche», c'est-à-dire dans la position de deux personnes dont l'une a la tête du côté où l'autre a les pieds. D'autre part, les ministres italiens constituent une «macédoine»; ce sont des «reliques», du «matériau usé»...

En dépit de la bonhomie générale de l'article et des compliments que l'on peut y glaner ici et là, on est en droit de se demander s'il s'agit d'ironie, d'humour pesant ou bien encore d'un manque de respect pur et simple à l'égard de différences qui, malgré leurs grandes différences et leur carrière politique éprouvante, acceptent de travailler ensemble pour le bien de leur patrie.

Robert TOLCK
Les Ponts-de-Martel

Nous avons séjourné en Italie pendant les trois semaines précédant la campagne électorale. Nous avons l'impression que notre article correspond au sentiment général des Italiens. W. B.

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



**À LOUER
POUR FIN SEPTEMBRE**

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces, dans immeubles avec confort, rues Combe-Grieurin, Nord, Numa-Droz, Progrès. 85182

APPARTEMENTS

de 2, 3½ et 4 pièces, dans immeubles tout confort, service de conciergerie, rues de la Fiaz, Nord, Chalet, Tuilerie. 85183

SERVICE DE CONCIERGERIE

à remettre pour immeuble de quatre étages, rue Jacob-Brandt, appartement de 3 pièces à disposition. 85184

STUDIOS ET CHAMBRES

meublés ou non meublés, rues Neuves, Tourelles, Croix-Fédérale, Promenade. 85185

**CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds**

Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

**A vendre à
La Chaux-de-Fonds**

magnifique appartement en **ATTIQUE**

4 pièces, 12e étage. Terrasse de 47 m2. Vue splendide

FONDS PROPRES: Fr. 19 000.-

**MENSUALITÉ: Fr. 674.-
PLUS CHARGES**

Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94



22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA

44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

**On offre à louer à Saint-Imier
un appartement
de 2 pièces**

tout confort. Libre dès le 1er septembre 1983 ou date à convenir.

S'adresser à la Compagnie des Montres Longines, Francillon SA, Saint-Imier, ☎ 039/42 11 11, interne 240.

06-121 006

A LOUER

tout de suite ou à convenir, dans immeuble HLM, quartier ouest

2 PIÈCES

cuisine, WC-bains, balcon Fr. 329.50.

3 PIÈCES

cuisine, WC-bains, balcon Fr. 398.-
Charges et taxe Coditel comprises.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33
91-358

A louer à Neuchâtel, chemin de Maujobia

**villa
mitoyenne**

comprenant: 1 grand salon avec cheminée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine complètement agencée, locaux au sous-sol, garage.

Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Quelques finitions au choix du locataire. Entrée à convenir. Loyer Fr. 2400.-, charges. 28-486



**REGIE IMMOBILIERE
F. BERNASCONI & CIE**

Tel. 038-57 14 15
2206 Les Geneveys-s/ Coffrane

Coop City

actualité tv

Notre offre publicitaire télévisée

Dans votre Grand Magasin Coop, la mode-loisirs pour hommes est confortable et très sport.



A Manteau pour hommes, ouatiné, 100% coton. Coloris: Bleu, bordeaux. Tailles: S, M, L, XL. **139.-**

B Chemise pour hommes Oxford, rayée, col et boutonnage sous patte. 55% coton/45% polyester, divers coloris. Tailles: 37-43. **34.90**

C Jeans pour hommes en velours côtelé, grosses côtes, 85% coton/15% polyester. Coloris: Bleu, bordeaux, moutarde. Tailles: 36-48. **39.-**

D Blouson sport pour hommes, ouatiné, fantaisie, col en velours côtelé, 100% coton. Coloris: Bleu, bordeaux. Tailles: 44-54. **79.-**

E Pantalon pour hommes, ouatiné, 100% coton. 4 coloris différents. Tailles: 36-46. **59.-**



Coop City

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre

84684

Ouverture: lundi 13 h 30 à 18 h 30.
Mardi à vendredi 8 h à 18 h 30.
Samedi 8 h à 17 h. ☐

**Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial**

A louer à La Chaux-de-Fonds

**magnifique
appartement
de 5 pièces**

tout confort, cuisine agencée, 12e étage, Tour du Casino. Libre dès le 1.11.83.

Fr. 800.-, charges comprises.

S'adresser chez: M. Charles Robert, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 64 26.

91-339

A vendre

**MAISON
À RÉNOVER**

comprenant: 3 appartements de 4 pièces
1 appartement de 3 pièces.

☎ 039/28 51 57 de 10 h. à 14 h. et dès 18 h. 85324

A louer pour tout de suite ou date à convenir
PIGNON

2 pièces, ensoleillé. Calorifère mazout automatique, eau chaude, machine à laver. Loyer modéré.

S'adresser P.-H. Mathey 21, 1er étage. ☎ 039/28 48 85, heures des repas. 85384

A louer à Renan, proximité de la gare
appartement 2 pièces

cuisine, douche, dépendances + jardin.

Fr. 240.-, charges comprises + éventuellement garage.

☎ 039/61 11 31 ou 039/28 48 51. 85337

A louer pour le 1er octobre 1983 à la rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds
appartement

de 2 chambres, cuisine, douche, WC, chauffage central dans immeuble tranquille, 4e étage.

Loyer et charges Fr. 250.-.

Chocolat Klaus SA, Le Locle,
☎ 039/31 27 03 ou 31 16 23. 85406

A louer

**studio
meublé**

Fr. 270.-, charges et électricité comprises.

☎ 039/28 23 20. 85356

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, La Chaux-de-Fonds, jolis

appartement d'une pièce

Loyer mensuel Fr. 267.-, charges comprises

Pour visiter: M. Marchon, concierge
☎ 039/26 81 75

79-5155

ORN 632/83 He

UN NOUVEAU PROFIL. UN NOUVEAU STYLE DE CONDUITE. LA NOUVELLE OPEL REKORD.

⊖ *Limousine ou Caravan. Dès la version Deluxe, tous les modèles avec direction assistée. Boîte de 5 vitesses, automatique en option. Puissants moteurs de 2.0l. Deluxe et Berlina avec injection électronique et 81 kW/110 CV. Sur demande, moteur diesel de 2.3l (48 kW/65 CV).*

Son aérodynamisme assure à la Rekord élégance, performances accrues et sobriété. L'habitacle spacieux séduit par ses teintes harmonieuses. Tableau de bord et instruments à disposition rationnelle favorisent une conduite sûre et détendue. De haut standing, l'équipement contribue au plaisir de conduire: selon les versions il offre par ex. le verrouillage central des portières et des lève-glaces électriques. Le châssis parfaitement coordonné et la suspension moderne, très élaborée, se traduisent par une rare sensation de confort et de sécurité.

*Rekord Special, moteur 2.0 S Fr. 17'600.-
Rekord Deluxe, moteur 2.0E (inj.) Fr. 19'750.-
Rekord Berlina, moteur 2.0E (inj.) Fr. 21'250.-
Rekord Caravan dès Fr. 18'050.-
Tous ces prix incluent la boîte de 5 vitesses.*



OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE



La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

06-595



5, place Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds



Pour la prochaine rentrée scolaire, profitez de confectionner la garde-robe de vos enfants avec nos

tissus divers à
largeur 90 ou 140 cm.

Fr. 2.-/m.

Chaque quinzaine nous apporte de nouveaux arrivages. Venez souvent!

33-735

Dans le cadre de sa restructuration qui vise, d'une part, à une responsabilité accrue des infirmiers diplômés quant à la prise en charge des patients en phase aiguë (département d'admission) et d'autre part à la création d'une nouvelle unité de gériatrie, la Clinique psychiatrique de Bellelay met au concours les postes suivants:

- infirmiers/ères diplômés/es (psychiatrie)
- infirmiers/ères-assistants/es (certificat)

Les postulations avec curriculum vitae et copie de certificats sont à adresser au Dr A. Van, directeur, Clinique psychiatrique, 2713 Bellelay.

08-17102

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT. - 1. Personne qui casse les pieds; Prit le parti des Géants contre les dieux. 2. De même; Plante potagère. 3. Religieuse; Fin de verbe. 4. Note; Presque deux mètres. 5. Bord de bois; Filet de pêche ou femelle d'animal. 6. Raconte; Dans le corps humain. 7. Poème satirique grec ou table inclinée des salines; Conjonction. 8. Préposition; Moins d'un entier. 9. Mince; Haussa d'un demi-ton. 10. Les porcs s'y reposent; Instrument à deux mâchoires mobiles.

VERTICALEMENT. - 1. Oiseaux. 2. Adverbe de lieu; Partira; Jeune. 3. Va dans le beau Danube bleu; Légumineuse; S'accroche à la paroi. 4. Secret. 5. Fille d'Harmonie; Désigné pour le paradis. 6. Finit en Méditerranée; Garçon d'écurie de courses. 7. Finances de l'Etat. 8. Note; Possédée; Récipient en terre réfractaire. 9. Grain de chapelet; S'allonge et se raccourcit en même temps; Possessif. 10. Pièce d'artifice ou jeune animal peu aimé.
(Copyright by Cosmopress 5095)

Pampers et



vous offrent un



Pampers - Jumbo Fr. 25.-

RÉOUVERTURE
Atelier de création
enfantinne

rue Fritz-Courvoisier 5

le 5 septembre

pour cause de transformations

☎ 039/28 19 12 ou 039/28 39 32

85401

SUISSE

M

maintenant

La prudence institutionnalisée

Le maximum.

La Commission du Conseil national aurait fait le maximum pour vendre l'adhésion de notre pays à l'Organisation des Nations Unies au Parlement. Deux précautions valent mieux qu'une, dit le proverbe. Quatre c'est encore mieux rétorque le monde politique suisse. Voilà comment on institutionnalise la prudence, comment on en fait un instrument politique redoutable.

Redoutable?

La situation est désormais claire, limpide. On ne voit pas en effet comment on pourrait trouver plus d'assurance encore pour le respect de notre neutralité armée. A chacun, désormais, de choisir son camp. Les adversaires de l'adhésion sont déjà bien organisés; dans le pays, ils comptent de puissants appuis.

Actuellement, et cela selon un sondage récent, ils ont la cote auprès du peuple. Mais surtout, il vont au-devant d'une campagne facile. Ce ne sera en effet pas trop compliqué que de présenter le «machin» de Manhattan comme un instrument lourd, inefficace et qui aime parfois aligner ses vus sur celles du bloc socialiste totalitaire.

Les partisans, eux, auront la tâche plus délicate, même s'ils ont à leur disposition toute la logistique, humaine et technique, du Département fédéral des Affaires étrangères. Ça compte quand même.

Le premier test aura lieu en septembre déjà, devant le Conseil national. A moins que le sujet «adhésion à l'ONU» ne trouve pas de place dans le programme, cela uniquement pour la galerie; à un mois des élections fédérales, les partis estimeront peut-être en effet qu'il ne serait pas très sage de discuter un objet aussi sensible pour l'opinion publique.

Répetons-le encore une fois: un non du peuple suisse à l'ONU, en votation populaire, n'aurait aucune conséquence catastrophique pour l'image de la Suisse dans le monde. Par contre, rien n'indique que cela serait un bon choix, une bonne décision. Mais pour expliquer cela à l'opinion publique, les magiciens du DFAE n'ont encore trouvé personne. Le temps commence à presser...

Philippe-O. BOILLON

Casino de Lugano

La directrice étranglée

La directrice du Kursaal - casino de Lugano, Mme Anita Uphoff, a été étranglée hier à l'aube vraisemblablement par un ou plusieurs voleurs qui ont réussi à s'enfuir en emportant le contenu du coffre-fort de l'établissement.

Dans un communiqué diffusé hier après-midi, le Parquet du Sotto Ceneri indique que l'assassin ou les assassins ont étranglé la directrice après l'avoir blessée à la tête.

Selon les enquêteurs, le meurtre a

été commis vers 4 heures du matin peu après la fermeture du night club, quand la victime se trouvait dans son bureau en train de contrôler la recette de la journée. Les auteurs du crime l'ont frappée à plusieurs reprises à la tête et l'ont ensuite étranglée avec une corde et une ceinture. On a relevé les traces d'une lutte violente. Tout l'argent contenu dans le coffre-fort et dans les tiroirs, environ 40.000 francs, représentant la recette des trois derniers jours, a été volé. (ats)

Hausse des coûts de la santé Nouvelle thérapeutique pour l'assurance-maladie

Une première série de propositions en vue de faire face à l'explosion des coûts dans le domaine de la santé publique ont été publiées hier à Berne. Elles émanent de quatre groupes de travail mis sur pied en novembre dernier par le Département fédéral de l'intérieur et sont destinées en premier lieu à la commission du Conseil national qui examine en ce moment la révision partielle de l'assurance-maladie. Leurs cibles sont multiples: du taux de croissance des frais médico-pharmaceutiques à la participation aux frais des assurés.

La hausse continue des coûts de la santé avait incité le conseiller fédéral Hans Hürlimann à convoquer, en novembre 1982, une Conférence nationale en matière de santé publique. Les participants - des représentants des caisses-maladie, des médecins, des cantons et des hôpitaux - avaient reçu pour mandat d'élaborer des propositions en vue de ramener, à moyen terme, le taux de croissance des coûts médico-pharmaceutiques (en moyenne 11,9 pour cent par année et par assuré depuis 1966) au niveau du taux de croissance des salaires (en moyenne 7,3 pour cent).

Les propositions publiées hier relèvent exclusivement de l'assurance-maladie. La conférence a en effet rapidement examiné ce secteur, afin que les améliorations proposées puissent encore être insérées dans la révision en cours de l'assurance-maladie. D'autres propositions, ne concernant pas directement l'assurance-maladie, suivront.

La proposition la plus importante, pour les assurés en tout cas, concerne leur participation aux frais médico-pharmaceutiques. Dans le projet de révision de l'assurance-maladie examiné actuellement par une commission du Conseil national, trois exceptions sont en effet prévues dans cette participation en principe obligatoire: en cas de séjour dans un établissement hospitalier, pour les examens préventifs et les mesures de contrôle, sur les prestations en cas de maternité.

La conférence suggère de supprimer ces exceptions, donc de faire participer les assurés aux frais médico-pharmaceutiques

dans tous les cas. Elle propose en outre de conserver le système actuel de participation, c'est-à-dire une franchise (montant fixe au-dessous duquel l'assurance n'est pas tenue à prestation) pour les cas bénins et un pourcentage (de 10 à 20 pour cent par

exemple) dès que le montant de la franchise est dépassé. Ce pourcentage ne pourra toutefois pas dépasser un certain montant maximal. Le Conseil fédéral prévoyait lui de supprimer la franchise, pour ne garder que le seul pourcentage. (ats)

FAITS DIVERS

Au jardin zoologique de Bâle Deux naissances remarquables

Le douzième manchot royal est né à fin juillet au jardin zoologique de Bâle. Selon les indications données hier par un porte-parole du jardin, la naissance est intervenue vingt-cinq ans et un jour après la première naissance d'un pingouin à Bâle. L'animal, gris foncé, est choyé par ses parents.

Après une interruption de deux ans, c'est un petit douc (sorte de singe) qui est venu au monde au début du mois d'août. Le petit animal est particulièrement vif.

ZURICH: FEMME VIOLENTÉE

Dans la nuit de dimanche à lundi, une femme de 26 ans a été agressée et violée à plusieurs reprises par un inconnu à Mettenstetten (ZH). C'est alors qu'elle quittait une cabine téléphonique qu'elle a été surprise par l'individu. Sous la menace d'un couteau, elle a dû monter dans une voiture où elle a été violée à plusieurs reprises. La malheureuse, souffrant d'un choc nerveux, a été violentée pendant six heures avant d'être relâchée dans un chemin forestier.

CAMION CONTRE TRAIN À VERNAND-DESSOUS

Hier vers 6 h. 45, sur la route Lausanne-Yverdon, au lieu-dit Vernand-Dessous, commune de Lausanne, M. Beat Maurer, 23 ans, demeurant à Belp, roulait sur Cheseaux au volant

de son train routier et s'est engagé en obliquant à gauche sur un passage à niveau non gardé de la ligne de chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher, au moment où un train surveillé de Lausanne. L'automotrice heurta violemment la cabine du camion. M. Maurer, seul blessé, a été transporté au CHUV.

Il a fallu détourner la circulation routière pendant plus d'une heure. L'automotrice et le camion ont subi des dégâts.

OVRONNAZ: UN VIGNERON SE TUE DANS UN CAFÉ

Un vigneron de Leytron (VS), M. Leonce Huguet, domicilié au hameau des «Places», s'est tué lundi dans un établissement public d'Ovronnaz. M. Huguet a fait une chute dans les escaliers du café et succombé à ses blessures. Le défunt était célibataire et âgé de 73 ans. (ats)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer pour le 1er novembre 1983, rue de l'Arc-en-Ciel 7, La Chaux-de-Fonds

appartement de 2 pièces

Loyer mensuel Fr. 340.-, charges comprises

appartement de 2 pièces, 7e étage

Loyer mensuel Fr. 361.-, charges comprises

appartement de 3 pièces

Loyer mensuel Fr. 413.-, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, concierge ☎ 039/26 81 75 79-5155

A vendre à CERNIER à l'entrée ouest du village. Situation ensoleillée et calme.

TERRAINS de 500 à 670 m²

d'accès facile, raccordements eau, égouts, électricité.

Prix de vente: dès Fr. 55 000.-, y compris taxes de dessertes.

Ecrire sous chiffre 87-593 à Assa, Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

A vendre haut de la Béroche

terrain à bâtir

Magnifiques parcelles d'environ 1200 m² entièrement équipées. Cadre naturel, vue imprenable.

Multiform SA
18, rue de la Gare
2024 Saint-Aubin, ☎ 038/55 27 27.
87-263

APPARTEMENT RÉNOVÉ

A louer pour tout de suite, rue de l'Hôtel-de-Ville 19

appartement de 6 pièces

cuisine habitable, bain et WC séparés, chambre haute et cave voûtée, buanderie et séchoir, chauffage central général, tout confort.

Logement rénové avec l'aide de la Confédération.

Loyer Fr. 679.- + chauffage.

S'adresser à Fiduciaire Kubler & Huot, av. Léopold-Robert 50, tél. 039/23 23 15. 81459

A louer à Renan **bel appartement**

tout confort, remis à neuf, 4 1/2 pièces.

Fr. 415.- + charges.

Libre tout de suite.

☎ 039/41 31 21. 93-548/01

038-24 70 67
DETTES
PAS DE PANIQUE
NOUS VOUS AIDONS
intervalle
NEUCHÂTEL

Fausses-Brayes 1

À LOUER à La Chaux-de-Fonds, vieille ville, près du marché

UN MAGASIN 31 m²

2 vitrines, cabinet de toilette + local-dépôt.

Fr. 420.- tout compris.

Ecrire sous chiffre 91-3458 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Bungalows pour vacances au Tessin

Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano au Lac de Lugano. A partir de Fr. 14.- par personne. Libre depuis le 10 septembre. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. Tél. 091/71 41 77. 24-328

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier très calme, pour le 1er octobre

beau studio grand confort.

☎ dès 18 h.

021/93 74 91. 22-481856

A LOUER À SAINT-IMIER

Place du 16-Mars 4 tout de suite ou pour époque à convenir

studio

cuisine, douche, chauffage général.

S'adresser à A. Giovannini, rue de la Serre 21, ☎ 039/41 21 74. 93-57282

Les gémeaux



La Chaux-de-Fonds
Helvétie 48, 50, 52,54

Appartements en propriété par étage
Financement assuré à 90%

Immeubles répondant aux conditions de la loi fédérale sur l'encouragement à la construction et l'accès à la propriété

Un emplacement privilégié, 10 000 m² dans la verdure

Une construction de qualité

Appartements de 4 et 5 pièces, cheminée de salon, 2 balcons



Information et vente
Gérance Charles Berset
Jardinière 87
Tél. 039/23 78 33
Promoteurs: Consortium
F. Bernasconi, H. Kazemi

A vendre au centre de La Chaux-de-Fonds

appartement 4 pièces

97 m², dans un immeuble entièrement rénové.

Possibilité d'abaisser sensiblement vos mensualités en assumant le

service de conciergerie.

Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS

SERVICE de LOCATION à DOMICILE

Sans vous déplacer, depuis votre domicile, devant la télé ou en discutant...

TROUVEZ L'APPARTEMENT QUE VOUS CHERCHEZ...

(X) Cocher la case correspondante

Je cherche un appartement

Nbre de pièces (sans cuisine)	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 et plus <input type="radio"/>
Quartier	Hôpital <input type="radio"/>	Centre ville <input type="radio"/>	Forges <input type="radio"/>	Piscine <input type="radio"/>	Est <input type="radio"/>
Confort	peu <input type="radio"/>	moyen <input type="radio"/>		maxi <input type="radio"/>	
Prix (chauffage y c.)	Fr. 100.- à 200.- <input type="radio"/>	Fr. 200.- à 400.- <input type="radio"/>			
Date d'entrée	Fr. 400.- à 600.- <input type="radio"/>	au-delà <input type="radio"/>			
Divers	Printemps <input type="radio"/>	Été <input type="radio"/>	Automne <input type="radio"/>	Hiver <input type="radio"/>	
Nom/Prénom				
Adresse				
Localité				

Questionnez notre service en retournant le présent bulletin à:

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS

ECONOMIE

Dans la plupart des pays occidentaux Presque autant de travailleurs au noir que de chômeurs

Dans la période actuelle de récession économique, il est un secteur de l'emploi qui fleurit, c'est celui du travail clandestin. Critiqué par certains, défendu par d'autres, ce phénomène existe dans la plupart des pays occidentaux et concerne presque tous les secteurs économiques.

Une étude récente du Bureau international du travail (BIT), à Genève, révèle que le nombre des travailleurs clandestins dépasse parfois celui des chômeurs. Dans un communiqué, le BIT indique en effet que ces clandestins représentent entre 10 et 35 pour cent de la population active en Italie, de 13 à 14 pour cent en Suède, de 8 à

12 pour cent en RFA et de 3 à 5 pour cent en France. Aux Etats-Unis, leur nombre dépasserait les 25 millions.

Par ailleurs, les revenus de cette forme de travail sont considérables, quoique difficiles à chiffrer. En 1979, on a estimé qu'ils représentaient cinq pour cent au moins du PNB dans plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest ainsi qu'aux Etats-Unis. Les tenants du travail au noir font valoir que celui-ci constitue une soupape de sécurité en période de crise économique, et qu'il contribue également à atténuer les tensions sociales. Mais, indique le BIT, le travail clandestin représente une concurrence déloyale pour les entreprises qui n'y ont pas recours et il permet souvent l'exploitation des travailleurs concernés. C'est notamment le cas des immigrés en situation illégale.

D'autre part, le travail clandestin n'étant pas pris en considération dans les statistiques officielles, les pouvoirs publics peuvent être amenés à faire des erreurs d'évaluation dans l'élaboration des plans économiques et sociaux. Pour lutter contre cette forme déviante du travail, le BIT relève, dans son étude, que les mesures répressives ont produit des résultats généralement très décevants. Il

est plus indiqué, selon le BIT, de recourir à des mesures préventives, comme la stabilisation des prélèvements fiscaux et sociaux, la simplification des formalités administratives et la mise en valeur aux yeux du public des avantages et de la sécurité qu'offrent les emplois légaux comparés aux travaux clandestins. (ats)

Association des pays producteurs d'étain Naissance officielle

L'Association des pays producteurs d'étain (APPE) groupant les cinq principaux producteurs mondiaux d'étain (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Bolivie et Zaïre) a officiellement vu le jour hier.

Ces cinq pays, qui à eux seuls représentent plus de 90 pour cent de la production mondiale, étaient convenus en mars avec l'Australie et le Nigéria que l'association entrerait en vigueur dans un délai de soixante jours à compter du 17 juin si des pays représentant plus de 66 pour cent de la production mondiale ratifiaient le pacte de l'association d'ici le 16 août.

La Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande ont ratifié ce pacte le 17 juin. La Bolivie et le Zaïre l'ont ratifié lundi.

De hauts-responsables des cinq pays fondateurs vont se réunir prochainement en Thaïlande afin de préparer la conférence inaugurale de l'association, a annoncé Datuk Paul Leong, ministre malaisien des industries de base.

En deux mots et trois chiffres

● Les plus grandes valeurs ajoutées par personne occupée à plein temps se trouvent en Suisse dans les industries chimiques et dans le secteur de l'électricité. Les valeurs les plus basses sont enregistrées dans les secteurs de l'habillement, de la chaussure, des textiles, du bâtiment, de l'horlogerie et de la métallurgie. C'est ce que révèle une étude sur «les résultats comptables des entreprises suisses 1981/82», par l'Office fédéral de la statistique.

● Améliorer la quantité, la qualité et la comparabilité des données comptables publiées sur les activités des entreprises, tel est l'objet d'une étude que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient de publier à Paris. Par ce document de 50 pages, intitulé «clarification des expressions comptables figurant dans les principes directeurs de l'OCDE», l'organisation internationale espère que le public sera mieux informé sur «la structure, les activités et les politiques de l'entreprise dans son ensemble».

● Le bout du tunnel n'est pas encore en vue pour l'industrie suisse des machines. L'évolution récente de la situation dément les pronostics qui annonçaient une reprise pour l'année en cours. Cet optimisme était prématuré et il faudrait plutôt parler d'une stabilisation à un très bas niveau, a déclaré M. Pierre Borgeaud dans son allocution présidentielle devant l'assemblée générale de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM) mardi à Zurich.

● Le Conseil d'administration de British Airways compte arrêter sa décision au début de septembre au sujet de la modernisation de sa flotte de court-courriers et de l'achat éventuel d'Airbus.

● L'entreprise de Zofingue Siegfried SA, active dans les domaines de la chimie et des médicaments, a maintenu au second trimestre la progression du chiffre d'affaires qui s'était manifesté depuis le début de l'année.

● La société Digital Equipment Corporation SA, Kloten, a réalisé en Suisse durant son exercice 1982/83 un chiffre d'affaires en hausse de 13,6 pour cent qui s'est inscrit à 150 millions de francs. La firme attend un résultat encore meilleur pour l'année en cours. L'augmentation des entrées de commandes dépasse de loin la croissance du produit des ventes.

● Quatre personnalités américaines, dont deux membres du Congrès, effectuent une enquête en Ulster sur une discrimination présumée touchant la main d'œuvre catholique dans ce pays.

● Après avoir connu un spectaculaire effondrement de ses ventes, la machine-outil japonaise connaît un regain d'activité. Pour la première fois depuis quinze mois, ses commandes ont dépassé, en juin, leur niveau atteint, l'an dernier, durant la période correspondante.

● Une société américaine et son vice-président ont été reconnus coupables par un jury fédéral d'avoir vendu illégalement des pièces détachées d'avions à la Libye. Le jury a estimé que Tencom Corp de Northbrook (Illinois) et son vice-président, M. Donald Malson, avaient notamment falsifié des documents pour la vente de pièces détachées d'aviation d'une valeur de 16 millions de dollars à la Libye. Les transactions incriminées sont intervenues entre novembre 1980 et septembre 1981.

● Le ministère britannique du commerce a ouvert une enquête à la

suite de la publication de statistiques des douanes relevant que, pendant le premier semestre de cette année, des marchandises pour une valeur de 241.000 livres ont été importées d'Argentine en Grande-Bretagne, en dépit de l'embargo total imposé par le gouvernement de Mme Thatcher sur les produits argentins depuis la guerre des Malouines.

● Le déficit de la balance des paiements française est passé de 30,2 milliards de francs français au premier trimestre à 2,9 milliards au second, a annoncé le ministère des Finances.

Prix de l'énergie

Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	9.8.83	16.8.83
Gasoil	249.—	254.—
Super	313.—	312.—
Normale	300.—	301.—

Baïle (F.S./T)		
Gasoil	558.—	569.—
Super	698.—	701.—
Normale	673.—	680.—

Produits pétroliers au détail

(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.29	1.29
Normale	1.25	1.25
Diesel	1.28	1.28

Fuel dom. (F.S./100 kg)		
Citerne de ménage	63.10 % lit.	63.10 % lit.
2000 à 5000 l.	68.50 % kg	69.50 % kg
5000 à 8000 l.	67.— % kg	68.— % kg
8000 à 11000 l.	66.— % kg	67.— % kg
Bois de cheminée	19.50 le sac	19.50 le sac
Briques (pq 25 kg)	61.20 % kg	61.20 % kg
Anthracite	82.30 % kg	82.30 % kg

CICA + Groupement des marchands

Production industrielle américaine en juillet Forte hausse

La production industrielle des Etats-Unis a augmenté de 1,8% en juillet, le 8e gain mensuel consécutif depuis la fin de la récession, a annoncé mardi la réserve fédérale. Ce gain, le plus important depuis huit mois à l'exception de la progression de 1,9% en avril dernier, fait suite à une augmentation de 1,1% en juin et de 1,3% en mai.

En juillet, la production a particulièrement augmenté dans les secteurs automobiles et des produits de base, notamment l'acier. La production d'automobiles a atteint le rythme annuel de 7,4 millions d'unités contre 6,8 millions en juin. La production de biens durables a augmenté de 3,4% contre 2,9% en juin. Les biens de construction ont augmenté de 2,3%, tandis que les biens de consommation non-durables augmentaient de 1,1%. (ats) afp)

Banques cantonales Bilan en hausse

La somme du bilan de l'ensemble des banques cantonales suisses a augmenté de huit pour cent à 123,1 milliards de francs durant le second trimestre par rapport au trimestre correspondant de 1982. Dans un tableau récapitulatif, l'Union des banques cantonales suisses indique encore que le total des départements d'épargne et des livrets dépôts a augmenté durant le même intervalle de 7,6% à 48,9 milliards de francs.

Les obligations et emprunts obligataires ont augmenté de 1,4% à 27,8 milliards de francs, tandis que dans les actifs, les avances à la clientèle ont atteint 90 milliards, soit une hausse de 5,1%. Sur ces avances, 53,6 milliards de francs reviennent à des placements hypothécaires. (ats)

SATEM
MAZOUT
28 74 74

BOURSE

NEUCHÂTEL

	A	B
Cr. Fonc. Ne.	680	680
La Neuchâtel.	550	550
Cortailod	1400	1420
Dubied	192	192

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	92750	92200
Roche 1/10	9200	9225
Asuag	42	44
Kuoni	5600	5600
Astra	-11	-11

ACTIONS SUISSES

	A	B
B. Centr. Coop.	810	810
Swissair p.	857	857
Swissair n.	714	710
Bank Leu p.	4150	4200
UBS p.	3295	3280
UBS n.	612	615
SBS p.	317	317
SBS n.	238	237
SBS b.p.	267	264
C.S. p.	2175	2190
C.S. n.	410	412
BPS	1460	1470
BPS b.p.	144	143.50
Adia Int.	1800	1760
Elektrowatt	2890	2890
Galenica b.p.	430	428
Holder p.	776	770
Jac Suchard	5775	5775
Landis B	1410	1400
Motor col.	700	703
Moeven p.	3375	3375
Buerhle p.	1620	1580
Buerhle n.	354	345
Buerhle b.p.	373	375
Schindler p.	2250	2250
Bâloise n.	620	615
Rueckv p.	6925	6950
Rueckv n.	3280	3250
W'thur p.	2960	2960

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	103.—	103.—
Aetna LF cas	80.—	79.—
Alcan alu	77.50	77.25
Amx	57.5	58.—
Am Cyanamid	112.—	111.—
ATT	142.—	139.—
ATL Richf	105.—	105.—
Baker Intl. C	50.75	51.—
Baxter	129.50	128.50
Boeing	89.25	88.25
Burroughs	112.—	112.—
Caterpillar	88.75	85.75
Citicorp	87.—	86.25
Coca Cola	108.—	107.—
Control Data	116.50	115.50
Du Pont	105.50	104.50
Eastm Kodak	147.—	143.—
Exxon	80.75	80.75
Fluor corp	44.50	43.50
Gén. elec	108.—	107.—
Gén. Motors	148.50	148.—
Gulf Oil	86.—	85.—
Gulf West	54.25	55.—
Halliburton	94.50	94.50
Homestake	76.—	76.50
Honeywell	258.—	254.—
Inco ltd	32.50	33.—
IBM	258.50	259.50
Atel	1390	129.—
Litton	180.—	129.—
MMM	170.—	169.50
Mobil corp	67.50	66.50
Owens-Illin	69.75	68.50
Pepsico Inc	74.50	73.50
Pfizer	84.—	82.75
Phil Morris	129.50	130.—
Phillips pet	79.25	76.75
Proct Gamb	118.50	117.—
Rockwell	67.50	65.50
Schlumberger	133.50	132.50
Sears Roeb	84.75	84.75
Smithkline	144.50	140.50
Sperry corp	95.25	93.75
STD Oil ind	113.—	110.—
Sun co inc	99.—	95.—
Texaco	78.50	77.75
Warner Lamb.	60.75	60.50
Woolworth	80.—	79.50
Xerox	99.50	97.50
Zenith radio	64.50	65.—
Akzo	54.25	55.—
Amro Bank	47.50	46.25
Anglo-am	44.50	44.25
Amgold	260.—	261.—
Mach. Bull	11.25	11.25
Cons. Goldf I	24.—	24.25
De Beers p.	22.—	22.25
De Beers n.	22.—	22.25
Gen. Shopping	579.—	578.—
Norsk Hyd n.	163.50	168.—
Phillips	35.75	36.—
Rio Tinto p.	20.50	20.50
Robeco	222.50	223.—
Rolinco	217.50	218.—
Royal Dutch	104.—	104.—
Sanyo electr.	4.15	4.10
Aquitaine	45.50	45.25
Sony	29.75	29.50
Unilever NV	146.50	147.50
AEG	58.50	58.—
Basf AG	125.50	129.—
Bayer AG	122.—	123.50
Commerzbank	140.—	141.50

BILLETTS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	2.09	2.21
1 \$ canadien	1.68	1.80
1 £ sterling	3.05	3.40
100 fr. français	25.50	28.—
100 liras	-1225	-1475
100 DM	78.50	81.50
100 fl. hollandais	70.—	73.—
100 fr. belges	3.80	4.20
100 pesetas	1.30	1.60
100 schilling autr.	11.20	11.60
100 escudos	1.45	2.05

DEVICES

	Achat	Vente
1 \$ US	2.1350	2.1650
1 \$ canadien	1.7250	1.7550
1 £ sterling	3.19	3.25
100 fr. français	26.30	27.00
100 liras	-1330	-1370
100 DM	79.75	80.59
100 yen	-8720	-8840
100 fl. hollandais	71.15	71.95
100 fr. belges	3.95	4.05
100 pesetas	1.39	1.44
100 schilling autr.	11.34	11.46
100 escudos	1.71	1.77

MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once \$	419.—	422.—
Lingot	29000.—	29250.—
Vreneli	185.—	195.—
Napoléon	182.—	194.—
Souverain	209.—	221.—
Double Eagle	1247.—	1337.—

CONVENTION OR

17.8.83	29300.—
Plage	28940.—
Achat	900.—
Base argent	900.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	37.—	36½
Alcan	36.—	35¾
Alcoa	41¾	41½
Amx	26¾	27½
Att	64¾	64½
Atl Richfhd	48¾	50.—
Baker Intl	23¾	24.—
Boeing Co	40¾	40½
Burroughs	52¾	52.—
Canpac	36½	36¾
Caterpillar	39¾	38¾
Citicorp	39¾	39¾
Coca Cola	50.—	50¾
Crown Zeller	27½	27½
Dow chem.	33¾	33¾
Du Pont	21¾	49.—
Eastm. Kodak	66¾	64¾
Exxon	37¾	38.—
Fluor corp	20¾	20¾
Gen. dynamics	54¾	53¾
Gen. elec.	49¾	48¾
Gen. Motors	69¾	69¾
Genstar	23¾	23½
Gulf Oil	39¾	40.—
Halliburton	44¾	43¾
Homestake	35¾	35¾
Honeywell	117¾	117¾
Inco ltd	15¾	15¾
IBM	120¾	121½
ITT	43¾	43¾
Litton	59¾	59¾
MMM	78¾	78¾

Mobil corp

Owens Ill	32¾	32.—
Pac. gas	15¾	15¾
Pepsico	34.—	33¾
Pfizer inc	38¾	38.—
Ph. Morris	60¾	62.—
Phillips pet	35¾	35¾
Proct. & Gamb.	54.—	53¾
Rockwell int	30¾	38¾
Sears Roeb	39¾	38¾
Smithkline	65.—	64¾
Sperry corp		



Nos pommes chips?
De bonnes pommes de terre
du pays bien sûr, frites
dans de l'huile d'arachide
toute blonde. Pour une
fraîcheur* croustillante.

Aimées de tous:
Pommes chips
130 g **1.90** (100 g = 1.46) 260 g **3.40** (100 g = 1.31)

Tout en saveur:
Pommes chips au paprika
(avec un nouveau mélange de paprika)
130 g **2.10** (100 g = 1.62) 260 g **3.90** (100 g = 1.50)

* Le délai de vente très court garantit la fraîcheur
croustillante de nos pommes chips.

CHIPS M
Frische-Garantie
Garantie fraîcheur
Garanzia
di freschezza

MIGROS

Economies actives:

Bâtons fourrés aux noisettes

Offre spéciale du 17.8 au 20.8



4 pièces 220 g 1.60
au lieu de 2.-
(100 g = -72,7)

Petits pains à sandwichs

Offre spéciale du 17.8 au 20.8



10 pièces 1.50
300 g au lieu de 1.90
(100 g = -50)

Pâté de viande

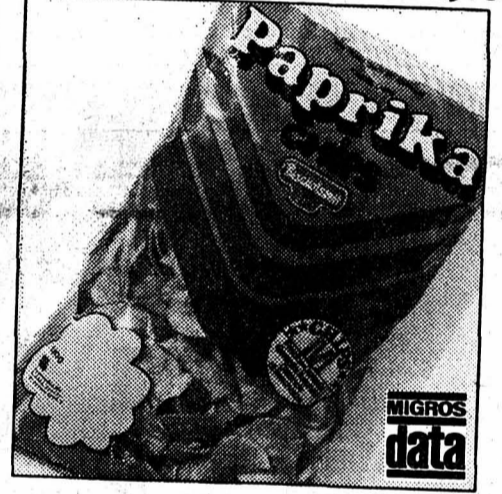
Multipack du 17.8 au 23.8



Boîte 145 g, 1.50
2 boîtes 2.40
au lieu de 3.-
(100 g = -82,8)

Pommes Chips Paprika

Offre spéciale du 17.8 au 23.8



sachet 130 g 1.70
au lieu de 2.10
(100 g = -130,8)

Tous les chewing-gum Sugarless

Offre spéciale du 17.8 au 23.8



Chaque emballage -20
de moins
par exemple Sugarless Peppermint
(4 x 5 sticks) 55 g
-.90 au lieu de 1.10 (100 g = 163,6)

Jus d'orange M-Queen 100% jus de fruit

Multipack du 17.8 au 23.8



Brik 1 litre 1.20
2 litres 1.80
au lieu de 2.40

Nectar d'orange et d'abricot et Nectar d'orange et de fruit de la passion

Multipack du 17.8 au 23.8



Brik 1 litre 1.50
2 litres 2.40
au choix au lieu de 3.-

Pâtes aux œufs frais Tipo M Papillons

Multipack du 17.8 au 23.8



Paquet 500 g 1.30
2 paquets 2.10
au lieu de 2.60
(100 g = -21)

MIGROS



SPORTS

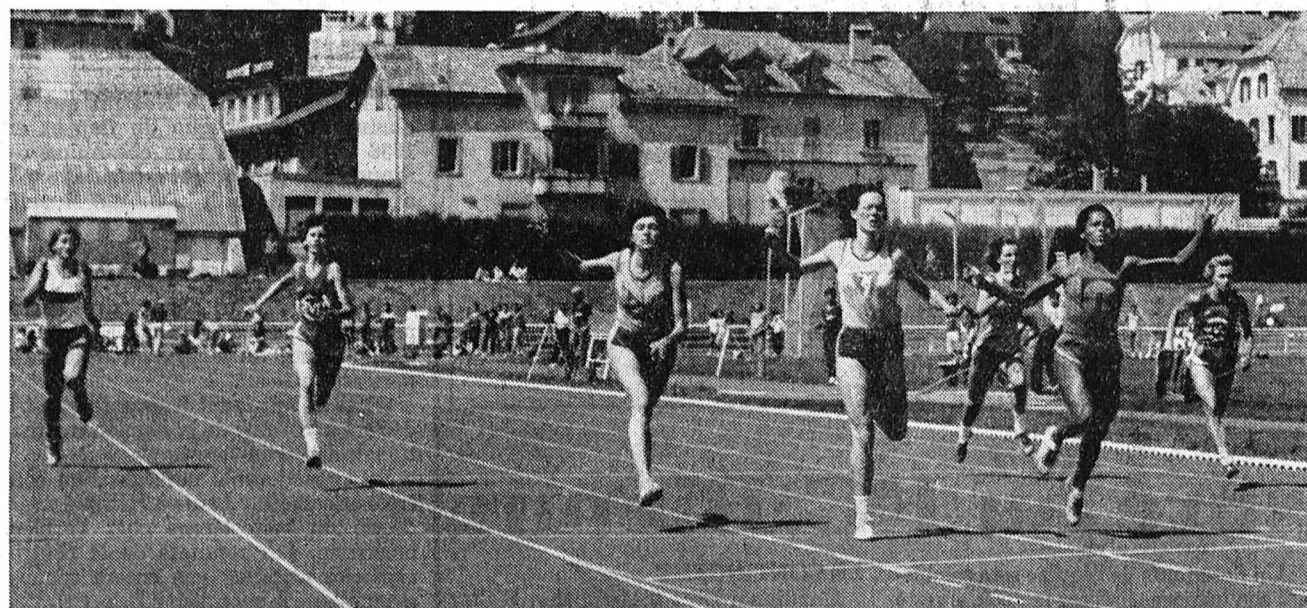
Meeting international d'athlétisme au Centre sportif Morinière: 20''82 pour une montre

Le talentueux Français Morinière entendait limiter sa participation au relais 4 x 100 mètres. Mais voyant son camarade Marie-Rose recevoir une montre pour sa belle victoire sur 100 mètres, Morinière s'engagea sur 200 mètres où il allait réaliser une des cinq meilleures performances mondiales juniors avec 20''82. Quel talent ce junior français! Prenant la réunion de l'Olympic comme réglage pour les prochains championnats d'Europe juniors, les espoirs français ont fait forte impression à La Chaux-de-Fonds notamment dans le 4 x 100 mètres où, avec des passages de sécurité, ils réalisaient une des meilleures performances mondiales juniors avec 40''05. La piste du Centre sportif a une fois de plus justifié sa bonne réputation grâce à des conditions particulièrement favorables. On regrettera un peu que le vent ait quelques fois dépassé les limites ce qui priva malheureusement l'international français Hatil d'un excellent temps sur 110 m. haies où, dès le premier obstacle, il marquait un avantage sur notre champion national Jean-Marc Muster.

UN SUCCÈS TOTAL

Dimanche dernier le meeting international de l'Olympic a étendu sa réputation vers l'Allemagne puisque de bons athlètes d'outre-Rhin y ont également participé. Les meilleurs du sprint suisse y sont venus réaliser de nombreux records personnels comme le Bâlois Weber qui a pris la deuxième place de la hiérarchie nationale du 200 mètres. Rolf Gisler s'est une fois de plus mis en évidence dans le 400 mètres qu'il négocia avec une parfaite maîtrise dans l'excellent temps de 46''91 devant son camarade de l'équipe suisse Kaufmann 47''62. L'accès à la finale pour le huitième athlète était de 10''83, temps qui montre mieux que toute explication la qualité de la participation à ce meeting spécialement orienté vers les sprints. L'aspect spectaculaire de la réunion était particulièrement soutenu puisque 42 courses se sont disputées en trois heures et six concours d'un excellent niveau assurant la continuité entre les départs. L'Olympic a assumé à la satisfaction générale une telle organisation.

Au saut en hauteur, l'Argovien Egger et le junior Pahud, de Lausanne, ont tous deux maîtrisé 2 m. 08. Au saut en longueur, l'international français Drevet s'imposait avec 7 m. 44 devant le Séduinois Ulrich 7 m. 35, tous deux bénéficiant d'un vent trop favorable. Quant au junior Frütiger, de Fontainemelon, il prenait la quatrième place assortie d'un nouveau record neuchâtelois à 6 m. 92. Une performance qui en fait un candidat aux médailles lors des prochains championnats suisses juniors. Le lancer du marteau a valu par l'affrontement de l'international français Garcia et du Chaux-de-Fonnière Hostettler, malheureusement blessé à l'issue du premier jet.



A la lutte avec l'internationale française Sulter, Chantal Botter pulvérise son record du 200 m. (Photos Gladieux)

ciant d'un vent trop favorable. Quant au junior Frütiger, de Fontainemelon, il prenait la quatrième place assortie d'un nouveau record neuchâtelois à 6 m. 92. Une performance qui en fait un candidat aux médailles lors des prochains championnats suisses juniors. Le lancer du marteau a valu par l'affrontement de l'international français Garcia et du Chaux-de-Fonnière Hostettler, malheureusement blessé à l'issue du premier jet.

Motocross

Ce week-end Plus de 250 pilotes à la Combe-Monterban

C'est samedi et dimanche que l'Auto-Moto-Club du Locle va organiser son traditionnel motocross réservé aux juniors.

Celui-ci, comme l'an dernier, se déroulera à la Combe-Monterban.

La journée de samedi sera réservée aux 125 cm³ et celle de dimanche aux 250 cm³.

Au total les organisateurs qui travaillent depuis de nombreux mois déjà, au succès de cette manifestation, attendent la participation de plus de 250 concurrents. Les meilleurs pilotes seront présents. Ce motocross comptera d'ailleurs pour le championnat suisse.

Il sera également mis sur pied une course de 80 cm³ pour les jeunes âgés entre 10 et 14 ans.

Nous reviendrons sur cette manifestation dans l'une de nos prochaines éditions. (Imp)

CHANTAL BOTTER ÉPOUSTOUFLANTE

Chez les féminines la participation était également de choix avec de nombreuses internationales suisses et françaises. La présence d'Emma Sulter (sélectionnée française aux JO de Montréal et Moscou) motiva Chantal Botter qui ne lui concéda qu'un centième en série du 100 mètres. En finale, la Martiniquaise fit étalage de son talent en s'imposant nettement, mais on regrettera que la junior Leroy excellente en séries ait renoncé. C'est pourtant sur 200 mètres que la Chaux-de-Fonnière Botter allait «exploser» en se classant deuxième, elle devançait Sulter et surtout battait son record neuchâtelois de 27 centièmes de seconde. Indiscutablement Chantal Botter joue les premiers rôles dans le sprint féminin sur le plan national. La championne suisse du 400 mètres s'est logiquement classée première de sa spécialité malgré la présence de l'internationale française Couedriau. On se réjouira particulièrement de la bonne prestation de la Chaux-de-Fonnière A.- M. Cavin qui réalisait la meilleure performance suisse juniors de la saison en terminant très près de l'internationale Duboux. Anne-Mylène pourrait bien être une des animatrices de la fin de saison sur sa distance. Logique victoire de Monika Staubli au saut en longueur où notre championne nationale ne fut pas inquiétée par les Françaises.

Terminons en parlant des Olympiens grâce à qui le club du Centre sportif tient un excellent niveau. Tout d'abord Guirard crédité de 15''82 sur les haies, bon temps à l'instar de Boichat 11''49 sur 100 mètres et 23''09. Le cadet Lengacher revient à son meilleur niveau avec 11''72 et 23''28 sans oublier André Widmer 50''63 sur 400 mètres.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

bli au saut en longueur où notre championne nationale ne fut pas inquiétée par les Françaises.

Terminons en parlant des Olympiens grâce à qui le club du Centre sportif tient un excellent niveau. Tout d'abord Guirard crédité de 15''82 sur les haies, bon temps à l'instar de Boichat 11''49 sur 100 mètres et 23''09. Le cadet Lengacher revient à son meilleur niveau avec 11''72 et 23''28 sans oublier André Widmer 50''63 sur 400 mètres.

Résultats

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.

100 mètres, finale A: 1. Bruno Marie-Rose (Fra) 10''33; 2. Walter Weber (LC Bâle) 10''51; 3. Thierry Bevigny (Fra) 10''52; 4. Daniel Sagouma (Fra) 10''57; 5. Nicolas Stricker (Stade Lausanne) 10''74; 6. Daniel Schneuwly (TVL) 10''80; 7. Stephan Speck (Stuttgarter Kickers) 10''91; 8. Dominique Legendre (Blois, Fra) 10''92. - Finale B: 1. Serge Humbert (Lausanne Sports) 10''79; 2. Fritz Voegtli (LC Bâle) 10''91; 3. Niels Bugge (Stade Genève) 10''92.

100 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

4 fois 100 mètres, hommes, juniors: 1. France juniors (Marie-Rose, Sangouma, Bevigny et Morinière) 40''05; 2. Olympic (Guirard, Boichat, Lengacher et Humi) 44''17.

4 fois 100 mètres, dames, juniors: 1. France Juniors 45''47; 2. TV Langenthal 47''55; 3. TV Laenggasse 48''20.

110 mètres haies, finale: 1. Philippe Hatil (USS Deuil, Fra) 13''93; 2. Jean-Marc Muster (LAC Bienne) 14''08; 3. Franck Chevalier (Fra) 14''28.

100 mètres dames, finale A: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 11''89; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 12''09; 3. Corine Blanchard (Fra) 12''10; 4. Chantal Botter (Olympic) 12''17; 5. Cathy Tschabold (STB) 12''17; 6. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''41. - Série I: 1. Emma Sulter (USS Deuil, Fra) 12''02; 2. Chantal Botter (Olympic) 12''03; 3. Regula Aebi (LV Langenthal) 12''14. - Série II: 1. Muriel Leroy (Fra) 11''85; 2. Monika Staubli (CGA Onex) 11''96.



Egger échoue de peu à 2 m. 15 en hauteur.

SPORTS

Prochaine saison de football en deuxième ligue neuchâteloise Le FC Marin a décidé de miser sur la jeunesse

La saison dernière, le FC Marin-Sports disputait un bon début du championnat mais ne réussissait à se maintenir en deuxième ligue que grâce à l'exploit du Locle. Cette année, plus peut-être que les précédentes, le comité en accord avec l'entraîneur Buhler, a décidé de miser sur la jeunesse. En effet, la



Le FC Marin. De gauche à droite, accroupis: Tavel, Daniele, Godet, Fischer, Montavon, Amadio, Goetz, Schneider; debout: Legaz, Buhler (entraîneur), Hosselet, Loew, Cornu, Schenk, L'Herbette, Verdon, Überschlag, Balsiger, Lovat (président).

Le contingent

William Amadio; Jean-Michel Balsiger; Michel Clottu; Pierre Cornu, Nicola Daniele; Roger Fischer; Philippe Godet; Raymond Goetz; Robert Rosselet; Antonio Legaz; Olivier Loew; Stéphane Montavon; Christian Lherbette; Thomas Schenk; Gérard Schneider; Philippe Tavel; André Ueberschlag; Michel Verdon; Roland Waelti.

moyenne d'âge de l'équipe se situe aux environs de 22 ans. Plusieurs joueurs ont encore l'âge des juniors et il est certain que les «anciens», tels que Waelti, Balsiger ou encore Schneider pour ne citer qu'eux, devront épauler très fort leurs compagnons. L'amalgame ne se fera pas facilement et la tâche de l'entraîneur sera ardue. P.-A. Buhler, réaliste en toutes circonstances, se rend bien compte de l'énorme travail qu'il aura pour former une équipe capable de se battre pour garder sa place en deuxième ligue avec un peu plus de panache que l'année passée.

Cette saison sera donc très importante pour Marin, même si on peut la considérer comme année de transition. L'objectif sera de se maintenir mais en formant des jeunes du club. Marin pense aux prochaines saisons et par conséquent, le travail de l'entraîneur sera un investissement qui, tout le monde le souhaite, apportera de belles récompenses à tous les fervents supporters du FC Marin.

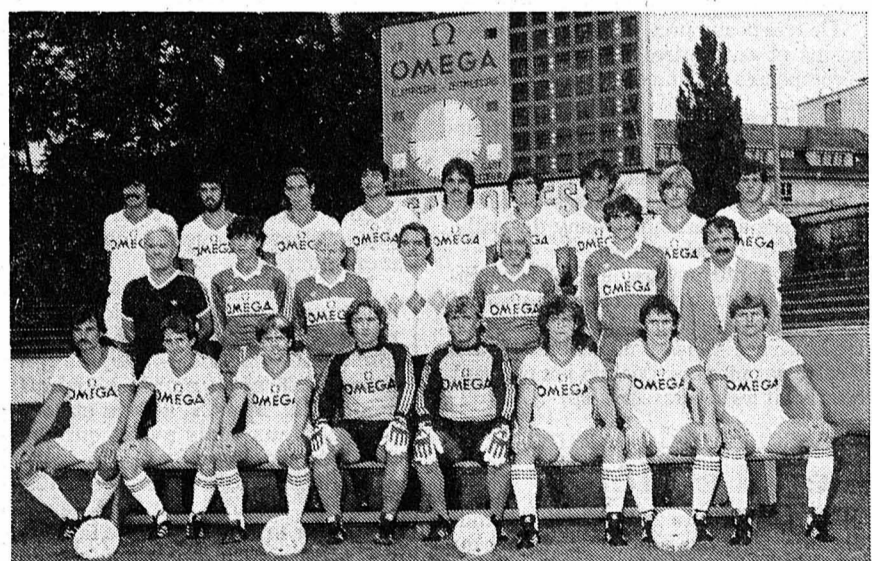
En tous cas l'équipe s'entraîne déjà sérieusement pour cela et son moral peut lui être utile dans un championnat qui s'annonce intéressant mais très dur cette année encore.

Que les jeunes réussissent leur entrée en deuxième ligue, leurs s'affirment de match en match et Marin deviendra un ténor du championnat neuchâtelois.

Deuxième ligue neuchâteloise de football

Calendrier du premier tour de la saison 1983-84:	11 SEPTEMBRE Hauterive - Marin Saint-Blaise - Colombier Saint-Imier - Gen.-s/Coffrane Serrières - Fleurier Bôle - Etoile Superga - Cortaillod	Gen.-s/Coffrane - Superga Colombier - Bôle Marin - Serrières Saint-Blaise - Saint-Imier	Etoile - Colombier Fleurier - Gen.-s/Coffrane
28 AOÛT Bôle - Hauterive Superga - Serrières Cortaillod - Saint-Imier Etoile - Saint-Blaise Fleurier - Marin Gen.-s/Coffrane - Colombier	14 SEPTEMBRE Cortaillod - Hauterive Etoile - Superga Fleurier - Bôle Gen.-s/Coffrane - Serrières Colombier - Saint-Imier Marin - Saint-Blaise	2 OCTOBRE Hauterive - Saint-Imier Serrières - Saint-Blaise Bôle - Marin Superga - Colombier Cortaillod - Gen.-s/Coffrane Etoile - Fleurier	23 OCTOBRE Gen.-s/Coffrane - Hauterive Colombier - Fleurier Marin - Etoile Saint-Blaise - Cortaillod Saint-Imier - Superga Serrières - Bôle
31 AOÛT Hauterive - Colombier Marin - Gen.-s/Coffrane Saint-Blaise - Fleurier Saint-Imier - Etoile Serrières - Cortaillod Bôle - Superga	17 SEPTEMBRE Hauterive - Saint-Blaise Saint-Imier - Marin Serrières - Colombier Bôle - Gen.-s/Coffrane Superga - Fleurier Cortaillod - Etoile	9 OCTOBRE Fleurier - Hauterive Gen.-s/Coffrane - Etoile Colombier - Cortaillod Marin - Superga Saint-Blaise - Bôle Saint-Imier - Serrières	30 OCTOBRE Hauterive - Bôle Serrières - Superga Saint-Imier - Cortaillod Saint-Blaise - Etoile Marin - Fleurier Colombier - Gen.-s/Coffrane
4 SEPTEMBRE Superga - Hauterive Cortaillod - Bôle Etoile - Serrières Fleurier - Saint-Imier Gen.-s/Coffrane - Saint-Blaise Colombier - Marin	25 SEPTEMBRE Etoile - Hauterive Fleurier - Cortaillod	16 OCTOBRE Hauterive - Serrières Bôle - Saint-Imier Superga - Saint-Blaise Cortaillod - Marin	6 NOVEMBRE Colombier - Hauterive Gen.-s/Coffrane - Marin Fleurier - Saint-Blaise Etoile - Saint-Imier Cortaillod - Serrières Superga - Bôle

En ligue nationale B L'optimisme est mesuré au FC Bienne



Le FC Bienne va tenter d'obtenir un meilleur classement que la saison dernière.

Terminant au cinquième rang, après avoir joué longtemps un rôle d'outsider (second derrière La Chaux-de-Fonds à mi-parcours), le FC Bienne entend faire encore mieux lors de la saison 1983-1984.

Avec des moyens extrêmement modestes, les dirigeants font preuve d'un optimisme mesuré, mais l'entraîneur Jean-Pierre Fleury, s'inspirant de la maxime «qui n'avance pas recule», va tenter de rester dans la course plus longtemps que la saison dernière, seul moyen d'améliorer le rendement matériel du club.

Au vu des premières rencontres de préparation, destinées à rôder les automatismes et à permettre aux nouveaux venus, une intégration qui prend un certain temps, on peut affirmer que la formation sera à peu de chose près, au même niveau que celle de la saison dernière, quoique, certaines acquisitions promettent un rendement plus régulier.

Les départs de Campiotti, Corpataux, Affolter et Albanese ont été compensés par l'arrivée de Büttiker (Olten), Uva (Lausanne-Sport), Truffer (espoir de Grünstern-Ipsach et Teuscher (buteur patenté et principal artisan de l'ascension du FC Thoune en première ligue).

Un des atouts de l'équipe sera semblable à son homogénéité, car la défense reste la même et son meneur de jeu Klaus Vöhringer est plus motivé que jamais, ce d'autant plus qu'il a à ses côtés un Büttiker, prêt à partager avec lui les tâches défensives qu'il n'affectionne guère.

En plus de dix-sept joueurs licenciés, le contingent a été élargi par trois juniors du club. Ceux-ci s'entraîneront avec leur aînés, tout en jouant dans la formation des inters.

LE CONTINGENT

Gardiens: Beat Siegenthaler, Walter Lüthi.
Défenseurs: Manfred Schmied, Patrick Moricz, Bruno Rappo (cap.), Kurt Aerni, Thomas Alleman, Peter Schreyer, Alexandre Missy.
Demis: Richard Büttiker, Bernard Lang, Klaus Vöhringer, Remo Truffer, Peter Wolf, Eric Tellenbach.
Attaquants: Enzo Uva, Bernard Greub, Urs Teuscher, José Chopard, Daniel Müller. (jl)

Dans notre bibliothèque Morat - Fribourg, reine des courses à pied

Pourquoi écrire un livre sur Morat - Fribourg plutôt que sur une autre course à pied? Parce que Morat - Fribourg, bien au-delà de la course à pied, par-delà l'histoire et la légende, symbolise la recherche et l'amour passionnés de la liberté, tout comme le fait cette autre épreuve sportive qu'est le marathon: «Marathon et Morat», disait déjà Bryon, le célèbre poète romantique anglais, «vos noms sont unis à jamais». Ces deux Cités sont effectivement à l'origine de situations et d'événements étrangement semblables et elles ont joué un rôle quasiment identique dans l'histoire des grands combats pour la liberté: Marathon face aux Perses, Morat sur le chemin des Bourguignons. Là comme ici, les faits débouchent sur la légende des soldats-messagers, dont on va s'inspirer pour lancer deux courses à pied devenues célèbres.

Yves Jeannotat, deux fois vainqueur de Morat - Fribourg, a choisi d'introduire le livre qu'il consacre à cette épreuve pour son 50e anniversaire, par l'étude de cet étonnant parallèle, avant de retracer les grands moments d'une course dont l'aspect social n'échappe à personne. Dans un autre chapitre, il dit ce qu'il pense des événements qui, au cours des ans, ont marqué la course et qui continuent de le faire: les femmes, les juniors, les «vieux», les populaires, les primes...

Enfin, après avoir proposé un plan de préparation, il relate une à une de façon anecdotique les 50 éditions avec le classement officiel des 10 premiers et une multitude d'autres informations qui ont nécessité plus de cinq ans de recherches. Quelque cent photos illustrent l'ouvrage, dont celles de tous les vainqueurs. La couverture, qui retrace en style «bande dessinée», l'histoire de la bataille de Morat jusqu'à l'arrivée du messager, brandissant son rameau de tilleul, sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Fribourg, est due à Teddy Aeby. Morat - Fribourg sera peut-être le livre sportif de l'année!

En vente dans les librairies et chez l'auteur, case postale, 2532 Macolin.

B

boîte à confidences

La F1 menacée

La guerre continue aux Etats-Unis entre la formule 1 et la formule (assez proche) Indianapolis. Cette dernière vient de remporter une nouvelle bataille. L'été prochain, à Meadowlands (New Jersey), la première course «Indy» sera disputée à quelques miles de Flushing Meadow, théâtre supposé du premier Grand Prix de New York, prévu pour septembre 1983 et déjà reporté d'un an.

Il est vrai que la formule 1 ne fait pas recette aux Etats-Unis et que les exigences financières de ses promoteurs ajoutent à ses difficultés. Deux organisateurs américains de grands prix, ceux de Long Beach et de Las Vegas, se sont déjà tournés vers la formule «Indy», où les pilotes américains brillent et à laquelle les publicitaires s'intéressent plus volontiers. Pour l'heure, il ne reste donc plus qu'un seul grand prix inscrit officiellement au calendrier, celui de Detroit. Le futur Grand Prix de New York résistera-t-il au dernier assaut connu que vient de lancer la formule «Indy»? (si)

Vevey à La Tour-de-Peilz

Le terrain du stade de Coppet étant actuellement en réfection, Vevey devra jouer ailleurs ses deux prochains matches «at home». Il les disputera à la Tour-de-Peilz, le 20 août contre Aarau et le 27 août contre Servette. Ces deux rencontres débiteront à 18 heures. (si)

Mort de Giuliano Nostini

L'Italien Giuliano Nostini qui fut champion olympique de fleuret en 1936 et plusieurs fois champion du monde par équipes, est décédé mardi à Bressanone près d'Udine. Il était âgé de 72 ans. (si)

Lewis et le dopage

L'Américain Carl Lewis, triple champion du monde à Helsinki, a réfuté, à Berlin-Ouest, les accusations de dopage portées contre lui.

C'est absolument impossible, a-t-il déclaré à la veille de la réunion internationale de Berlin-Ouest.

Selon un journal norvégien, un contrôle effectué sur Lewis à Helsinki avait décelé du testostérone chez l'athlète américain. Les résultats de la contre-expertise n'étaient pas encore connus, avait ajouté le quotidien d'Oslo. (si)

Boules ferrées à Genève

Le championnat du monde des boules ferrées en doublettes se tiendra du 29 septembre au 2 octobre au Pavillon des Sports de Champel à Genève. Cette manifestation est organisée dans le cadre du cinquantième anniversaire de la Fédération suisse de boules (FSA). Dix-sept pays seront engagés à Genève: Algérie, RFA, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Monaco, Sénégal, Tunisie, Yougoslavie et Suisse. (si)

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

1. Bellinzone	- Grasshoppers	1 x 2
2. Lucerne	- La Chx-de-Fds	2 2 6
3. NE Xamax	- Lausanne	4 4 2
4. Saint-Gall	- Bâle	5 3 2
5. Vevey	- Aarau	4 4 2
6. Wettingen	- Sion	4 3 3
7. Young Boys	- Servette	4 3 3
8. Zurich	- Chiasso	7 2 1
9. Bienne	- Fribourg	5 3 2
10. Bulle	- Granges	4 3 3
11. Laufen	- Lugano	3 3 4
12. Mendrisio	- Locarno	3 5 2
13. Nordstern	- SC Zoug	5 3 2

Cyclisme Gisiger à Chaumont

Daniel Gisiger, le héros malheureux de l'étape de Bienne du dernier Tour de Suisse, s'est inscrit en dernière minute, en compagnie de Roland Voegeli, pour le Championnat suisse de la montagne qui aura lieu samedi prochain à Neuchâtel. Ces deux inscriptions portent à onze le nombre des professionnels qui seront en lice dans cette course disputée selon la formule «open». (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 58 58
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R regard

Ecole primaire: une nouvelle étoile

La rentrée scolaire chaux-de-fonnière est un peu différente en ce mois d'août 1983. Différente dans son paysage habituel puisque «La Grande Ourse» existe.

«La Grande Ourse» est une école privée. Elle ouvre ses portes lundi 22 août. Elle est née de l'initiative d'un groupe de parents de jeunes gosses. Et ce sont ces parents qui assumeront la charge financière du fonctionnement de l'institution. Se répartissant les charges de la location du local, du salaire de l'enseignante - engagée à mi-temps - et de l'acquisition du matériel.

Pas de remise en cause fondamentale de l'école publique. Pas de critiques acerbes du système de l'enseignement dispensé dans les institutions de l'Etat. Simple-ment, veulent-ils permettre aux gosses de 7 à 12 ans de trouver harmonie nécessaire à leur épanouissement.

Devenus adultes épanouis, ils seront peut-être les ferments d'une société qui tolérera la différence et, qui sait, voudra s'en inspirer pour ne plus ressembler à un rouleau compresseur.

Il y aura peu d'enfants à «La Grande Ourse». L'enseignement personnalisé, qui tient compte du rythme d'assimilation propre à chaque enfant, est une volonté énoncée clairement.

Une enseignante à mi-temps qui apprendra aux enfants ce qu'il est nécessaire de professer pour suivre le programme d'enseignement officiel et aussi les parents, qui interviendront dans la vie des écoliers pour mieux leur faire appréhender la vie; justement, en leur rendant facile et agréable la tâche qui consiste à connaître les choses musicales, picturales du monde qui les entoure. Pas que de grandes envolées lyriques. Les parents précisent également que la meilleure manière d'apprendre les sciences naturelles et la géographie d'un coin de pays, c'est de s'y promener et de prendre le temps nécessaire.

Le regard de la Direction de l'Ecole primaire chaux-de-fonnière, lorsqu'il se pose sur «La Grande Ourse», est serein. Il envisage des relations de bon voisinage. Voilà qui est sain.

Ingrid-C. JEANNET

Neuchâtel: référendum contre la péréquation Plus de 11.000 signatures

Ainsi que nous l'annoncions samedi, le référendum lancé dans le canton de Neuchâtel contre la nouvelle loi de péréquation financière intercommunale votée fin juin par le Grand Conseil a abouti. La chancellerie d'Etat le confirme, auprès de laquelle le comité référendaire a déposé hier ses listes de signatures.

Au téléphone vendredi, l'un des deux présidents de ce comité nous avait donné comme résultat atteint «plus de 7000 signatures». Il péchait par excès de modestie! Le «score» est en effet plus massif, puisqu'il atteint 11.320 signatures, dont la validité devra encore être vérifiée comme toujours, mais qui représente de toute manière une performance si l'on se rappelle que la collecte a dû se dérouler en un peu plus d'un mois, en pleines vacances et essentiellement dans les communes non-urbaines ou semi-urbaines du bas du canton. (K)

Fermée il y a plusieurs années aux Brenets Nouveau départ au Locle pour l'Ecole neuchâteloise de nurses



La première volée de la nouvelle école accompagnée de la directrice, Mme Jane Gschwend et des deux monitrices-enseignantes, Mmes Mariette Hainard et Claire-Lise Luder. (Photo Impar-Perrin)

Les Loclois ont plutôt eu l'habitude de voir des institutions, des services publics ou des établissements scolaires - et ce n'est pas terminé - s'en aller de leur ville.

Ils auront donc tout lieu de se réjouir en apprenant que la nouvelle Ecole neuchâteloise de nurses, après un arrêt de deux ans de l'ancienne école des Brenets, vient de s'ouvrir au Locle. Certes elle ne sera pas créatrice d'emplois mais pourrait bien jouer dans un proche avenir un rôle important dans la réputation de la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises. Il suffit de se souvenir de celle obtenue par la défunte école des bords du Doubs. L'école ouverte lundi, qui reprend le flambeau, compte bien y parvenir en poursuivant la tradition de l'excellence de la formation des nurses dans les Montagnes.

Lundi dernier 20 étudiantes nurses ont débuté leur formation qui, selon un programme établi par une commission cantonale et élaboré sous la forme d'«unités capitalisables», s'étale sur deux ans. Durant la première année les jeunes filles d'au moins 18 ans, dont un tiers viennent d'autres cantons que celui de Neuchâtel, suivront des cours théoriques avant d'être placées en stages professionnels pour douze nouveaux mois.

Actuellement l'école est installée provisoirement dans l'ancien home de l'entreprise des FAR. Elle déménagera pour s'implanter définitivement dans l'ancien home Zenith racheté par la commune et que celle-ci est en train de faire transformer et aménager pour les besoins de l'école.

Celle-ci ne comporte pas d'internat, mais les élèves de l'extérieur ont la possibilité de louer des chambres dans le bâtiment. Un brin excitées mais conscientes des efforts qu'elles devront faire pour parvenir d'ici deux ans à décrocher leur diplôme officiellement reconnu par le canton, ces vingt demoiselles (l'école ne peut en accueillir davantage) ont pris lundi le chemin de cette école neuchâteloise de nurses repartie sur de nouvelles bases. (jcp)

● LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 15.



Q

quidam

Baptiste Riethmann, de Buttes, c'est un petit bonhomme blond et débrouillard âgé de 4 ans et 4 mois très exactement. Avec son pistolet à eau, le gamin s'invente des aventures dont il est bien évidemment le héros.

Pour lui, sans qu'il en soit conscient, c'est l'âge d'or de la découverte et de l'imagination. Un bout de rue se transforme en prairie genre western, et la fontaine du quartier devient le fleuve où s'abreuvent les vaches de l'Ouest.

Baptiste va entrer à la petite école cet automne. Avec dix de ses copains du village. Il n'a pas peur. Il se réjouit même. Mais il n'a aucune idée de ce qu'on peut bien y faire dans ce fameux jardin d'enfants où sa sœur court chaque jour avec plaisir...

(jjc - photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

L'horloge communale de Courtelary

Après s'être accordée toutes les fantaisies possibles et imaginables, l'horloge communale de Courtelary est enfin rentrée dans le rang de la très sérieuse ronde des heures.

Le changement ne s'est pourtant pas réalisé tout seul.

Pour que l'horloge retrouve enfin son utilité originale, il a fallu qu'un citoyen de la commune consacre ses vacances à la réparation.

M. Yves Mabillard avait annoncé son intention lors de la dernière assemblée municipale.

Aujourd'hui, le mécanisme a retrouvé toute sa santé et les passants peuvent de nouveau accorder toute leur confiance à la vénérable horloge. (cd)

S

sommaire

LES BAYARDS. - Fontaine renversée PAGE 15

CANTON DU JURA. - Aménagement du territoire. PAGE 17

La foudre s'abat sur une ferme à Lajoux L'embrasement évité de justesse

Il s'en est fallu de très peu pour que le feu ne ravage complètement une vieille et grande ferme, à Lajoux.

Hier entre 13 h. 30 et 13 h. 45, deux violents coups de foudre ont attiré l'attention d'un camionneur de passage: un éclair venait de frapper le faite de la ferme de M. Robert Liechti, sise en plein village, à proximité de l'Hôtel de l'Union.

Avec des extincteurs, M. Liechti et le camionneur essayèrent d'éteindre le foyer qui menaçait d'embraser totalement la grange. Entretemps, les pompiers étaient alertés. Immédiatement sur place et aidés des premiers secours de Tramelan, ils sont parvenus à maîtriser le sinistre.

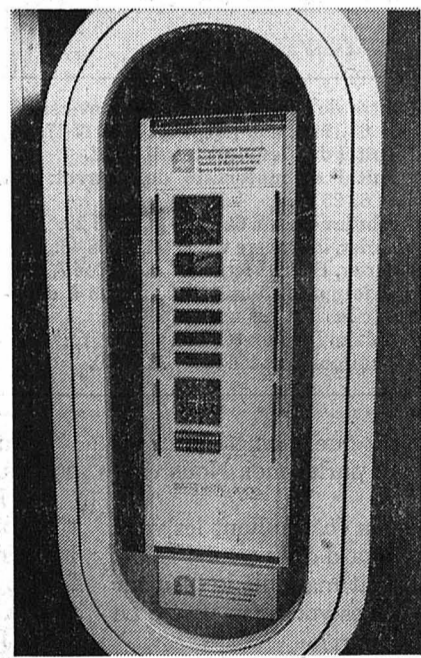
Les pompiers et les habitants ont vidé rapidement la ferme de son contenu - le bétail était heureusement aux champs - pour limiter les dégâts provoqués essentiellement par le ruissellement de l'eau de la haute-grange dans l'appartement. Si bien qu'en peu de temps la ferme était vide.

Une grande partie du fourrage est détruite. La charpente, à l'arrière du bâtiment, est trouée mais pas détruite. Extérieurement, les dégâts au bâtiment sont peu apparents.

La famille de M. Robert Liechti a été relogée dans l'Hôtel de l'Union. Les dégâts s'élèvent à quelque 100.000 francs. (pve)

Stations météo bancaires

Une pagaille de valeurs parfois contradictoires



Une station météo. Valeur: 30.000 francs. (Photo Bernard)

Les grandes banques de la place et d'ailleurs mettent une nouvelle prestation en vitrine: la mesure du temps qu'il fait. Et dont on parle. Une colonne météo électronique est mise en évidence entre taux de change, cotations en bourse et invitations au voyage.

Situées l'une au flanc de Pod 18, l'autre de Pod 50, elles donnaient des résultats assez divergents pour justifier, lundi, la mise hors service de cette dernière. Température bloquée à 50° C, humidité à 10%. Et ces valeurs n'enregistraient pas une flambée du métal jaune.

A Pod 50, on se déclare d'un «scepticisme optimiste» à l'égard de la fiabilité de l'appareil. Cet hiver déjà, la pression était dérégulée, annonçant

du beau temps à perpétuité. Un bon moyen, semble-t-il, de vendre des monnaies étrangères.

Le gadget vaut tout de même une trentaine de milliers de francs. Il sera révisé.

Pannes mises à part, les deux stations, distantes de 300 mètres, laissent apparaître de sérieux écarts. Un relevé comparatif a été effectué avant que Pod 50 ne reste sur des valeurs propres au Sahel. La colonne communale, située sur la berme du Pod, allait servir de garde-fou.

La localisation des capteurs explique en partie les différences observées. Aucune donnée n'est mesurée là où se tiennent les badauds, devant la vitrine. Les indications de Pod 18 viennent de haut, d'une sonde perchée au sommet de

la tour, à neuf étages du tableau de lecture. Pod 50 tient ses valeurs de la face nord du bâtiment, sous un balcon.

QUESTION D'ÉCHELLE

Températures et humidité sont les paramètres les plus fluctuants, la pression étant assez uniforme aux trois stations. Les différences relèvent de l'échelle adoptée, millimètres ou milibars, et du point de référence. Pod 18 donne une pression réduite au niveau de la mer, celle qu'on obtiendrait au fond d'un trou affleurant les vagues. A Pod 50 comme à la colonne communale, la valeur inscrite est corrigée, à l'altitude locale, 987 m. sur mer.

PF

► Page 13

billet

Elle boit jusqu'à l'ivresse. Vierge ou opulente, faite pour toutes les moissons elle s'étale, superbe ventre de verdure, aux dards du soleil.

Plaines insatiables où ondulent mamelons et collines, où frémissent trembles et peupliers, où sourient crocus et orchidées.

Elle est blonde dans ses déserts, rousse dans ses volcans aux longs cheveux de lave, noire au fond de ses forêts.

Ardente du cœur, douce sous toutes les lunes, tumultueuse sur ses rivages, elle lisse sa peau d'ébène, son écorce d'érable, elle hérissé ses cactus, elle roule son granit, elle promène sur son dos les griffes de ses océans.

Belle, immense, elle se love dans le cosmos à la suite du soleil contre qui elle fait le dos rond jour et nuit.

A tant ainsi brunir, roussir, griller dans l'été, la voici qui craquelle, s'écaille, se ride, se craquelle, se dessèche, assoiffée, la terre, enfin grosse d'un orange...

GPd

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, tous les j., sauf ve, 14-17 h.
 Musée int. horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., expo La Chaux-de-Fonds et Jeanneret avant Le Corbusier.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: 10-12 h., 14-17 h., expo La Chaux-de-Fonds et Jeanneret avant Le Corbusier.
 Galerie L'Echoppe: expo aquarelles de Jean Tourane, 14-20 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
 Discothèque: 16-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Artothèque: Serre 7, fermée.
 Piscine des Mélézes: 9-20 h.
 Minigolf: 10-22 h.
 Piscine Numa-Droz: fermée.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing-Attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.
 Centre de rencontre: lu, ma, je, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 9-11 h., 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; ve, sa, 14-18 h., 19 h. 30-23 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.
Informations touristiques ADC: tél. 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 23 02 84.
 Parents information: tél. (038) 25 56 46.
 Information allaitement: tél. 26 54 15 et 35 13 76 ou (038) 53 38 66 et (038) 33 53 95.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.
 Services Croix-Rouge, tél. 28 40 50. Babysitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, fermée.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.
 Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.
 SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, jour et nuit.
 La Main-tendue: tél. 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
Hôpital: tél. 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Pilonel, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
 Assoc. défense chômeurs: tél. 23 45 25, ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30, autres jours, tél. 23 72 93.
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, 17-19 h.
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: tél. 117.
Feu: tél. 118.

Fleuristes de service cet après-midi:
 Florival, Numa-Droz 189
 Guenin, Léopold-Robert 5

CINÉMAS

Corso: 20 h. 45, Apocalypse now.
 Eden: 15 h., 20 h. 45, Octopussy.
 Plaza: 20 h. 45, Le camion de la mort.
 Scala: 20 h. 45, Superman III.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h. Lecture publique, ma-ve, 9-20 h.
 Plateau libre: 22 h., Ensemble latin contemporain, salsa.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expo «Le corps enjeu».
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expo «Léopold Robert et les peintres de l'Italie romantique».
 Musée d'Histoire naturelle: expo «Agassiz, naturaliste romantique», 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie Ditesheim: expo estampes de Arturo Bonfanti, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
 Info diabète: av. DuPeyrou 8, fermée.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: tél. 143.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Superman III.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Les meilleurs amis.

genoux sur le parquet, agitait sa petite fiole verte.
 «Retirez-moi ça!» m'écriai-je, en hoquant.
 Elle remit le bouchon en verre sur la petite bouteille, et je respirai l'air pur avec reconnaissance. Mais Naomi ne voulait pas me laisser seule. Elle m'administrait de petites tapes sur le visage, craignant de me voir m'évanouir une deuxième fois.
 «Revenez à vous! Il faut que vous nous expliquiez ce qui s'est passé, me dit-elle.
 - Loring. Il est tombé, murmurai-je.
 - Nous le savons. Il vit toujours. Mais il est dans le coma. L'ambulance l'a emmené à l'hôpital. Comment est-ce arrivé, Jenny? Que faisiez-vous là-haut?»
 J'ouvris les yeux et je pris quelques profondes inspirations, reconnaissante à Irène d'entrer calmement dans la pièce et d'en chasser tout le monde, y compris Naomi.
 Elle était donc capable d'autorité dans un moment de crise et je l'avais toujours su. Pour l'instant, elle maîtrisait parfaitement ses émotions pour ne se préoccuper que de moi. Lorsqu'ils eurent tous quitté la pièce, elle ferma la porte et vint s'asseoir sur une chaise à côté du divan.
 «Maintenant, Jenny, racontez-moi ce qui

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
 Piscine: 9-20 h.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tél. 31 52 52.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 AVIVO: tél. 31 51 90.
 Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 28 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie tous les jours.
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
 Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu, ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expos. marionnettes et poupées italiennes, collect. Ferrari, 14 h. 30-17 h. 30.

Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermée ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, tél. 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, tél. 41 20 72. Ensuite, tél. No 111.
Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 10 90.
 Administration district: tél. 44 11 53.
 Infirmière visitante: tél. 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

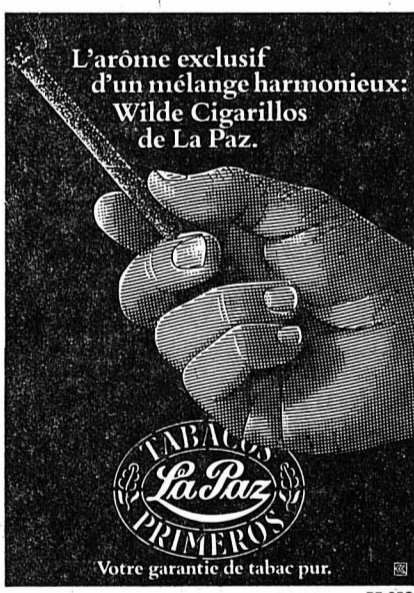
Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 15, Le braconnier de Dieu.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 97 40 69.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.

Val-de-Travers

Château de Môtiers: expo d'été, peintures, gravures, dessins et céramiques, 10-22 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, fermée.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Police cantonale: tél. 61 14 23
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.



FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

116

Phyllis A. Whitney

Le taureau de pierre

Roman

Traduit de l'américain par Solange Sommier

Ed. Albin Michel, copyright by Cosmopress, Genève

«Tout va bien, Jenny, me dit Brendon. On l'a récupéré par une fenêtre. L'ambulance arrive.»

Je le regardai en frissonnant toujours. «Est-ce qu'il est... demandai-je.

- Non. Il est vivant. Mais nous ne connaissons pas encore la gravité de ses blessures.»

Je tentai de me mettre debout; puis je perdis connaissance pour la première fois de ma vie.

Quand je repris conscience en m'étouffant, car Naomi brandissait un flacon de sels sous mon nez, je vis que j'étais allongée sur un divan dans le salon de Mc Clain près de la salle à manger. Des gens me dévisageaient de loin. Mais Brendon était parti. Seule Naomi, à

s'est passé. Brendon dit que vous étiez sur les toits. Reprenez-vous et parlez-moi. Nous voulons vous aider.

- M'aider? dis-je, en écarquillant les yeux et en plongeant mon regard dans celui d'Irène. Elle avait soigneusement maquillé le bleu sur sa joue. «Pourquoi n'êtes-vous pas partie en ambulance avec votre mari?»

Son expression s'adoucit et je la retrouvai. «Ils l'ont emmené avant que je sache qu'il était blessé. Brendon me conduira à l'hôpital. Jenny, vous savez bien que j'ai perdu mon mari, il y a des années. Bruce était mon véritable époux. Loring ne l'a jamais remplacé dans mon cœur. Mais revenons à vous. Brendon veut que vous me disiez ce que vous êtes allée faire là-haut.»

Ma voix se brisa comme j'essayai de lui expliquer: «Je voulais voir la perspective, des toits de l'hôtel. Loring a dû me suivre et...»

- Oui. C'est moi qui le lui ai demandé. votre comportement m'a paru étrange. Vous erriez comme une âme en peine... Et quand je vous ai vue vous élaner dans le couloir en direction de l'escalier, j'ai dit à Loring de vous suivre.»

Quelqu'un parla derrière elle, et je penchai la tête pour voir que Brendon avait rejoint sa mère.

«Tu as grimpé sur les toits en pleine nuit et sous la pluie», reprit-il.

- Mais non! Il ne pleuvait plus.» Je ressentis subitement l'envie de tout lui expliquer, de lui faire comprendre mes motivations. «Il ne faisait pas nuit noire, puisque la lune est pleine. Mais quand Loring est arrivé, j'ai eu peur. Je me suis cachée. Je ne savais pas pourquoi il m'avait suivie.»

Brendon fit signe à sa mère de lui céder sa place et s'assit à côté du divan.

«Est-ce que Loring t'a parlé?»

- Oui. Il m'a crié que c'était dangereux de me promener toute seule là-haut et il m'a ordonné de descendre.

- Et ensuite?

- Je n'ai pas eu confiance en lui. Je n'ai pas répondu et je suis restée cachée.

- Où? demanda Brendon.

- J'ai escaladé le parapet et je suis passée sur l'autre toit, là où il y a une passerelle.

- Et aucune protection?

- Ce n'est pas très à pic. Et je n'avais pas le choix. Je me suis agrippée à une cheminée derrière laquelle je pouvais me cacher.

- Comment se fait-il qu'il soit tombé? Pèse bien ta réponse, Jenny. Loring balbutiait quelque accusation dans l'ambulance, mais ses paroles étaient sans suite.» (à suivre)

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: tél. 97 42 50.
 Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 46, ve, 15-17 h.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, On continue à l'appeler Trinita.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, L'été de nos 15 ans.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71.

Bienne

Parc de la ville: 16 h., café-concert.
 Société des beaux-arts: expo «L'art au m2», 16-18 h., 20-21 h. 30.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Le Noirmont

Ludothèque: 3e me du mois, 14-17 h.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements: tél. 51 21 51.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Aide familiale: tél. 51 14 37.

Saint-Ursanne

Musée lapidaire: expo Société des peintres et sculpteurs jurassiens, 10-12 h., 14-18 h.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Amityville II.
 Cinéma La Grange: relâche.
 CCRD: expo Ernest Ansermet, me-je-ve, 15-18 h., sa-di, 15-18 h., 19 h. 30-22 h.
 Musée jurassien: expo lithographies d'Honoré Daumier 3e cycle, je à di, 14-17 h., et ve, 20-22 h.

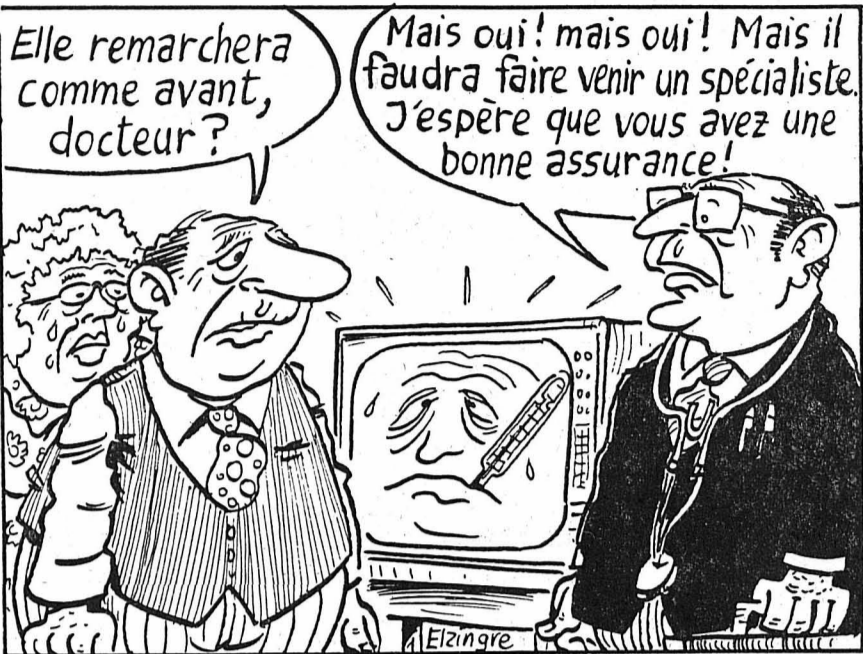
Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Caligula et Messaline.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Pour la peau d'un flic.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, tél. 66 10 44.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

TV par câble: France déplacée et satellites à l'horizon



Depuis lundi, les téléspectateurs desservis par le réseau câblé de Coditel doivent, nous l'avons dit succinctement, régler leur récepteur sur trois nouveaux canaux, en ce qui concerne les émissions venues de France.

DEMANDER LE PASSAGE D'UN TECHNICIEN

Certains téléspectateurs connaissant bien leur récepteur peuvent faire eux-mêmes cette modification. Il suffit de tourner la bonne molette... Mais tout le monde ne sait pas où elle se trouve? Mieux vaut donc demander à son installateur habituel de faire ce petit travail. On est sûr ainsi que tout sera «propre en ordre». Soulignons que ce technicien ne viendra pas chez vous de son propre chef, mais que vous devrez demander sa venue en vous adressant directement à lui. Car si Coditel distribue des images, il ne se charge pas du réglage des téléviseurs qu'elle alimente. Néanmoins son numéro de téléphone spécial (23 34 47) est prêt à vous donner tous les renseignements nécessaires à vous sortir d'embarras.

Si vous n'êtes pas sûr de votre fait, ne touchez à rien car ce faisant, vous risqueriez de dérégler les canaux suisses et allemands!

Ce n'est pas pour le plaisir de taquiner ses abonnés que Coditel a décidé les changements en cours. Il y a à cela deux raisons précises.

Tout d'abord les interférences dues au réseau Natel de téléphone à bord des automobiles. Les ondes radio de ce réseau, (d'une longueur très voisine de celles que Coditel injectait, pour la France, dans son câble) sont si puissantes que, même sans antenne, elles pénètrent dans de nombreux téléviseurs et en perturbent les signaux. Ce qui aboutit, à l'image, à de magnifiques moirures non prévues au programme... C'est pour éviter cet inconvénient - plus ou moins marqué selon l'emplacement des récepteurs - que l'on a déplacé de quelques fréquences les trois canaux français.

ANTENNE 2 SUR FR3: PROVISoire

Le réglage de tous les récepteurs câblés de la ville et de la région pouvant

durer de quinze jours à trois semaines, il a cependant été décidé que, pendant ce laps de temps, et pour ne pas priver certains téléspectateurs de toutes les émissions françaises, on passerait celles d'Antenne 2 sur le canal jusqu'ici utilisé pour FR3. Mais ce n'est là que provisoire...

UNE SEULE NORME

Jusqu'ici, Coditel utilisait six canaux pour retransmettre les émissions venues de France: trois pour le système Secam et trois pour le système Pal. Elles pouvaient ainsi être reçues aussi bien par les téléviseurs multi-normes que par les téléviseurs une norme.

Pour préparer l'avenir et libérer des canaux, on a décidé de s'en tenir uniquement au Pal (qui est aussi le système utilisé par les trois chaînes suisses et les trois chaînes allemandes) ce qui permet aux téléspectateurs desservis par le réseau câblé de s'en tenir à un téléviseur une norme, moins fragile et surtout meilleur marché qu'un récepteur multinormes.

Donc, dès maintenant, pour les téléviseurs convenablement réglés: images beaucoup moins - et même pas du tout - perturbées.

Si cependant, des moirures plus ou moins légères sillonnent encore vos images, elles sont dues à des perturbations saisonnières de propagation, perturbations quasi impossibles à éliminer. Ne vous désespérez donc pas et attendez des soirs meilleurs et moins traumatisants pour les hautes fréquences...

PROMESSE D'AVENIR: LES SATELLITES

Faisons grâce aux lecteurs des détails techniques sur le Pal et le Secam et sur les diverses fréquences en mégahertz en jeu dans l'espace, dans les antennes et dans les câbles... Ce qui intéresse le téléspectateur, c'est ce qu'il peut voir... et ce qu'il pourra voir.

L'avenir est plein de promesses: recevoir des émissions venues parfois de très loin et transmises par satellites.

Ils pointent à l'horizon, ces objets volants identifiés et les ondes qu'ils répercuteront arroseront de larges terri-

toires. Encore faudra-t-il de nouvelles et coûteuses installations pour recevoir ces ondes. Elles sont en effet ultra-ultra-courtes et se propagent en ligne directe. Les antennes pouvant les capter ne sont plus des perchoirs à merles ou à corbeaux, mais des sortes de grands parapluies retournés, en métal, à diriger avec une très grande précision vers le satellite.

Mieux: les ondes reçues sont beaucoup trop courtes pour être utilisées directement par un banal téléviseur. Il faut donc encore, entre l'antenne et le récepteur, et placé le plus près possible de l'antenne - en raison des pertes de puissance dans la descente d'antenne - un bloc convertisseur qui transforme électroniquement les ondes très courtes en des ondes plus longues pouvant elles, être utilisées sans problème par un récepteur du commerce.

Donc, en vue pour le particulier qui voudrait capter lui-même les ondes tombant d'un satellite; de très gros frais d'installation.

C'est pour palier cet inconvénient que Coditel a profité du passage Secam-Pal pour libérer cinq canaux et, en quelque sorte, les mettre en réserve pour le moment où les satellites lanceront leurs images du haut de leurs 36.000 kilomètres.

D'ICI DEUX ANS

C'est en effet cette société de distribution qui se chargera, pour ses abonnés, de capter les fréquences ultra courtes arrivant du ou des satellites, de les modifier en ondes plus longues qui, elles, peuvent être facilement transportées par câble jusque chez les téléspectateurs.

Pour quand cette nouveauté, pour quand ces regards encore plus larges portés en direct sur le monde? Probablement d'ici deux ans. Et quelles émissions? M. Ramseyer, le directeur de Coditel ne peut encore le dire. Tout, en effet, est en pleine évolution dans ce domaine et l'on ne sera fixé définitivement que dans plusieurs mois. A ce moment-là, nous aurons à cœur de renseigner aussi clairement qu'il possible nos lecteurs-téléspectateurs.

Pour l'instant, qu'ils patientent un peu s'ils ne reçoivent plus ou mal les émetteurs français: il leur suffit de régler ou de faire régler leur téléviseur et tout rentrera dans l'ordre...

J. Ec.

Les orteils en éventail...



Les heures passent à la terrasse. Les clients se suivent et ne se ressemblent pas. Les années s'en vont mais n'altèrent en rien une soif qui transpire sous le soleil. Il n'y a pas d'âge pour succomber au charme du verre, qu'il sente la framboise ou le houblon. (Photos pj)

Stations météo bancaires Une pagaille de valeurs parfois contradictoires

Page 11

L'écart de température entre les deux banques est généralement de 3 à 4° C., pouvant atteindre 6° C. A couvert sous le balcon et au bénéfice du rayonnement des murs, la température enregistrée à Pod 50 est plus élevée pendant la journée, particulièrement en soirée. Le phénomène peut s'inverser, par matin clair, lorsque les premiers rayons du soleil lèchent le sommet de la tour de Pod 2000, laissant la sonde de Pod 50 au frais.

Pour les mêmes raisons, les minima sont plus bas au sommet de la tour, les maxima plus élevés sous le balcon de Pod 50.

Pour l'humidité, on ne retiendra pas les valeurs de Pod 50, figées à 10% le temps de l'expérience. L'humidité relative est en moyenne 20% plus basse sous

les arbres du Pod que 30 mètres plus haut. Résultat curieusement inversé un jour de pluie.

L'APPAREIL PREND L'EAU

Le service météo ne s'étonne pas de telles différences, qu'il observe lui aussi, parfois à 20 mètres d'intervalle. Une humidité relative dépassant les 90%, comme l'a relevée Pod 18 laisse par contre notre interlocuteur pantois: «L'appareil a pris l'eau».

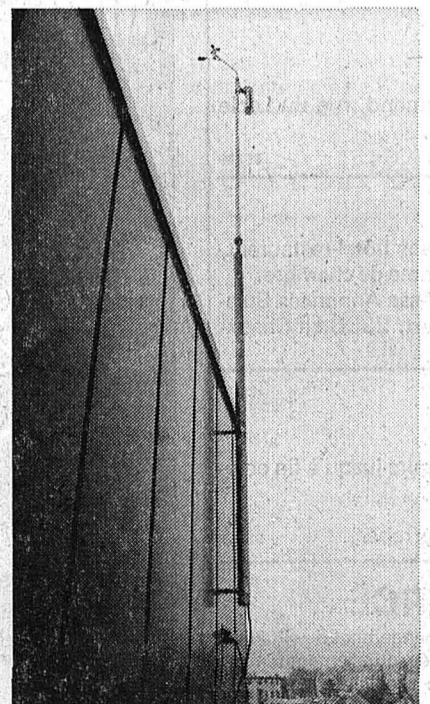
Une explication tout de même. L'humidité relative est obtenue par le rapport de la pression de vapeur sur la pression de saturation, donnée en fonction de la température. Or cette pression augmente avec la température, plus élevée sous les arbres du Pod. L'humidité y est par conséquent inférieure à celle mesurée sur la tour, contrairement à ce que la couverture forestière laisse supposer. Les diverses conceptions des hygromètres apportent d'autres nuances.

Les aléas du temps valent ceux de sa mesure. Quant aux valeurs exposées dans les vitrines bancaires, on peut supposer que les taux de change soit moins disparates que les fluctuations du thermomètre.

PF

Manifestations: des dates, svp!

La Direction des Affaires culturelles chaux-de-fonnières lance un appel à tous les organisateurs de manifestations (culturelles, sportives, expositions, etc.) afin que ceux-ci lui communique dans les délais les plus brefs les dates auxquelles sont prévues les dites manifestations. La mise à la disposition de la population d'une liste exhaustive et la possibilité ainsi offerte d'éviter de fâcheux chevauchements seront rendues ainsi possibles pour la saison 1983-1984. Ces renseignements sont à envoyer à la Direction des Affaires culturelles, place de l'Hôtel-de-Ville 1, en ville. (cp)



Un sonde perchée sur les hauts de Pod 2000. (Photo Bernard)

cela va se passer

Jeunes filles au pair: la fête

La jeunesse suisse allemande, formée de beaucoup de jeunes filles au pair, est invitée vendredi 19 août par le Centre-Foyer, Doubs 107, pour une journée de jeu qui se déroulera de 10 heures à 17 heures. Une soupe sera servie à midi. On attend également les enfants, un bus de jeux sera sur place, offrant échasses, habits, chapeaux, tissus, ballons géants, etc. Ce sera l'occasion de mieux connaître les tâches de ce centre de jeunesse. (comm, imp)



Concert varié au parc des Crétets

Jeudi 18 août, dès 20 heures, a lieu un grand concert varié sous la tonnelle du parc des Crétets. La Société mixte d'accordéonistes La Chaux-de-Fonds, le chœur d'hommes La Concordia et la fanfare La Persévérante se produiront tout à tour. Une buvette installée par la Société des cafetiers, hôteliers et restaurateurs de la ville, permettra à tout un chacun de se désaltérer. Ce concert est gratuit. (imp)

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Bonjour Maurice Emile Gustave et Tamburini Rina Maria Albina. - Droz-dit-Busset Marcel André et Stäger Nelly Marthe. - Font Esteller Vincent et Yerly Nancy. - Falay Oguz et Mühür Nurten. - Barbezat Thierry Michel et Cattin Christiane Marie Madeleine. - Béguin Pierre Ami et Frauendienst Emilia. - Koller Adolphe Joseph et Akkar Nadya.

Braderie: on recherche des figurants



Doucement mais sûrement, les préparatifs de la toute prochaine Braderie avancent... et courent d'arbre en arbre, le long de la berne centrale de l'avenue Léopold-Robert. Dans moins de trois semaines, les buvettes et les stands des marchands s'étaleront, sur près de 3 kilomètres, sur le Pod bien sûr; mais aussi, ils s'éparpilleront dans toute la ville

ancienne. Par ailleurs, on recherche encore des figurants, des enfants âgés de 6 à 10 ans qui prendront part au cortège de samedi et au grand corso fleuri du dimanche 4 septembre. Tous les candidats sont priés de s'annoncer au près de la Boutique Dolly-Mode, rue de la Balance 16.

(Imp-photo Bernard)

Prix-choc Coop

Dans toutes nos boucheries, jusqu'au samedi 20 août :

Epaule de porc à rôtir

1er choix le kg.

10.-

Ragoût de porc

1er choix le kg.

9.-

Coquelets frais

1er choix le kg.

8.90

...également dans nos autres magasins :

Jambon de campagne fumé, rond, à la coupe ou en sachet, les 100 gr.

85488

1.60

au lieu de 2.-

Coop compte pour qui sait compter!



LE LOCLE

garage des brenets

Edouard **EN** NOIRAT

GRAND-RUE 32 (039)32 16 16
2416 LES BRENETS

OCCASIONS

VW GOLF GTI	1983	17 000 km.
VW GOLF GTI	1979	64 000 km.
VW PASSAT L	1978	Fr. 7 200.-
VW PASSAT Break S	1977	Fr. 4 500.-
RENAULT 5 GTL	1981	Fr. 7 300.-
PEUGEOT 104 SL	1979	Fr. 5 300.-
OPEL ASCONA Silver Bird	1979	Fr. 8 000.-

PEUGEOT 205 GT neuve, bleu-cascade métallisé, conditions avantageuses

GARANTIE - ÉCHANGE - CRÉDIT - EXPERTISÉES

Je cherche au Locle

APPARTEMENT

très confortable
3 1/2 - 4 1/2 pièces

au centre, pour tout de suite ou à convenir

Offres à: Jean Simon, Envers 45,
2400 Le Locle,
☎ 039/31 13 51

À VENDRE à SAINT-IMIER

BOUTIQUE DE MODE

Prix Fr. 50 000.- à Fr. 60 000.- à discuter.

Ecrire sous chiffre 93-30674 à Assa Annonces Suisses SA
2800 Delémont

Rentrée le 22 août à

l'atelier des confettis

Création et expression pour enfants dès 3 ans

Renseignements et inscriptions:
M.-Ch. Compagny, ☎ 039/31 89 30
91-30279

A LOUER, LE LOCLE pour tout de suite ou date à convenir

appartement de 2 1/2 pièces

Loyer Fr. 320.-, charges comprises.

☎ 039/44 17 41.



A louer, au Locle appartements

3 et 4 pièces quartier tranquille, dates à convenir.

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 038/25 17 25 2001 Neuchâtel



Bruno HENAUER Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

pour le service.

84970

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial

DEMANDES D'EMPLOIS

HORLOGER

connaissance du rhabillage, cherche place. 38 ans de pratique.

Ecrire sous chiffre 91-277 à Assa, Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

HOMME

32 ans, disponible dès le 1.10.1983 cherche emploi 6 h. par jour. Branches indifférentes.

Ecrire sous chiffre 91-282 à Assa, Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

EMPLOYÉ TECHNICO-COMMERCIAL

4 ans technicum. Expérience achat, planning, gestion de stock, suivant un cours d'informatique, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre 91-3462 à Assa, Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

ÉLECTROPLASTE

cherche emploi.

Faire offres à M. Roger Petremand, rue du Locle 1b, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 08 03.

JEUNE FILLE

de 21 ans, cherche emploi dans hôtel-restaurant, hôpital ou clinique comme femme de chambre. Ecrire sous chiffre 91-280 à Assa Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

ÉTUDIANTE

20 ans, cherche travail temporaire jusqu'à fin octobre.

☎ 039/23 85 43 (heures des repas).

EMPLOYÉE DE COMMERCE

24 ans, expérimentée, cherche changement de situation (préférence pour la comptabilité), éventuellement temporaire pour le 1er novembre ou date à convenir.

☎ 039/23 39 95, heures de bureau ou ☎ 039/26 63 60.

DAME

Consciencieuse, possédant CFC, cherche changement de situation pour le 1er novembre 1983 ou date à convenir, comme employée de bureau ou de fabrication.

☎ 039/26 04 83 (heures des repas).

SECRÉTAIRE

qualifiée, habile sténodactylographe (connaissance d'anglais), cherche emploi à La Chaux-de-Fonds, de préférence à temps partiel.

Ecrire sous chiffre 91-3443 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

20-21 AOÛT 1983
40^e Course de Côte Internationale
St-Ursanne-Les Rangiers

Patronage La Suisse Parisienne

GARAGE TARDITI

Fritz-Courvoisier 95
2300 La Chaux-de-Fonds

moto Yamaha 125 DTMX

1982, 7 200 km. Prix à discuter

☎ 039/28 25 28

Solution du mot croisé

HORIZONTALLEMENT. - 1. Scie; Atlas. 2. Ainsi; Rave. 3. Nonne; Er. 4. Si; Toise. 5. Orée; Louve. 6. Narre; Rein. 7. Sille; Et. 8. En; Quart. 9. Tênu; Diésa. 10. Soues; Etau.
VERTICALEMENT. - 1. Sansonets. 2. Ci; Ira; Néo. 3. Inn; Ers; Nu. 4. Esotérique. 5. Ino; Elu. 6. Nil; Lad. 7. Trésorerie. 8. La; Eue; Têt. 9. Ave; Vie; Sa. 10. Serpenteau.



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
VOUS AUSSI vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L. Robert 23, Tél. 039-23 16 12

LE LOCLE

et son district

Fermée il y a plusieurs années aux Brenets L'Ecole neuchâteloise de nurses repart sur de nouvelles bases

Après un arrêt de deux ans, l'Ecole neuchâteloise de nurses reprend le flambeau de la défunte Ecole des Brenets. Elle a accueilli dans des locaux provisoires une nouvelle et première volée d'élèves lundi dernier. L'Ecole neuchâteloise de nurses qui a repris ses activités sur des bases nouvelles est installée pour le moment dans l'ancien home des FAR du Locle, au numéro 13 de la rue Georges-Perrenoud. Ceci pour quelques mois dans l'attente de pouvoir occuper définitivement l'ancien home Zenith, Hôtel-de-Ville 3 racheté par la commune. Le bâtiment est actuellement en transformation. Des travaux entrepris grâce à l'octroi d'un crédit voté par le législatif. Actuellement vingt futures nurses occupent deux étages de l'ancien home FAR. Elles acquerront leur profession en suivant un programme de formation moderne mais très complet et très chargé, élaboré par une commission cantonale dite Commission d'étude pour la restructuration de la profession des nurses. Il prévoit deux ans d'études.

Cette commission a travaillé sous la surveillance du Service cantonal de la santé publique. Le programme élaboré se présente comme un système où sont précisés les objectifs de la formation: des «unités capitalisables». L'important travail de l'organisation des cours a été confié à la nouvelle directrice, Mme Jane Gschwend. «J'ai la chance et le plaisir, ajoute-t-elle, de travailler en collaboration avec deux monitrices-enseignantes, Mmes Mariette Hainard et Claire-Lise Luder qui, insiste-t-elle, sont deux anciennes diplômées de l'Ecole des Brenets».

Dans le dépliant qui présente l'Ecole neuchâteloise de nurses, il est précisé que l'enseignement visera à atteindre cinq niveaux d'exercice de la profession: la nurse privée, dans un cadre familial; la nurse en milieu hospitalier; la nurse en pouponnière; celle dans les institutions

LES PONTS-DE-MARTEL

La foudre frappe

Hier à 15 heures, lors d'un violent orage qui s'est abattu sur la région des Ponts-de-Martel, la foudre est tombée sur un week-end en bois au lieu-dit Rêve-de-Vent. Cette bâtisse est propriété de M. Charles Robert, domicilié Les Combes-Dernier.

Un voisin, au moyen d'un extinc-teur, a circonscrit le début d'incendie qui s'était déclaré dans la cuisine.

pour handicapés ainsi que le rôle de conseil qu'elle doit pouvoir jouer.

Les vingt nouvelles étudiantes de l'Ecole de nurses nouveau style proviennent de tous les milieux, indique Mme Gschwend. Grosso modo un tiers d'entre elles viennent du Haut du canton, un autre tiers d'autres régions de la République et les autres de cantons romands (Genève, Vaud, Jura, Berne...). Une seule est du Locle.

Elles sont âgées de 18 à 23 ans. 18 ans est en effet l'âge minimum requis pour être admis dans cet établissement. Autres conditions: les jeunes filles doivent avoir terminé leur école obligatoire et fait des stages préalables auprès d'enfants et de familles.

L'école a prévu de loger des étudiantes, mais ne comporte pas d'internat. Elle loue des chambres à celles qui viennent de l'extérieur. Actuellement, elles sont logées provisoirement au home FAR.

Cette volée compte 13 jeunes locataires. Le repas de midi se prend obligatoirement à l'école.

L'école est toujours juridiquement organisée en fondation présidée par M. Maurice Huguenin, président de la ville du Locle. Quant à la Commission d'école composée de personnes compétentes, elle est dirigée par Mme Luce Felber.

Durant la première année les futures nurses suivront essentiellement des cours théoriques. Le corps enseignant

chargé de ces cours est composé de spécialistes, dans leur grande majorité membres du corps médical. Parmi les disciplines enseignées: la pédiatrie, la gynécologie, la psychologie, la sociologie, la neuro-psychiatrie, la psychopathologie. En outre Mme Gschwend se félicite de l'excellente collaboration qui s'est installée d'emblée avec l'Hôpital du Locle et tout particulièrement avec l'infirmière-chef, Mlle Amstutz et la responsable de la maternité, Mlle Simonis.

C'est ainsi qu'à l'issue de cette première année toutes les étudiantes nurses assisteront à un accouchement.

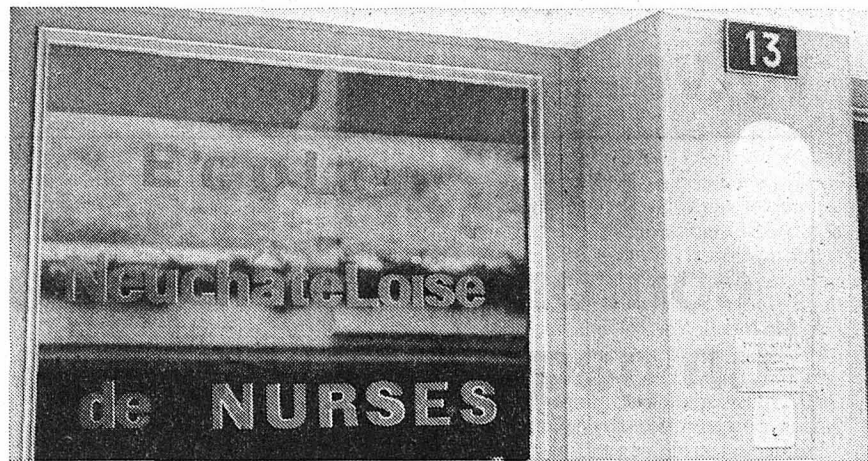
La seconde année sera celle des stages professionnels dans des hôpitaux, des crèches, des institutions pour handicapés, à l'extérieur, mais sous la surveillance de l'école qui accueillera en ses murs 20 nouvelles étudiantes de première année. Vingt, pas davantage, puisque c'est en effet la capacité d'accueil de la nouvelle école. A l'issue de leurs deux ans d'études, les nurses recevront un diplôme reconnu officiellement par le canton de Neuchâtel.

RENOUER AVEC LA TRADITION ET LA RÉPUTATION

Vingt-huit jeunes filles se sont présentées aux tests d'admission. C'est dire si cette profession a toujours la cote. Certaines candidates avaient attendu la réouverture de l'Ecole neuchâteloise de nurses. «Nos élèves sont donc très motivées», relève Mme Gschwend qui précise qu'après cette sélection l'école a maintenant à remplir un contrat: celui de leur faire obtenir ce diplôme. «La balle est maintenant dans notre camp, nous ne voulons pas être des fonctionnaires de l'enseignement».

Elle insiste sur «l'étroite collaboration entre les monitrices et les chargés de cours; car, dit-elle «nous avons à relever un défi: réussir à garantir le succès de notre école qui nous permettra de revaloriser la profession de nurse et de continuer la tradition de nurses dans les Montagnes neuchâteloises en regagnant la réputation de l'Ecole des Brenets,

la voix d'une région



Une nouvelle raison sociale au Locle provisoirement implantée, rue Georges-Perrenoud 13, mais que l'on souhaite voir le plus longtemps possible dans ses nouveaux locaux à la rue de l'Hôtel-de-Ville. (photo Impar - Perrin)

dont nous ne sommes pas vraiment les héritiers puisque nous en relançons une nouvelle».

Mme Gschwend et son équipe semblent disposer de tous les atouts pour y parvenir; mais, dit-elle «c'est surtout le bateau qui compte et pas seulement son équipage. Nous le conduirons avec souplesse et bon sens».

LES OBJECTIFS

Elle va s'attacher à la revalorisation de la profession de nurse et de la formation, d'où la nécessité, dit-elle, d'une structuration de la formation. «Une nurse n'est pas une soignante, explique la directrice; elle se substitue à la mère sans la remplacer».

Son objectif est de faire reconnaître cette profession qui, assez curieusement, n'est pas encore par la Croix-Rouge. Pour ceci elle compte multiplier les contacts avec les autres écoles romandes, Genève, Sion et Sierre. Par cette coopération à long terme, elle souhaiterait que ces Ecoles de nurses essayent de standardiser leur programme de formation. Sur le plan romand d'abord avant de s'attacher à l'ensemble du pays. Elle est d'ailleurs déjà en relation avec l'Ecole de Saint-Gall.

Beaucoup de pain sur la planche pour cette infirmière diplômée de La Source et en santé publique, au bénéfice aussi d'un diplôme commercial et qui avant sa nouvelle fonction au Locle travaillait dans un service de chirurgie cardio-vasculaire.

Beaucoup de travail aussi pour les étudiantes. Mais, belle récompense au terme de leurs deux années d'études, elles seront au bénéfice d'une solide formation qui devrait leur permettre de s'adapter à n'importe quelle situation sur le plan professionnel. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 17 AU 23 AOÛT

CAS section Sommertel. - Ce soir, réunion des aînés à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois; à 19 h. comité au local. Vendredi 19, stamm à 18 h. au local, délai d'inscription pour Oberghelhorn. Samedi 20 et dimanche 21, arête de Mittellegi et traversée de l'Eiger. Gardiennage: MM. J. Roth et P. Brunner.

CAS dames. - Samedi 20 août course au Mont-Aubert. Départ en voiture à 8 h. devant l'Hôtel de Ville. Rendez-vous des participantes: jeudi 18 août à 18 h. devant l'Hôtel de Ville. Tél. 26 60 48.

Contemporaines 1909. - Aujourd'hui mercredi assemblée à 14 h. 30 au Buffet de la Gare. Inscription pour la course-surprise du 8 septembre.

Contemporaines 1924. - Inscriptions au 31 23 01 pour la sortie à Bevaix (départs 7 h. 30 et 13 h. 30 de la place du Marché) du vendredi 26.

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi 22, 20 heures à la Maison de paroisse, reprise des répétitions. Tous présents svp.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz Sur la bonne voie, mais...

Un jour ou l'autre, il faut rendre des comptes et ce jour-là ne se marie pas forcément à une situation personnelle nouvelle. A. H. en a fait l'expérience devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz qui a siégé, hier, à l'Hôtel de Ville de Cernier, composé de M. Daniel Jeanneret président, Mmes Rosemarie Ruttimann et Catherine Vaucher, jurés, et M. Roland Zimmermann, greffier, alors que le siège du ministère public était occupé par M. Daniel Blaser, substitut du procureur général.

A. H. était donc renvoyé sous les préventions de vol, tentative de vol et dommage à la propriété. Les faits, reconnus, s'échelonnent d'août 1979 à novembre 1981.

Par fétichisme, le prévenu s'est emparé, à Cernier et à Bienne, d'habits qu'il trouvait dans les buanderies d'immeubles, dont bon nombre de vêtements et sous-vêtements féminins.

Dans divers établissements du Locle, les cambriolages réalisés par A. H. lui ont rapporté plus de 7000 francs. A Savagnier, de concert avec deux complices, le prévenu s'est approprié de 350

francs au détriment du tiroir-caisse d'une épicerie. A Orvin, A. H. s'est volontairement laissé enfermer dans deux établissements pour, la nuit venue, faire main basse sur une somme totale de 350 francs.

Enfin, le prévenu a tenté d'ouvrir le coffre-fort d'une fabrique sans y parvenir, avant de quitter les lieux. Ce palmarès n'a toutefois que peu retenu l'attention du tribunal, tous les faits étant admis.

Par contre, l'examen des circonstances personnelles a permis de mieux situer le prévenu.

ABANDONNÉ À L'ÂGE DE DEUX ANS

Abandonné à l'âge de deux ans par son père, rejeté par sa mère, A. H. a passé sa petite enfance et son adolescence en institutions. Le rapport d'expertise coté au dossier a mis en relief les problèmes d'abandon du prévenu, par ailleurs intelligent. A l'adolescence, le déséquilibre affectif a poussé A. H. à commettre d'abord des bêtises, puis des délits, de plus en plus nombreux.

Alternant des méfaits avec des séjours en prison et de courtes périodes de travail A. H., après les faits qui lui sont reprochés plus haut, a quitté la Suisse durant une année.

- C'est pour aller au Canada et tenter de retrouver mon père que j'ai commis ces vols, car je n'avais pas l'argent du voyage, a-t-il expliqué.

Le fils a bien retrouvé le père et, en même temps, une femme dont il a un enfant. Mais au retour en Suisse, la justice n'avait rien oublié.

- Les faits sont vieux, a dit l'avocat du prévenu. Aujourd'hui ce jeune homme travaille et même bien; il est marié, père de famille, sur le droit chemin. C'est le mariage qui l'a sauvé!

Le défenseur a retracé la vie de A. H. en laissant une large place au rapport d'expertise dont les conclusions sont révélatrices: carences affectives massives d'où insécurité et vécu d'abandon, comportement impulsif dans le besoin de compenser affectivement.

- Maintenant qu'il est sur la bonne voie, faut-il l'en sortir pour le jeter dans un pénitencier? a encore demandé l'avocat.

Ce dernier a conclu à une peine de 28 jours d'emprisonnement réputés subis par la détention préventive, subsidiairement à la suspension de la peine au profit d'un traitement ambulatoire.

Pour le substitut du procureur général, l'activité coupable du prévenu est importante: 16 vols ainsi que des dommages à la propriété. Globalement il faut manifester une certaine compréhension eu égard à l'enfance malheureuse du prévenu a estimé le représentant du ministère public en relevant qu'en raison des récidives, le sursis était impossible à octroyer. Clément, il a requis une peine ferme de six mois d'emprisonnement.

Après avoir délibéré, le tribunal retenant tous les chefs d'accusation, a condamné A. H. à quatre mois d'emprisonnement ferme, dont à déduire 26 jours de détention préventive, à titre de peine partiellement complémentaire à la peine prononcée le 20 mai 1981 par le Tribunal correctionnel du Locle, et à 1634 fr. 40 de frais de justice.

Le tribunal a ordonné l'arrestation immédiate du prévenu. (mo)

Suite des informations neuchâteloises ► 19

«Natel» au Val-de-Travers Le téléphone sur quatre roues

Le «Natel», Service national de radio-téléphones mobiles, permet de relier les téléphones sur quatre roues, c'est-à-dire ceux qui sont installés dans des voitures, au réseau public. Chaque abonné «Natel» peut atteindre n'importe quel raccordement téléphonique du pays et de l'étranger ou être atteint à partir de celui-ci. Au Val-de-Travers, si les abonnés «Natel» ne sont pas nombreux, les PTT se devaient tout de même d'éclaircir cette zone d'ombre pour les télécommunications radio. Jusqu'à présent, entre Noiraigue et le viaduc du Crêt de l'anneau, c'était parfait. Médiocre pour le reste du vallon. Avec la transformation de l'émetteur du Haut-de-la-Vy, situé au-dessus de Fleurier, le téléphone sur quatre roues est devenu une réalité dans le district.

Depuis le 1er juillet 1983, après une période d'essai, la station radio-TV de

Saint-Sulpice, située au Haut-de-la-Vy, est également pourvue de canaux pour le «Natel».

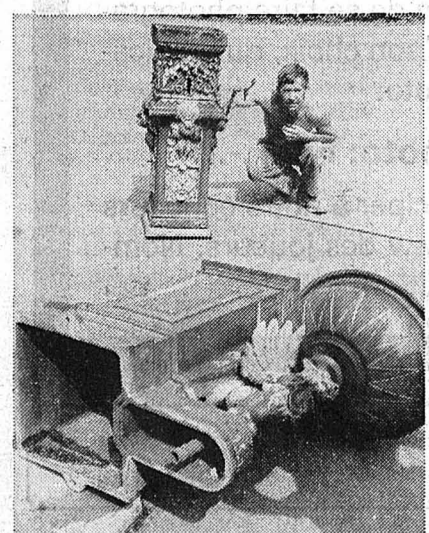
De par sa situation géographique particulière, le Val-de-Travers, compris dans le réseau No 2 (Berne), n'était pas encore accessible. Afin d'y remédier, la Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT), de Neuchâtel, a entrepris des transformations à la station de Saint-Sulpice.

La maisonnette comprenant l'appareillage fut agrandie et un mât de 35 mètres de hauteur permit de placer de nouvelles antennes.

Dès le 1er février, le réseau «Natel» B (Berne-Jura) a fonctionné à l'essai, alors que pour le réseau A (Lausanne, Genève, Valais), il a fallu attendre mi-mai.

Vu les bons résultats obtenus, les équipements ont été définitivement mis en exploitation cet été. (sp-jjc)

Fontaine renversée aux Bayards



(Photo Impar-Charrère)

Pour la seconde fois en six ans, un automobiliste inattentif a renversé la fontaine en fonte et datée de 1905 (l'arrivée de l'eau sous pression dans le village) qui décore le centre de la cour du collège.

Sous l'effet du choc, la conduite a plié mais ne s'est pas rompue, ce qui a évité le jet d'eau. Par contre, le chapeau a éclaté en morceaux et les dégâts seront peut-être irréparables. Ce qui est particulièrement désolant car ce monument du genre «jungenstyle» qui fit fureur au début du siècle et qui influença les artistes de l'époque est sans doute le seul témoin de l'espèce au Val-de-Travers.

L'auteur du délit n'en a visiblement rien à fiche. Il ne s'est pas annoncé. La commune a porté plainte. Et elle va tenter de recoller les morceaux. (jjc-ct)

cela va se passer

Dombresson: concert en faveur des sinistrés

Chacun se souvient de l'incendie qui détruisit dernièrement la ferme Fallet. Une famille avait tout perdu lors de l'incendie, celle de M. J. P. Maillard.

Un concert sera donné à l'Eglise de Dombresson, le vendredi 19 août à 20 h., dont la recette permettra de leur venir en aide.

On pourra entendre de œuvres de J. S. Bach, de B. Marcello et de A. Vivaldi. Minela Fiavola jouera du violon et Christine Sprüngrer tiendra l'orgue. (m)

QUI EST-CE QUI MÈNE LA PARTIE ?



VOLVO ET SON ÉQUIPE !

Une réputation de confort et de solidité est un gage de sécurité signé VOLVO...



Volvo à partir de Fr. 13 950.-
La Volvo 360 GLT est un modèle SUPER-SPORTIF (117 cv) pour sportifs !

Nouveau Garage du Jura Michel Grandjean SA
Léopold-Robert 117, ☎ 039/23 45 50, La Chaux-de-Fonds 91-530

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
La Chaux-de-Fonds

RENTÉE DES CLASSES: lundi 22 août 1983

08 h. 15: 1re année à l'aula
rez-de-chaussée

09 h. 15: toutes les autres classes dans les salles indiquées sur le plan affiché au panneau officiel et aux deux entrées

84086

LA DIRECTION

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A LOUER
pour tout de suite dans garage collectif
places pour motos
Fr. 20.- mensuel.
Situation Jardinière 120.
S'adresser gérance Maurice Kuenzer, rue du Parc 6, ☎ 039/28 75 78. 85418

A vendre rue de la Montagne
bel appartement
de 4 chambres, salon avec cheminée, salle de bains, WC séparés. 180 m2.
Ecrire sous chiffre 91-3460 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A LOUER
dès le 1er octobre, dans ancienne maison rénovée rue Jardinière
appartement de 2 pièces
grande cuisine, WC et bains séparés.
Loyer: Fr. 372.-, tout compris.
GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-358

A louer, Progrès 6, La Chaux-de-Fonds
appartement 2 pièces
Loyer Fr. 270.- + charges
duplex 5 pièces
Partiellement boisé.
Tout confort. Libre tout de suite. Garage à disposition.
☎ 038/25 23 73. 87-30955

A louer aux Brenets, Pierre Seitz 10
appartement de 3 pièces
entièrement rénové, tout confort, situation magnifique, grand jardin, piscine privée, Fr. 390.- y compris les charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
☎ 039/36 11 10, de 9 h. à 14 h. 85162

Dr.-SCHWAB 8, SAINT-IMIER à louer
pour le 1er septembre 1983 ou à convenir:
1 pièce meublée
Fr. 200.- + charges
2 pièces
Fr. 315.- + charges
Pour visiter: 039/41 10 35 22-3201
cogestim sa
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

A LOUER pour tout de suite, à personne de la cinquantaine ou plus
joli studio
centré.
Cuisinette équipée, bain, ascenseur, Coditel. Le concierge peut s'occuper de petits travaux pour aider les personnes âgées.
Prix avantageux.
S'adresser Gérance Maurice Kuenzer, rue du Parc 6, ☎ 039/28 75 78. 85417

Particulier cherche à acheter
terrain
pour la construction d'une villa familiale.
Faire offre détaillée sous chiffre 91-3453 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A LOUER tout de suite ou pour une date à convenir à la rue du Commerce 15 dans ancienne maison rénovée
appartement de 3 pièces
Cuisine agencée, vestibule, salle de bains, prises TV Coditel et téléphone, cave, etc.
Fr. 490.-, charges comprises.
Pour tous renseignements s'adresser ou téléphoner à:
MOBLOT SA, rue du Commerce 15/15a, ☎ 039/23 87 87, heures de bureau. 85410

A LOUER dès le 1er septembre
pignon 3 pièces
Loyer mensuel Fr. 390.- tout compris.
Rue du Doubs 159.
☎ 039/23 10 74 (Mlle Riesen). 85413

Publicité intensive, publicité par annonces

PETITES ANNONCES

A vendre

VÉLO CILO de course, 12 vitesses, pour cause départ. ☎ 039/26 45 36 (heures des repas). 85131

TÉLÉVISEUR Körting, stéréo, couleur, écran 65 cm, garantie 6 mois. Fr. 1 400.- (cause départ)-. ☎ 039/28 27 19. 84890

ÉVIER INOX en état. Prix à discuter. ☎ 039/41 44 52. 93-63087

PAROI DE RANGÈMENT avec lit rabattable. Fr. 490.- à discuter. ☎ 039/23 77 48. 91-60602

MACHINE À ÉCRIRE électrique à boule Hermes 808. ☎ 039/28-53 65. 85454

CANARIS, exotiques, perruches, très beau choix. ☎ 039/41 30 00. 85459

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, confort, au centre. ☎ 039/28 37 75. 84962

Perdus - trouvés

PERDU CHAT blanc avec oreille droite noir et queue partiellement noire, au Locle, ☎ 039/32 19 45. 91-60594

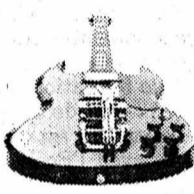
TAXIS BLEUS

P. Mury
Service jour et nuit
Ville et extérieur

26 91 91

66554

Ecole de guitare



Lionel Fivaz
accompagnement, picking folk, électrique, basse.
Téléphone (avec répondeur)
23 43 43

Demandes à acheter

VÉLO, garçon 8-10 ans, bon état. ☎ 039/36 12 39. 85456

LE LOCLE

A vendre

CHAMBRE À COUCHER, ☎ 039 31 37 01, aux heures des repas. 91-60597

Tarif réduit
80 ct. le mot (min. Fr. 8.-)
annonces commerciales
exclues

La Neuchâteloise Assurances
Accidents, Incendie, Vol, Inondation, Foudre, Pertes d'exploitation, Dépôts de titres, Bénéfices garantis, Responsabilité civile, Véhicules à moteur.
A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds
appartement 1 1/2 pièce meublée
tout de suite ou pour date à convenir. Tout confort. Spacieux. Cuisine agencée, salle de bains. Au centre ville.
☎ 038/21 11 71. 28-35

A louer rue Combe-Grieurin 49
appartement 2 1/2 pièces
tout confort avec balcon.
Fr. 355.-, charges comprises.
Pour tous renseignements, ☎ 039/28 52 81. 85193

A louer pour le 1er novembre ou date à convenir
appartement de 3 chambres
avec confort.
Avenue Léopold-Robert 128,
☎ 039/28 73 52 ou 26 49 52. 85161

GARAGE TARDITI

Fritz-Courvoisier 95

Nos belles occasions

Toyota Camry
1983, 6 000 km, voiture de direction
Toyota Tercel 1300
2. 1983, 10 000 km, Fr. 10 300.-
Toyota Hi-Ace 1600
fourgon vitré, 40 000 km, 7. 1979.
Fr. 9 500.-
Toyota Corolla 1200
1972, 119 000 km, Fr. 2 200.-
Renault 4
4. 1980, 24 000 km, Fr. 5 400.-
Expertisées, garanties
Facilités de paiement
☎ 039/28 25 28 85409

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations



D'ANDREA MARIO

Jardinier-paysagiste
Création et entretien de jardins
Tous travaux de maçonnerie extérieure 85102

2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 79 84, Postiers 29

STUDIO DANSE « CLUB 108 »

REPRISE DES COURS DÈS LUNDI 22 AOÛT

Josette Kernen - Professeur diplômée 85485

Coop City

AUJOURD'HUI, de 14 à 17 heures SÉANCE DE PHOTOS

avec les principaux joueurs du FC LA CHAUX-DE-FONDS, tels que: Läubli, Mundwyler, Meyer, Laydu, Capraro, Baur, Ripamonti, Nogues, Pavoni, Vera, Matthey.

Chacun aura l'occasion de se faire photographier avec le joueur de son choix, qui dédicacera directement sa photo.

Prix de la photo: Fr. 1.-.

Venez également participer à notre concours et aux jeux des interview des joueurs. Nombreux gadgets à disposition. 85404



coop city

Rue de la Serre
La Chaux-de-Fonds

Après changement de tenancier

le Las Vegas

Snack - Jeux

Av. Léopold-Robert 11
La Chaux-de-Fonds

est à nouveau

ouvert

140-383046

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Route cantonale T6

Sorvilier se plaint à Berne

Il y a quelques jours, la municipalité de Sorvilier a écrit une lettre au conseiller d'Etat Gotthelf Bürki, directeur des Travaux publics, pour lui faire remarquer que le dangereux tronçon de la route cantonale Sorvilier - Court attend toujours d'être assaini. «Depuis de longues années, notre commune attend que le canton de Berne veuille bien se pencher sur le problème de la route cantonale T6 dans son tronçon Sorvilier - Court, qui, comme vous le savez, est particulièrement dangereux sur le tronçon considéré. De nombreux et graves accidents s'y sont déjà produits, entraînant la mort de nombreuses personnes, dont une jeune maman et son enfant récemment encore».

Selon la municipalité de Sorvilier, le revêtement de ladite route est dans «un état de dégradation et de déformation avancé». Cette situation provoque de redoutables phénomènes de glissements, surtout par temps pluvieux. La population de la commune, comme le relève la lettre, est de plus en plus inquiète et s'étonne de ne rien voir venir.

Les habitants de Sorvilier s'étonnent d'autant plus que lors de la session du Grand Conseil de février dernier, la motion du député Pierre-Alain Droz, visant à entreprendre rapidement les travaux d'assainissement, avait été acceptée. Le député avait même obtenu la garantie que les tra-

voux commencent dès le début de l'été 1983. «Or, à ce jour, rien ne paraît devoir débiter, bien au contraire», écrit la municipalité.

Et d'attirer l'attention du directeur des Travaux publics sur la lourde responsabilité que porteraient ses servi-

ces au cas où de nouveaux accidents devaient survenir à cet endroit. La municipalité souhaite également qu'une piste cyclable soit incorporée au nouveau projet, cela afin d'éviter un goulet dangereux entre Court et Sorvilier. (cd)

Recours contre le programme supplémentaire d'investissements pour la région Jura bernois Pas d'effet suspensif

Le recours de droit public concernant le programme supplémentaire d'investissements 1983/84 pour la région Jura bernois - Bienne - Seeland (PIC), formé le 9 juin 1983 devant le Tribunal fédéral à Lausanne, n'a pas d'effet suspensif. Par cette décision, le président de la première Chambre de droit public du Tribunal fédéral a rejeté la requête du recourant. Ainsi plus rien se s'oppose, pour l'instant, à la réalisation par étapes du PIC. Quant au recours de droit public lui-même, il sera traité en priorité par le Tribunal fédéral, comme il a été constaté dans les motifs de la décision de rejet concernant l'effet suspensif.

Le PIC a été adopté par le Grand Conseil du canton de Berne le 10 mai dernier. Un recours de droit public a été formé contre cette décision devant le Tribunal fédéral le 9 juin. Le recourant (M. Daniele Jenni) voulait ainsi empêcher la réalisation du PIC. C'est pourquoi il a donc demandé qu'un effet suspensif soit accordé à son recours. Il en aurait résulté que la mise en chantier de tous les projets de construction rattachés au PIC aurait été suspendue jus-

qu'à ce que la décision en dernière instance ait été rendue. Ceci aurait remis en question le programme tout entier, programme supplémentaire visant justement à apporter une aide immédiate à cette région défavorisée, afin que la situation économique difficile et le chômage qu'elle connaît actuellement ne s'aggrave encore.

Le président de la première Chambre de droit public du Tribunal fédéral a donc rejeté la demande portant sur l'effet suspensif. Parmi les motifs invoqués, le TF relève notamment: «dans son mémoire, le Conseil exécutif a expliqué de manière plausible qu'il n'était pas porté préjudice aux droits du souverain en matière de référendum... il s'agit par ailleurs d'un programme d'investissement qui ne doit pas être impérativement réalisé dans sa totalité ces deux prochains temps. Le Tribunal fédéral examinera le recours en priorité. Compte tenu de toutes les circonstances, il ne nous semble pas indispensable de donner au recours l'effet suspensif exigé». Ainsi, suite à cette décision de la Haute Cour, plus rien ne fait pour l'instant obstacle à la réalisation du PIC. (oid)

Délibérations du Conseil municipal de Saint-Imier Soutenez la jeunesse

Au Conseil municipal de Saint-Imier, après la période des vacances, les affaires reprennent tranquillement. Au cours de sa séance du 9 août, le municipal a pris connaissance du fait que les Chemins de

fer fédéraux (CFF) procéderont à des travaux sur la voie, dans la nuit du 19 au 20 août.

D'autre part, l'exécutif a approuvé le programme présenté par le comité de la Journée cantonale bernoise de la jeunesse, concernant l'organisation de la collecte 1983. A l'instar des années précédentes, les autorités recommandent chaleureusement cette collecte qui sera faite à Saint-Imier par les jeunes filles des grandes classes de l'Ecole primaire du 22 au 27 août prochain. Elles prient la population de réserver bon accueil aux écolières chargées de ce travail délicat.

La moitié du produit de la collecte restera dans la commune imérienne pour subventionner des œuvres locales et privées en faveur de la jeunesse. L'autre moitié sera versée au Fonds des bourses de la Journée cantonale de la jeunesse. (cd)

Ecole professionnelle artisanale

Le nouveau directeur est entré en fonction

En remplacement de M. Jean-Maurice Imhoff, démissionnaire, c'est un Prévôtois qui a été nommé à la direction de l'Ecole professionnelle artisanale de Saint-Imier. M. Willy Kaeslin est entré en fonction le 1er août dernier. Auparavant, le nouveau directeur était à la tête de la fonderie d'aluminium et atelier de modelage Kaeslin, à Moutier, entreprise fondée voilà bientôt 55 ans par son père. Après avoir suivi ses classes primaires et secondaires à Moutier, puis obtenu une maturité au Gymnase de Porrentruy, M. Kaeslin a été diplômé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Avant sa nomination à Saint-Imier, le nouveau directeur représentait le canton de Berne au Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer SMB. Il est le vice-président de la Commission de surveillance de l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier. Enfin, à Moutier, il est membre de la Commission des Services industriels où il représente le parti radical. A Saint-Imier, la nouvelle fonction de M. Kaeslin comporte un poste d'enseignant à mi-temps en sus. (cd)

Programme d'allègement des finances de l'Etat de Berne

La Commission parlementaire s'occupe du programme d'allègement des finances de l'Etat soumis par le Conseil exécutif du canton de Berne au Grand Conseil vient de se réunir sous la présidence du député biennois Kurt Tanner (prd).

A l'unanimité, elle a décidé de donner son aval au projet de l'exécutif dans la mesure où cela relève de la compétence du Parlement.

A l'exception de diverses réserves émises par des membres de la commission à l'endroit de l'ensemble du programme d'allègement, le document présenté par le gouvernement en vue d'améliorer les finances de l'Etat a été accepté. La discussion parlementaire de cet objet suivra lors de la session de novembre prochain au Grand Conseil. (oid)

Suite des informations
du Jura bernois ► 19

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Aménagement du territoire dans le canton du Jura Premières lignes de force

On ne peut pas développer, construire, aménager sans se préoccuper des répercussions sur notre environnement. La coordination, l'orientation de l'utilisation du sol à travers les mesures prises par l'administration publique constituent l'objet même de l'aménagement du territoire. Les plans d'aménagement sont donc des moyens. S'ils n'ont pas pour mission de se substituer aux organismes existants et de prendre en charge l'ensemble des projets ou des réalisations, ils se limitent à apprécier les conséquences spatiales des projets de développement et à les coordonner de telle sorte que le territoire soit occupé de manière conforme à l'intérêt régional. Une fonction d'arbitrage qui doit être précédée d'un exposé qui indique clairement les buts poursuivis dans l'ensemble des secteurs d'activités. Ce premier pas, la définition des buts recherchés par l'aménagement du territoire, le canton du Jura vient de le faire en publiant «La conception directrice de l'aménagement du territoire».

Ce document, qui sera soumis à l'appréciation du monde politique jurassien, énumère et propose même des «règles de jeu» qui guideront les études ultérieures. Etudes qui déboucheront sur l'élaboration d'un plan directeur cantonal d'aménagement du territoire. C'est donc une première phase qui s'inscrit dans un cadre très vaste et part de constatations et de lignes directrices définies dans les programmes de législation, le programme de développement économique et surtout le «programme de l'Association régionale Jura». Le document s'inspire du reste de l'objectif fixé par l'Association régionale Jura, à savoir «maintenir la population du canton», doublé d'un postulat «maintenir sa répartition dans l'ensemble du territoire».

OUVERTURE DU JURA

«La conception directrice de l'aménagement du territoire» constitue un acte politique indéniable. La première partie traite et analyse la situation globale du canton du Jura, en prenant en compte les limites administratives, le contexte politique, le développement économique et démographique. On y lit notamment que l'aménagement de bonnes voies de communications est fondamental pour garantir le volume et la qualité des emplois, ainsi que la répartition de la population dans les diverses parties du canton. «Le Jura ne veut pas devenir une sorte de réserve naturelle à disposition des grands centres urbains». Il doit rester, précise-t-on, au contraire un lieu d'échange à la fois international et intercantonal par la réalisation de la Transjurane, l'amélioration de l'axe Bâle-La Chaux-de-Fonds, le renforcement de l'attraction exercée par les villes de Delé-

montagnes. Partant de là, la valorisation du bois devra être coordonnée avec la protection du milieu.

«Pour sauvegarder le paysage jurassien, on relèvera qu'il est urgent et impératif de vouer une attention particulière à toutes les nouvelles constructions dans le paysage, que toute tentative visant à étendre des zones à bâtir devra être précédée d'une analyse du potentiel de récupération du patrimoine immobilier, en particulier des fermes et du patrimoine rural désaffecté».

TOURISME ET LOISIRS

Les résidences secondaires n'améliorent que très peu le potentiel d'accueil touristique, il faut donc en limiter sérieusement l'expansion. Quant aux sites naturels, on doit constater que l'absence d'organisation met en danger les principaux attraits touristiques du Jura. Pour remédier à ces deux phénomènes du développement touristique, la politique d'aménagement du territoire devrait favoriser le maintien en mains régionales de la propriété des équipements touristiques. Et ces derniers devront répondre aux besoins tant des hôtes du Jura que de la population indigène.

Urbanisme: si les villes de Delémont et de Porrentruy doivent être complétées et pouvoir rivaliser avec l'attraction des centres voisins plus dynamiques, les communes-relais sont appelées pour leur part à garantir à la population de toute une région certains équipements et services que les petites communes ne peuvent assurer en raison du faible nombre de leurs habitants. C'est le cas de Courrendlin, de Vicques, Bascourt, Les Bruleux, Le Noirmont, Saint-Ursanne, Chevenez, Alle, Bonfol et Boncecourt. Saignelégier devra lui jouer le rôle d'un centre secondaire, à même de maintenir et de stabiliser la population des Franches-Montagnes. Enfin, pour les autres communes il convient de leur assurer un niveau de prestations correspondant aux besoins quotidiens de la population et des possibilités de mobilité qui leur permettent d'accéder facilement aux services et équipements régionaux et cantonaux. Le même schéma ou presque est applicable pour ce qui est des équipements collectifs.

P. Ve

Grave accident à Delémont: deux blessés

Hier matin, vers 6 h. 30, un grave accident s'est produit à l'entrée de Delémont, en direction de Soyhières.

Pour une raison inconnue encore de la police, un bus - qui n'était pas correctement immatriculé - circulait complètement à gauche de la route et a percuté de plein fouet un autre bus.

Trois personnes ont été blessées, dont deux très sérieusement. Il s'agit de M. Willy Gehrig,

né en 1929, de Glovelier et de M. Claude Staub, né en 1962, de Sonceboz, qui ont été transportés d'urgence à Bâle.

Il a fallu une heure trente aux premiers-secours de Delémont et de Porrentruy pour retirer de l'amas de ferraille l'un des chauffeurs...

Les dégâts matériels s'élèvent à 15.000 francs. (pve)



cela va
se passer

Marché d'artisanat à Delémont

Le marché d'artisanat, organisé par le Centre culturel régional, se déroulera à Delémont le 20 août prochain et accueillera, dans la Vieille Ville, une quarantaine d'artisans en provenance de toute la Suisse romande.

Ce marché, troisième du nom, devient chaque année plus important et offre au public un éventail très varié de différents métiers artisanaux en augmentation constante dans notre pays.

Des animations de rue ont été prévues dès le matin, à l'heure de l'apéritif: concert de la Fanfare municipale et des cadets; spectacle de rue: magie, prestidigitation, cracheur de feu; chansons de rue, d'Aristide Bruant à nos jours, accompagnées à l'accordéon par le duo «Macadam Melodrames»; concert-apéritif, guitare, luth et percussion, offert par un groupe hispano-suisse de Delémont: «Los Ritmeros».

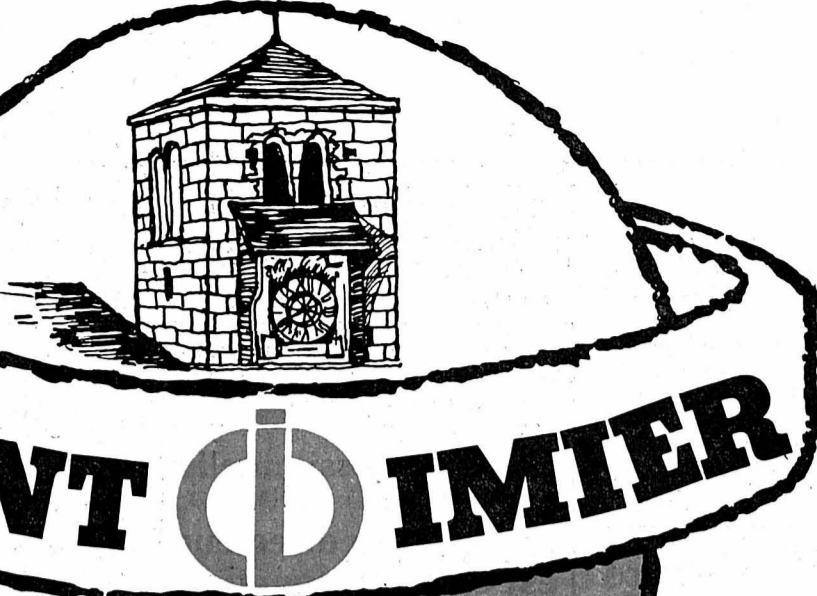
En fin d'après-midi, les artisans plieront bagage, mais la fête continuera, en cas de beau temps. L'Association «Vieille Ville» prendra le relais.

Sur la Place-Brûlée, ce sera la fête de la Vieille Ville, ouverte à tous, cela va sans dire! Il y aura à boire et à manger et un bal folk original. Des spécialistes des danses anciennes initieront le public aux figures oubliées de ces danses d'un bon vieux temps pas si lointain. (sp)

Transjurane: avant-projets de remaniements parcellaires

Le Gouvernement jurassien soumet au Parlement un arrêté octroyant un crédit d'engagement de 150.000 francs pour l'étude d'avant-projets de remaniements parcellaires liés à la construction de la Transjurane entre Porrentruy et Delémont.

Il rappelle dans son message que le Conseil fédéral a chargé le 6 juillet dernier le Département fédéral de l'intérieur d'établir le message relatif à l'intégration de la Transjurane dans le réseau des routes nationales si bien que l'on peut admettre une approbation par les Chambres fédérales en juin de l'année prochaine. Dès lors les travaux préparatoires pourront commencer. Toutefois, l'élaboration des avant-projets de remaniements parcellaires peuvent être entrepris immédiatement par des bureaux d'ingénieurs-géomètres, raison de la demande de crédit. (ats)



SAINT-IMIER

JUNOD Hi-Fi - Vidéo Electro-ménager Francillon 18 Tél. 039/41 37 41	<i>Jobin</i> bijouterie 2610 Saint-Imier, Francillon 28 Téléphone 039/41 23 43
SERVICES TECHNIQUES Magasin Dr-Schwab 8 Tél. 039/41 34 66	LA MAISON DE L'HOMME CHIC anciennement Merlach Francillon 24
Tissus Shop Mme MUTTI BERNINA B.-Savoie 58 Tél. 039/41 45 73	SERFICO Mme Bourquin GÉRANCE IMMOBILIÈRE Midi 13 - Tél. 039/41 15 05
J. KURTH S.A. Saint-Imier - Tavannes La Chaux-de-Fonds	Société des Forces Electriques de La Goule Magasin: Francillon 25 Tél. 039/41 22 37
Wolfender ST-IMIER Le spécialiste de la belle confection	IMPRIMERIE FAVRE S.A. St-Imier - Tél. 039/41 22 96
Le Cristal Dr-Schwab 4 à l'ancienne Migros Tél. 039/41 14 33 - Saint-Imier Horlogerie - Bijouterie - Vannerie Porcelaine - Verre soufflé	Montorfano Confection pour dames Francillon 10 Tél. 039/41 34 23

COMMERCE INDEPENDANT DE DETAIL

Création et réalisation: **assa** Annonces Suisses SA, Saint-Imier, tél. 039/41 48 38

Très jolie
Citroën GSA Pallas,
 toit ouvrant
 radio-cassettes
 1980, cuivre mét.,
 58 000 km. Expertisée,
 garantie totale.
 Fr. 209.- par mois
 sans acompte. Egalement
 beaucoup d'autres voitures aux
 mêmes conditions.
 Reprise éventuelle.

M. Garau,
 2503 Bienne,
 tél. 032/51 63 60.
 06-1527

A vendre état de
 neuf, servie une saison

une chaudière
 à gaz Buderus,
 100 000 kcal sous
 garantie.
 Prix à discuter.
 ☎ 039/41 20 45 ou
 41 49 18.
 85411

URGENT
 Je cherche à louer à
 La Chaux-de-Fonds
appartement
 de 4 - 4½ pièces
 situé aux environs de
 la gare, pour fin septembre.
 Prix maximum: Fr.
 650.-, charges
 comprises.
 ☎ 039/31 65 48.
 91-60600

**Répondez
 s.v.p.
 aux offres
 sous chiffres...**

Nous prions les
 personnes et les
 entreprises qui
 publient des annonces
 sous chiffres de répondre
 promptement aux
 auteurs des offres
 qu'elles reçoivent.
 C'est un devoir de
 courtoisie et c'est
 l'intérêt de chacun
 que ce service
 fonctionne normalement.
 On répondra donc même si
 l'offre ne peut être
 prise en considération
 et on retournera le plus
 tôt possible les copies
 de certificats,
 photographies et
 autres documents joints
 à ces offres.

Les intéressés leur
 en seront très reconnaissants,
 car ces pièces leur
 sont absolument nécessaires
 pour répondre à d'autres
 demandes.

AVIS MORTUAIRES



Repose en paix chère maman et
 grand-maman.

Monsieur et Madame Jean Miserez-Lanthmann, à Auvignier:
 Monsieur Michel Miserez, Stéphane et Gilles, à Corcelles;

Madame et Monsieur Otto Winkler-Miserez:
 Madame et Monsieur François Wenger-Winkler, leurs enfants
 Sophie et Fabrice, à Courfayve,
 Madame et Monsieur Roger Nussbaumer-Winkler et leur fils
 Johnny, au Locle;

Réverend Père Benjamin Mocelin, à Genève;
 Madame Rose Mocelin, à Chexbres, et famille;
 Monsieur André Berney, à Lausanne;
 Les descendants de feu Emile Mocelin;
 Monsieur Bernard Miserez et famille;
 Madame Emma Miserez et famille;
 Les descendants de feu Paul Taillard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
 part du décès de

**Madame
 Maria MISEREZ**
 née MOCELIN

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-
 grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et
 amie, que Dieu a reprise à Lui mardi, dans sa 83e année, munie des
 sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 août 1983.

La messe de sépulture aura lieu au Centre funéraire jeudi 18 août,
 à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Otto Winkler-Miserez,
 13, rue de la Chapelle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 107222

Alors je m'avancerai vers l'autel de Dieu,
 Du Dieu qui est ma joie et mon allégresse,
 Puis je te célébrerai sur la harpe, ô Dieu,
 mon Dieu.

Psaume 43, v. 4.

Notre très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère,
 beau-frère, oncle et grand-oncle

**Monsieur
 Marcel BILL**

est entré dans la Paix du Seigneur lundi, dans sa 85e année.

Madame et Monsieur Bernard Zurcher-Bill, à Neuchâtel:
 Monsieur François Zurcher, à Pont/Vevyseye,
 Monsieur et Madame Philippe Zurcher et leurs enfants, à
 Echallens,
 Mesdemoiselles Isabelle et Catherine Zurcher, à Pont/Vevyseye;
 Madame et Monsieur Eliane et Marcel Vonnez-Bill et leurs enfants:
 Jocelyne, Cédric, Anne, Nelson et Antoine, à Lausanne;
 Monsieur et Madame René Bill, à Neuchâtel, et famille;
 Monsieur et Madame Louis Bill, à La Chaux-de-Fonds, et famille;
 Madame Berthe Bill, à Genève, et famille;
 Les descendants de feu Jules Chopard,

ainsi que les familles parentes, alliées et les amis.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 août 1983.

Le culte sera célébré jeudi 18 août, à 13 h. 30, au temple des
 Eplatures.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme B. Zurcher
 Parcs 5
 2000 Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Missions
 protestantes, ccp. 20-145, Neuchâtel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 137415

REMERCIEMENT

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affec-
 tion reçus lors de son deuil, la famille de

MADAME JULIETTE KURTH-HOSTETTLER

tient à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont pris
 part à sa douloureuse épreuve, soit par leurs messages de condo-
 léances, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

2000 NEUCHÂTEL, août 1983. 85359

Votre fleuriste

Turtschy

Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
 Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer début octobre

**appartement
 3 pièces**

Fr. 400.-, ruelle des Jardinets 1, La Chaux-
 de-Fonds.

☎ 039/23 92 19 de 12 h. 15 à 13 h. 85407

A LOUER pour le 1er octobre ou avant,
 centre ville

bel appartement

de 5 chambres, tout confort. Balcon.
 Prix mensuel Fr. 750.-, + charges.

S'adresser Gérance Maurice Kuenzer,
 rue du Parc 6, ☎ 039/28 75 78. 85416

A LOUER

tout de suite, plein centre

studio meublé

Fr. 315.-

studio non meublé

Fr. 289.50

avec coin à cuire, WC- douche, cave.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102

La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

91-358

A louer à La Chaux-de-Fonds
 pour tout de suite ou date à convenir

appartement

de 5 pièces.

Loyer Fr. 750.-, charges comprises.

☎ 039/44 17 41.

93-396/14

A vendre aux Hauts-Geneveys

**appartement
 4 ½ pièces**

grand salon avec cheminée, 2 salles
 d'eau, cuisine agencée, cave et garage.

Fonds propres Fr. 70 000.-.

Coût mensuel Fr. 1 150.-, charges
 comprises.

☎ 038/24 27 77.

87-425

A louer à La Chaux-de-Fonds
 pour tout de suite ou date à convenir

**appartement
 de 3 pièces**

Loyer: Fr. 550.-, charges comprises.

☎ 039/44 17 41.

93-396/14

À VENDRE

A Saint-Aubin/Sauges dans
 magnifique situation, ensoleillée
 et calme, accès facile, construc-
 tion de style contemporain

**2 VILLAS MITOYENNES
 DE 5 PIÈCES**

Séjour avec cheminée, cuisine
 agencée, 4 chambres à coucher,
 2 salles d'eau, cave, buanderie,
 chauffage individuel, couvert pour
 voiture.

**PRIX DE VENTE
 Fr. 410 000.-**

87-130

SEILER & MAYOR SA Tél. 038/24 59 59

GECO 039/23 26 56
 GÉRANCE ET COURTAGE SA
 58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer

APPARTEMENT DE 2 ½ PIÈCES

rue de la Serre, confort

Loyer: Fr. 421.-, charges comprises

Libre: tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

rue de la Serre, confort

Loyer: Fr. 475.-, charges comprises

Libre tout de suite

91-475

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

La mi-été aux Cernets-Verrières De la faute au président Mitterrand!

M. François Mitterrand et son ministre des Finances Jacques Delors n'y ont pas pensé. Les mesures restrictives prises pour sauvegarder l'économie française (sortie limitée d'argent français durant l'année, etc.) et le cours élevé du franc suisse causent des tracas aux organisateurs de mi-été de la région. Tout cela mettant le prix de la bouteille de Neuchâtel au prix de la bou-

teille de cognac pour nos amis Français!

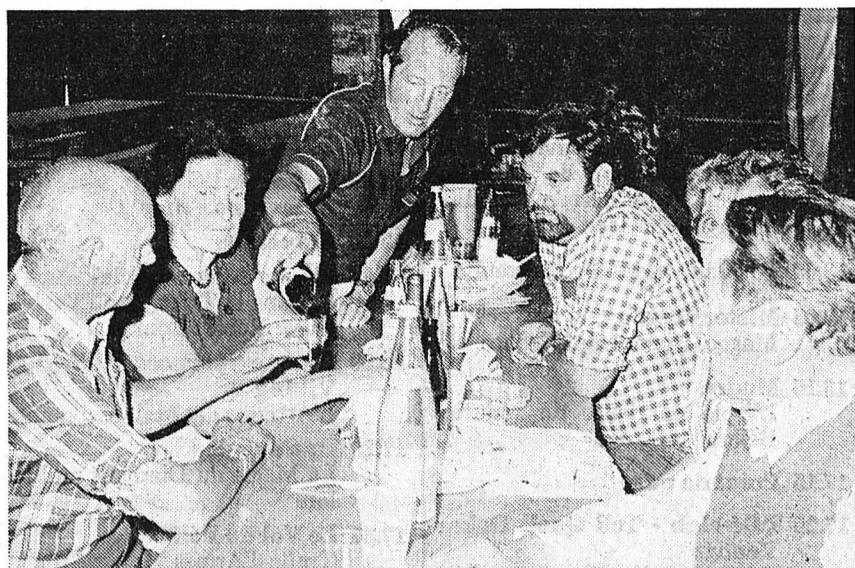
Ainsi aux Cernets-Verrières, les frontaliers qui d'habitude étaient des clients assidus de ce genre de manifestation, sont venus moins nombreux cette année.

Malgré cela, la mi-été des Verrières a connu une grande affluence, tant le samedi soir pour le grand bal que dimanche pour le concert apéritif de la fanfare

«L'Echo des frontières», ainsi qu'au repas soupe aux pois - jambon. En effet, on a relevé dans le parc, des voitures provenant de divers cantons romands.

Les bénéficiaires de cette manifestation serviront à couvrir les frais d'entretien du chalet et du ratrac qui sert à l'aménagement des pistes de ski de fond. D'autre part, le club pourra prendre en charge une partie des frais d'inscription des 25 coureurs licenciés qui participent aux épreuves nordiques dans les diverses catégories.

De l'argent, le Ski-Club Les Cernets-Verrières va en avoir besoin dans un avenir plus ou moins proche. Son président, M. J.-C. Matthey, l'a déclaré: le club envisage sérieusement l'organisation des championnats suisses de ski nordique. Bien sûr, il s'agit de résoudre pour cela notamment le problème du logement de près d'un demi-millier de personnes, athlètes et accompagnants, et de trouver



du personnel pour l'aménagement des pistes avant les courses et pendant la semaine que durent généralement les épreuves.

Cette idée qui naît dans l'esprit des

gens des Verrières sera certainement amenée à un succès lorsque l'on connaît l'enthousiasme des gens de ce coin du Haut-vallon.

(texte et photo fc)

AVIS MORTUAIRE

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Monsieur et Madame Claude Moeri-Pretty:

Monsieur Michel Moeri et son amie,
Mademoiselle Katherine Vautravers,
Mademoiselle Suzanne Moeri et son ami,
Monsieur Sylvain Bobando,
Monsieur Pascal Moeri, à Genève;

Monsieur et Madame Roland Moeri-Grossenbacher et leur fils Daniel, à Berne;

Madame Renée Moeri et famille, à Paris et Genève;

Monsieur Robert Dallimonti-Moeri et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Suzanne MOERI
née ALBRECHT

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui lundi, subitement, dans sa 76^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 août 1983.

L'incinération aura lieu jeudi 18 août.

Culte au Centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domiciles: Famille Claude Moeri
Chemin du Petit-Bel-Air 35
1225 Chêne-Bourg.

Famille Roland Moeri
Föhrenweg 56
3028 Spiegel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

137419

REMERCIEMENTS

Dans notre immense peine, nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes et sincères l'estime, l'affection et l'amitié portées à notre cher disparu

MONSIEUR EDDY MOSER

Nous prions toutes les personnes qui nous ont entourés par leur présence, envois de fleurs, couronnes, gerbes, dons et messages, de trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

MADAMOISELLE YOLANDE BEAUD,
MONSIEUR ET MADAME ERNEST MOSER-COSANDEY,
MONSIEUR ET MADAME GILLES MOSER
ET LEURS ENFANTS.

137377

La famille de

MONSIEUR JEAN-PAUL FLÜCKIGER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

COURROUX, août 1983.

85462

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

MONSIEUR ROGER DONZÉ

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

137380

LE LOCLE

La famille de

MADAME GEORGETTE FAVRE-REVILLOT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de croire à sa vive reconnaissance.

85644

LE LANDERON

Vol chez une personne âgée

Hier soir au Landeron, vers 19 heures, deux «Gitans» sont entrés dans l'appartement d'une personne âgée. Elles lui ont demandé un verre d'eau. Après leur départ, il a été constaté une disparition d'argent. La police prie la population de redoubler de vigilance et d'informer immédiatement la police de la présence de «Gitans».

SAINT-BLAISE

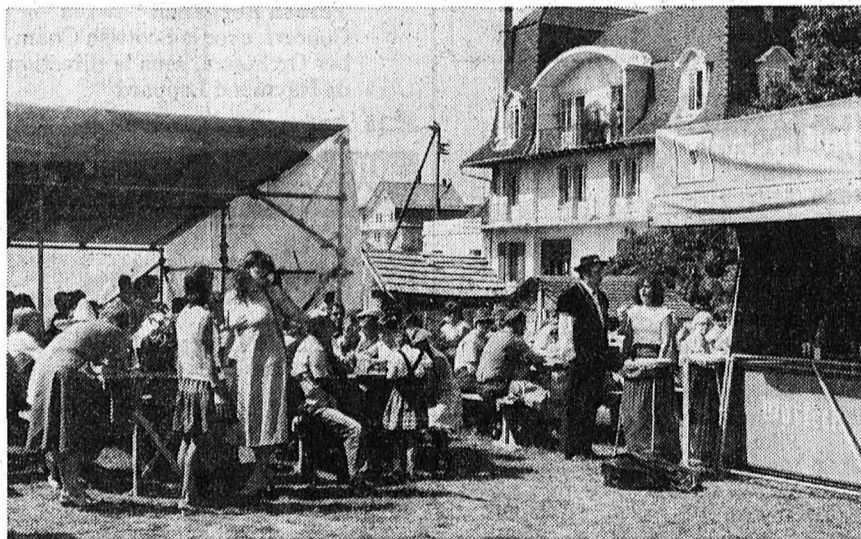
Cyclomotoriste blessée

Au guidon d'un cyclomoteur, Mlle Anne-Marie Andres, de Saint-Blaise, circulait sur le chemin d'Egleri en direction de Cornaux. Peu avant l'intersection avec la route cantonale, elle a freiné, bloquant du même coup la roue arrière de son engin, ce qui a provoqué sa chute. Blessée, elle a été transportée par une ambulance à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel.

JURA BERNOIS

Aux Reussilles

Belle ambiance avec les jodleurs tramelots



C'est à nouveau au chalet «Le sabot», aux Reussilles, que les jodleurs de Tramelan conviaient leurs amis à leur traditionnelle kermesse où l'ambiance ne manqua pas. Ce site se prête à merveille à l'organisation de telles manifestations dont le succès va toujours grandissant. Ce week-end, la fête était placée sous le signe du folklore, avec bien sûr des productions du club local mais aussi du club

invité le Jodleur-Club Crémises. Les amateurs de danse ont pu profiter de l'excellent orchestre champêtre alors que les amateurs de jeux étaient gâtés. Il ne faut pas oublier la partie gastronomique, des plus plaisantes, avec notamment la traditionnelle soupe au pois faite par deux spécialistes en la matière.

(Texte et photo vu)

Laufonnais: des raisons pour un rattachement

Le Comité qui s'intitule «Oui à la solution la meilleure» et qui regroupe des partisans d'un rattachement du Laufonnais au demi-canton de Bâle-Campagne a expliqué hier les raisons qui l'incitent à militer en faveur d'un nouveau rattachement cantonal. Le président de la délégation laufonnaise pour le contrat d'adhésion, l'ancien conseiller national Rainer Weibel, a souhaité que la campagne qui précède la votation du 11 septembre prochain demeure sereine et a déploré certains échanges de mots injurieux qui ont récemment envenimé le débat.

M. Weibel a notamment tenu à apporter un démenti à certains des arguments présentés par les adversaires du ratta-

chement. En particulier, il a nié que les communes perdraient de leur autonomie au sein de Bâle-Campagne. Au contraire, a-t-il dit, même si la législation de ce demi-canton prévoit une taxation fiscale moins lourde, les communes sont plus libres de décider elles-mêmes de leurs engagements financiers et jouissent à cet égard d'une plus grande marge de liberté.

Pour sa part, le président du Comité, M. Reinhardt Voegtlin, a concédé que la solution du rattachement à Bâle-Campagne ne présente pas que des avantages. Globalement toutefois, a-t-il déclaré, le Laufonnais gagnerait à rejoindre le demi-canton voisin et à devenir ainsi un partenaire à part entière dans la région du nord-ouest de la Suisse.(ats)

Décès du luthier Werner Jacot L'envol du Rossignol de Sibérie

Werner Jacot s'est éteint à La Chaux-de-Fonds dans sa 84^e année. Avec son frère Alex, décédé en 1979, il fut un luthier exceptionnel. Installés aux Bayards de 1944 à 1977, à l'enseigne du «Rossignol de Sibérie», les frères Jacot, artisans et magiciens, firent chanter le bois. Werner disparu, c'est un grand homme qui s'est envolé - comme le rossignol - à tire d'aile vers des horizons de paix et de justice. Ceux-là même pour lesquels le luthier s'est battu avec courage tout au long de sa vie tourmentée. Notre correspondant aux Bayards lui rend hommage. (jje)

Né le 26 octobre 1899, dans une famille paysanne des Petites-Crosettes, Werner Jacot fut une silhouette magistrale qui entra en lutherie comme on entre en religion. Tout au long de l'itinéraire tragique, secret et tourmenté qui s'est achevé samedi, il resta une grande âme. Qu'on en juge par les étapes importantes de sa vie telles que les résume le

Bayardin Jacques-André Steudler qui prépare un livre sur les luthiers intitulé «Les messieurs luthiers: Werner et Alex Jacot».

A l'âge de 20 ans, Werner, pour des raisons de santé, est incapable d'assumer le rude métier de paysan. Il fait un apprentissage de sculpteur sur bois chez Péter, à La Sagne, puis il s'intéresse à la lutherie, en autodidacte.

En 1927, les frères (Alex, plus jeune, s'est rallié à son aîné), décrochent la médaille d'argent à l'Exposition internationale de lutherie de Genève. Leur violon est le seul instrument suisse primé. Hélas, la crise économique ruine l'essor de l'atelier et c'est la parenthèse de Bru où l'hôtellerie va sauver le clan Jacot.

En 1944, les luthiers déménagent aux Bayards car ils sont proscrits au canton de Vaud pour objection de conscience. Cet acte en pleine guerre valut à Werner 33 mois de prison...

Dans le village du Haut-Vallon, on «tolère» que ces gens s'établissent et c'est eux qui en deviendront les plus célèbres ressortissants grâce au solstice de leurs violes et vielles à roue très appréciées des spécialistes suisses et étrangers.

Ce temps de célébrité dure de la fin de la guerre à 1977, où, fatigués, les luthiers repartent à La Chaux-de-Fonds chez leur nièce qui va leur assurer une paisible retraite.

Après la mort d'Alex en 1979, Werner tient encore les outils quelque temps puis abandonne aussi l'atelier d'où étaient sortis des instruments si purs (comme leurs auteurs) à l'enseigne du «Rossignol de Sibérie», un oiseau rare qui vient de se taire en plein été. (ct)

NEUCHÂTEL

Inondations

Les services de police et du feu de la ville de Neuchâtel ont dû intervenir à plusieurs reprises durant la soirée d'hier en raison du violent orage qui sévissait dans la région. Environ cinquante appels sont parvenus au poste de police, pour des inondations sur tout le littoral neuchâtelois.

Décès

COLOMBIER

M. Ali Aubert, 1886.

NEUCHÂTEL

Mme Suzanne Simonet, 1925.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléx 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe O. Baillod, Correspondant parlementaire,
Bern. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara,
Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérune, Sports. - Raymond Dérune, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diez, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour et Magazine. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veys, Pascal Brandt.

Régie des annonces:

Assa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.10 L'Île aux Trente Cercueils
D'après l'œuvre de Maurice Leblanc - 6e et dernier épisode - Avec: Claude Jade
- 13.00 TJ Flash et Météo régionale
- 13.05 Mister Magoo
Magoo, Homme de l'Espace
- 13.15 Mudra
L'école de danse de Maurice Béjart
- 17.15 Point de mire
- 17.25 Télé-club - Tell Quel: Dakar Venoge
Reportage
- 17.55 Jardins divers: José Giovanni
Bernard Pichon propose une soirée d'amis chez le cinéaste-romancier José Giovanni
- 19.05 A l'heure d'été
Magazine romand d'actualités
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Place du Marché
En vedette ce soir: PATTY LAYNE et le rêve à réaliser de Claude Maradan à Martigny

Le plus grand opéra du monde
20.45 Ernani
Opéra en 4 actes de Giuseppe Verdi - Livret de Francesco Maria Piave, d'après le drame de Victor Hugo - Avec: Placido Domingo - Mirella Freni

Sur la chaîne suisse allemande: 21.00 VIDÉO-MATCH - Grande finale à Fribourg mettant en compétition les trois meilleures équipes ayant participé à ces joutes amicales et sportives

23.10 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 15.17 Informations
- 15.20 Spécial vacances
Captain Future. Série. 15.50 Mork vom Ork. Comédie de science-fiction
- 17.30 Informations
- 17.45 L'illustré-Télé
- 18.25 Images d'un monde troublé
- 18.57 Les programmes
- 19.00 Informations
- 19.30 Direkt
Magazine des jeunes
- 20.15 Bilan
- 21.00 Journal du soir
- 21.25 Dynasty
Série
- 22.10 Sports
Fête internationale de l'athlétisme au Stade olympique de Berlin
- 23.10 Boy Friend
Film
- 0.55 Informations

RADIO

Radio Rail à Porrentruy
12.30, 18.00, 22.30, journaux parlés.
En vrac et en plein air, des séquences d'animation, des jeux, des apéritifs-sérénades, des informations touristiques, des disques qui grattent; la voiture-exposition et le bar de «Radio-TV je vois tout».
20.30 En dir. de Saignelégier: Récital d'Yvette Théraulaz et du guitariste sud-américain William Fierro.
0.05 Relais de Couleur 3.

Radio Rail
A Porrentruy
0.05-6.00 Relais de Couleurs 3.
Informations toutes les heures, sauf à 22.00 et 23.00.
6.00-24.00 Des séquences d'animation et des jeux.

Aujourd'hui

Demain

FRANCE 1

- 12.00 TF1 Vision plus
- 12.30 Le bar de l'été
Avec: Nino Ferrer
- 13.00 Actualités
- 13.35 Sloane Agent spécial
8. Dans le Triangle du Diable - Avec: Robert Conrad
- 16.30 Croque-vacances - Wickie le Viking
L'Attaque des Malabarhomars
- 17.20 Dr Snuggles
La Magie du Diamant multicolore
- 17.35 Le Vol du Pélican
Trafic d'Armes
- 18.00 Les rendez-vous de 18 h.
- 18.10 Revoir à la demande: Histoire de l'aviation
2. Le temps des escadrilles: De 1910 à 1918, l'essor de l'aviation, la guerre, les as
- 19.05 La météo de notre été
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Superdéfi
- 19.45 Marions-les
Invité: Daniel Guichard
- 20.00 Actualités
- 20.27 Marions-les

20.35 Vagabongages
Avec: Anne Sylvestre - Les Colombaioni - Annie Fratellini - Pierre Etaix - Rachid Bahri



- 21.35 Portrait: Joseph Rouleau
Un film de Peter Symcox
- 22.35 Actualités
- 22.45 Balle de match
Le magazine mensuel du tennis
- 23.15 Actualités
- 23.30 Un soir, une étoile
La constellation d'Hercule

ALLEMAGNE 1

- 15.10 Vidéotexte
- 15.25 La Petite Maison dans la Prairie
Série
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Aventures sur un lac en Namibie
- 17.00 Was ist was
5. Animaux des temps primitifs
- 17.20 Alpha 5
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Tiritomba
Film
- 21.35 Magazine culturel
- 22.30 Le fait du jour

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
Nouvelles et informations pratiques
- 11.15 A2 Antiope
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.07 Platine 45
Séquences avec: Le Club - Def Leppard
- 12.30 Les Amours des Années grises: La Colombe du Luxembourg
Avec: Jean Turlier
- 12.45 Journal
- 13.30 Le Virginien
Un Homme à tout faire - Série avec: James Drury
- 14.45 Un monde différent
7. Le parc naturel d'Etocha
- 15.40 Tom et Jerry
- 15.50 Sports été
Hockey sur glace: Coupe Stanley: New York Islanders - Edmonton-Oilers
- 18.00 Récré A2
Les Bubblys: Peindre en rouge - Dick le Rebelle: Le Message
- 18.40 Flash actualités
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal

20.35 Le Pic des Trois Seigneurs
1. La Conquête du Paradis - Un téléfilm en 2 parties de Gérard Guillaume - Avec: Danièle Loo - Patrick Raynal



- 22.15 Récital
Teresa Berganza
Concert, avec le Scottish Chamber Orchestra, sous la direction de Raymond Leppard
- 23.15 Antenne 2 dernière

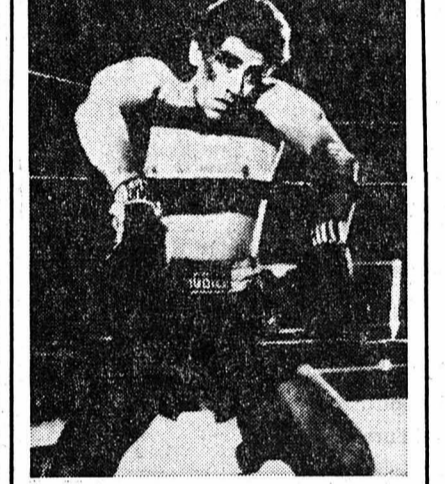
SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Rockline
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 Dessins animés
- 19.00 Bronk
Le Fils du Déserteur
- 19.55 Magazine régional
- 20.40 Tatort
Trois Nœuds. Série
- 22.10 Le temps des cathédrales
6. Naissance des Etats
- 23.00 Téléjournal

FRANCE 3

- 19.10 Soir 3
- 19.15 Actualités régionales
- 19.35 FR3 Jeunesse
Bucky et Pepito - L'alphabet magique
- 19.50 Ulysse 31
- 20.00 Jeux de 20 heures
- 20.35 Fregoli
Avec: Luigi Proietti - Lina Polito
- 21.35 Soir 3
- 21.55 Les merveilles de la mer
Les dessins de la vie

22.30 Les Monstres
Un film de Dino Risi (1963) - Scénario: Ettore Scola - Avec: Vittorio Gassman - Ugo Tognazzi - Marisa Merlini



En 1963, en Italie. Les moeurs et les monstruosité morales de personnages typiques de la société italienne moderne. Dans ces sketches, cruels et mordants, Dino Risi brosse une galerie de portraits savoureux, méchants, drôles, surprenants. Humour au vitriol pour un joyau de la comédie italienne.

- 0.20 Prélude à la nuit
Guy Deplus: «For clarinette», Marius Constant

SUISSE ALEMANNIQUE

- 17.40 Warten auf Regen
Film tchécoslovaque
- 18.50 Geschichte-Chischte
- 19.00 Bündner Dörflifahrt
- 19.30 Téléjournal
- Actualités régionales. Sports
- 20.00 Hommes et animaux en marge du monde
5. Sahara, le désert des désert
- 21.00 Vidéo-Match
Finale avec les trois meilleures équipes du tournoi
- 22.10 Téléjournal
- 22.20 Christ dans les temps de crise
Regard sur le 6e Conseil des Eglises du monde à Vancouver
- 23.05 Téléjournal

A VOIR

Le plus grand opéra du monde
Ernani
TV romande, ce soir, à 20 h. 45



Avec Placido Domingo et Mirella Freni. (photo tv)

«Ernani», de Verdi, dont la première a eu lieu en 1844, est encore une œuvre de jeunesse du compositeur italien. Une œuvre dont le triomphe a aussitôt éclipsé les succès de «Nabucco» et de «I Lombardi». «Ernani» a fait le tour du monde, d'Amsterdam à Boston, de Saint-Petersbourg à Santiago. D'ailleurs Victor Hugo s'est inspiré de cet opéra pour écrire son célèbre drame fondé sur une forme de jalousie romantique exacerbée où se mêlent la fourberie, la tricherie, la tromperie qui iront jusqu'au meurtre.
La quatre rôles principaux, à la Scala de Milan, seront tenus par Placido Domingo, Mirella Freni, Renato Bruson et Nicolai Ghiaurov. L'une des distributions les plus éblouissantes que l'on puisse imaginer.
Rappelons que la Scala de Milan, qui a été inaugurée il y a plus de deux siècles, est l'un des plus prestigieux opéras du monde. Elle a accueilli, à leur création, les œuvres les plus marquantes de Bellini, Donizetti, Rossini, Verdi et Puccini. Tout chef d'orchestre d'art lyrique aspire au pupitre de la Scala qui marque pour lui comme une consécration. Ce soir, c'est Riccardo Muti qui aura ce privilège. (sp - tvr)

Le Pic des Trois Seigneurs

A2, ce soir, à 20 h. 35

...Le vieux Francis l'avait pourtant bien mis en garde en lui racontant la légende des Trois Seigneurs qui, autrefois, se disputaient la domination du pays. Victimes de leur soif de pouvoir, ils périrent tous les trois sous une avalanche de neige.
Le vieux berger lui avait dit: «Pour nous, gens d'ici, cette légende signifie que la montagne n'appartient à personne, que nul n'a le droit de se l'approprier, que chacun doit pouvoir y vivre libre».
Philippe n'a pas tenu compte de l'avertissement. Venu de la ville pour se faire berger, il rêve d'avoir le plus beau troupeau du canton et d'en remonter à ceux qui, dans la vallée, l'ont mal accepté.
Il va se heurter à deux autres hommes, eux aussi malades du pouvoir: Sébastien, un paysan retors, qui s'estime le dernier maître de la montagne, et André, l'Américain. Celui-ci, après avoir passé trente ans aux Etats-Unis, rentre au pays et prétend y changer le mode de vie...
Entre les trois hommes, la lutte pour la domination sera impitoyable.

SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANNIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 13.00 Journal. 13.20 Rendez à César... Jeu. 13.30 Actuel 2. 14.00 Tout commence par des chansons. 15.00 Suisse-musique. 17.05 La gamberge des paroissiens. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.00 Semaines musicales internationales de Lucerne 1983: l'Orchestre du Festival et Vladimir Ashkenazy, piano: Concerto No 1 de Joh. Brahms. Symphonie No 3, A. Bruckner. 22.05 Musique de chambre. 23.00 Le siècle du jazz, le jazz du siècle, par Jean-Pierre Allenbach. 0.05 Relais de Couleur 3.
- 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Orch. radiosymph. de Bâle. 20.30 Direct. 21.30 Actualité du disque. 22.05 Music-box. 0.05 Club de nuit.
- 12.40 Musique jeune. 14.05 Famille et société. 14.45 Feuilletton. 15.00 RSR 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 Sounds. 18.50 Emiss. en romanche. 19.30 Littérature. 20.05 Festival Lucerne. 22.30 Mus. chambre. 23.05 Sounds. 24.00 Club de nuit.
- Programmes donnés sous réserve. 12.35 Jazz: Chelsea Bridge. 13.00 Opérette. 13.30 Jeunes solistes. 14.04 Hamac. 14.30 Autour de... C. Krauss. 17.05 Repères contemporains: Jeunes compositeurs français. 18.00 Jazz. 18.30 Plages choisies. 19.30 Festival de Salzbouurg 1983: A.-S. Mutter, violon; A. Weissenberg, piano: Sonates de Brahms et Franck. 21.00 Cycle acousmatique: Les 4 éléments, Rebel. 22.00-1.00 Fréquence de nuit: Musiques du Japon.
- 12.45 Panorama. 13.30 Le Mystère de la Chambre jaune, feuil. 14.00 Rock et espace. 15.00 C'était la France: 13. Des métiers qui se perdent. 15.30 Un saint devenu roi (15 images de la vie de Louis IX). 16.00 Un homme, une ville. 17.02 Les collectionneurs. 18.00 Entretiens avec A. Chouraqui. 18.30 A. Dhotel. 19.20 Transformations du monde rural. 19.50 La vallée aux loups. 20.00 Les oiseaux. 21.00 Cinéastes du documentaire. 22.00 Un rêveur de mots: G. Bachelard. 22.30 La criée aux contes autour du monde. 23.30-23.55 New wave.

- 0.05-6.00 Relais Couleur 3. 6.05 Le coeur sur la 2. De un à mille. 6.10 6/9 avec vous: Un réveil en musique. 7.55 Le grain de sénévé. 9.00 Famille en péril et loisirs pour tous: Quelques aspects de la relation entre l'individu et la société. En introduction, intermède et conclusion: Pages de la Symph. domestique de R. Strauss. 10.30 Concerto grosso et symphonie concertante: Le contrôle des individualités dans le groupe musical. 11.50 env. Petit concours déconcertant. 12.05 Vos 999 goûts et le nôtre.
- Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.
- 1. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Musique populaire.
- 2. Club de nuit. 6.05 Mus. légère. 7.05 Musique class.: pages de Smetana, Dvorak, Glinka, Borodine et Tchaïkovski. 9.05 Radio scolaire. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Lecture. 10.30 Actualité littéraire. 11.00 Musique ancienne. 12.00 Pages de Copland et Koechlin.
- Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. 6.00 Musique du matin, par H. Goraieb: Suite No 5, extr. Haendel; 5 contredanses, Mozart; Symphonie «La Passione», Haydn; Chant sans paroles, Mendelssohn; «Offertorium», Schubert; Concerto No 1, Weber; Pastorale, Hahn. 7.45 Le journal de la musique. 8.15 Autour des 3e et 4e Quatuors de Bartok, par P. Hersant. 12.00 Jeunes compositeurs du conservatoire: œuvres de Garr, Nodaira, Narita, Bacri.
- Informations à 7.00, - 7.30, - 8.30, - 9.00, 11.00, - 12.30, - 14.45, - 17.30, - 19.00, - 23.55.
- 7.02 Colportages ou les matinales de l'été, par C. Dupont, J. Fayet, L. Bloch, Y. Laplume et A. Vial. 8.00 La vie animale en péril: 14. Les oiseaux migrateurs: Voyageurs en difficulté. 8.32 Les matinées de France-Culture. 10.00 Redécouvrir Villon. 11.00 Musique. 12.00 Les parlers régionaux, par P. Giland et J. Barthélémy.